

*Observatoire régional de la
santé du Centre-Val de Loire*

Tel : 02.38.74.48.80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

www.observationsociale-centre.org

[DIAGNOSTIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SANTÉ DANS LE LOIRET]

Décembre 2019



*Observatoire régional de la
santé du Centre-Val de Loire*

Tel : 02.38.74.48.80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

www.observationsociale-centre.org

[DIAGNOSTIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SANTÉ DANS LE LOIRET]

Décembre 2019

Étude réalisée par Franck Géniteau, chargé d'études, ORS Centre-Val de Loire

avec l'appui de Claire Cherbonnet, chargée d'études, ORS Centre-Val de Loire

sous la direction de Céline Leclerc, directrice de l'ORS Centre-Val de Loire

Cette étude a pu voir le jour grâce au financement du Conseil départemental du Loiret

Sommaire

SOMMAIRE	4
[Partie I] INTRODUCTION.....	6
I – CONTEXTE	8
II – MISSIONS DE L’ORS.....	8
III – MÉTHODOLOGIE	9
[Partie II] SOCIO-DÉMOGRAPHIE	11
I – STRUCTURE DE LA POPULATION	13
II – DIPLÔME ET FORMATION	23
III – CHÔMAGE ET FOYERS FISCAUX	27
IV – FAMILLES	35
V – MINIMA SOCIAUX ET PAUVRETÉ	38
[Partie III] ÉTAT DE SANTÉ	43
I – DONNÉES DE MORTALITÉ	45
II – DONNÉES DE MORBIDITÉ.....	74
[Partie IV] OFFRE DE SOINS.....	91
I – MÉDECINS GÉNÉRALISTES.....	93
II – MÉDECINS SPÉCIALISTES.....	104
III – INFIRMIERS	109
IV – CHIRURGIENS-DENTISTES	114
V – MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES.....	117
VI – ORTHOPHONISTES	121
VII – PÉDICURES-PODOLOGUES	124
VIII – SAGES-FEMMES	127
IX – PSYCHOLOGUES	131
X – DIÉTÉTICIENS.....	134
XI – OFFICINES.....	137
XII – MAISONS DE SANTÉ ET CENTRES DE SANTÉ	138
XIII – ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	139
[Partie v] TYPOLOGIE	141
I – TYPOLOGIE D’OFFRE DE SOINS	143
II – TYPOLOGIE GLOBALE	145
[Partie VI] CONCLUSION	149
CONCLUSION	151
PRÉCONISATIONS.....	152
[ANNEXE 1] LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	153

[PARTIE I]

INTRODUCTION

I – Contexte

La baisse de la démographie des professionnels de santé, plus particulièrement celle des médecins, est une réelle problématique en France depuis plusieurs années. Si des actions par les politiques publiques sont engagées pour pallier ce manque de professionnels, l'accès aux médecins n'en demeure pas moins de plus en plus difficile pour les usagers, notamment les plus fragiles (délais des rendez-vous, ruptures dans le parcours de soin, renoncement aux soins,...). La région Centre-Val de Loire est l'une des régions les plus marquées par cette difficulté : une plus faible densité de professionnels avec des besoins d'autant plus importants que le vieillissement de la population est plus accentué qu'en moyenne en France. Les analyses infrarégionales menées en Centre-Val de Loire mettent en évidence des territoires particulièrement sous-dotés (rural et urbain) et dont les besoins en soins sont importants au regard de la prévalence de certaines pathologies chroniques. Le Loiret, bien que proche de l'Île-de-France, disposant par ailleurs d'une métropole attractive et dynamique, peine également à attirer de nouveaux professionnels de santé pour répondre aux besoins des Loirétains. Une part non négligeable des habitants de ce département ne peut conventionner avec un médecin traitant, avoir un suivi auprès d'un orthophoniste, un masseur-kinésithérapeute, etc.

Pour certains, la solution est de devoir effectuer de nombreux kilomètres pour consulter, notamment vers l'Île-de-France, de se rendre aux urgences par défaut ou encore de renoncer aux soins. Ainsi, dans ce contexte marqué, le Conseil départemental du Loiret souhaiterait créer un centre de santé dans le département ou soutenir des projets engagés par des communautés de communes en apportant de l'ingénierie. La création de ce centre de santé ou l'appui de projets émergents seraient développés en complémentarité des initiatives déjà initiées par les professionnels de santé libéraux présents sur le département, au regard de l'offre de santé ainsi que des besoins de la population.

Pour une aide à la décision tant sur le choix de créer ou non son propre centre de santé, du lieu d'implantation de celui-ci ou encore de la nécessité ou non de créer des pôles pour des consultations, le Conseil départemental du Loiret souhaiterait disposer d'un diagnostic départemental de santé.

Fort de son expérience depuis plus de 10 ans dans la réalisation de diagnostics territoriaux de santé, l'Observatoire régional de la santé a été mandaté pour réaliser un diagnostic infradépartemental quantitatif pour une connaissance fine des besoins sur le territoire.

II – Missions de l'ORS

La demande du Conseil départemental est de disposer d'un diagnostic uniquement quantitatif. Ce diagnostic doit permettre de caractériser la population du département, l'offre de soins, la consommation de soins et la situation sanitaire aux moyens d'indicateurs en vue de la mise en place d'un centre de santé sur le département.

III – Méthodologie

Du fait de sa mention dans la loi HPST puis dans la loi de modernisation de notre système de santé, les ORS ont accès au système national des données de santé (SNDS). Par ailleurs, des conventions entre la Fnors (réseau des ORS) et les instances nationales, permettent aux ORS un accès depuis de nombreuses années aux :

- Recensement de population (Insee)
- Données sociales (Cnaf, CCMSA, RSI)
- Données de mortalité (Inserm)
- Données des ALD (Cnamts, CCMSA, RSI)
- Données des patients hospitalisés (ATIH)
- Données d'offre de soins (RPPS, Adéli)
- Finess

Et plus récemment, accès aux données du Sniir-AM.

Pour la réalisation du diagnostic, l'ORS Centre-Val de Loire a valorisé les indicateurs suivants à l'échelle des EPCI dès lors que l'information était disponible et pertinente :

- Situation spatiale et démographique des Loirétains : densité, évolution de la population, vieillissement de la population
- Diplômes, formation et ressources de la population
- Vulnérabilité (minima sociaux, taux de pauvreté, etc.)
- Données de mortalité
- Données de morbidité
- Mobilité/accessibilité aux soins : provenance des patients pour les médecins généralistes, accessibilité potentielle localisée
- Offre de soins : établissements et services, professionnels libéraux (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, orthophonistes, diététiciens, pédiatres et ophtalmologistes.
- Recours aux médecins généralistes

Les différents indicateurs ont été observés au regard des valeurs départementales, régionales et nationales. Ils ont été valorisés au moyen de tableaux, graphiques et cartographies pour une meilleure lisibilité des informations.

Les sources des données et leurs années de production sont mentionnées.

La dernière donnée disponible a systématiquement été utilisée. Il s'agit de la dernière année permettant d'avoir une comparaison avec les échelons de référence qui a été privilégiée. De fait, les informations présentées peuvent avoir une antériorité de deux à trois ans.

Pour d'autres indicateurs, notamment la mortalité et la morbidité, une compilation de 7 à 9 ans ont été nécessaires pour présenter des informations significatives par pathologie.

Les données d'état de santé ont fait l'objet d'une standardisation sur l'âge avec comme population de référence la France hexagonale au recensement de population de 2006. La standardisation permet d'éliminer les différences de structures par âge et de comparer les territoires à âge égal.

Les territoires d'observation infra-départementaux définis pour cette étude sont les 16 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (géographie en vigueur au 1^{er} janvier 2019) . Deux communautés de communes sont inter-départementales (CC Terres du Val de Loire dans le Loiret et le Loir-et-Cher et la CC de la

Cléry, du Betz et de l'Ouane dans le Loiret et l'Yonne). Pour ces deux territoires, l'intégralité du territoire est prise en compte dans les statistiques et non uniquement la fraction départementale.

En synthèse, deux typologies ont été réalisées, une spécifique à l'offre de soins ainsi qu'une synthèse globale (socio-démographie, état de santé, offre de soins).

Deux méthodes statistiques ont été utilisées pour exploiter ces données : une analyse en composante principale (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH).

L'ACP a pour objectif de décrire les données contenues dans un tableau individus-variables. Dans cette étude, les individus sont représentés par les EPCI et les variables par les différents indicateurs de chaque thème. Cette méthode permet de résumer l'information (réduire le nombre de variables) en représentant les associations entre individus et entre variables dans des espaces de plus faibles dimensions. Cette réduction se fait par la construction de nouvelles variables synthétiques, appelées « composantes principales » obtenues en combinant les variables initiales.

La CAH consiste à regrouper successivement les individus deux à deux selon un critère de distance minimale, jusqu'à l'obtention d'une partition regroupant l'ensemble des individus. À l'issue de ce procédé, il est obtenu une hiérarchie des partitions qui peut être représentée sous forme d'un arbre de classification (appelé dendrogramme). Grâce à cet arbre, il devient possible de déduire les partitions en un nombre plus ou moins grand de classes. Chacune des classes regroupe un nombre d'individus présentant des caractéristiques proches. L'idéal est d'obtenir des classes à la fois les plus homogènes possibles et les plus différentes les unes des autres. Une fois la partition choisie, une opération de consolidation permet d'en améliorer la qualité et la stabilité. Cette opération consiste en un recentrage des classes, c'est-à-dire, réaffecter de façon itérative les individus au centre de classe le plus proche. Enfin, il est possible de caractériser les différentes classes obtenues grâce aux indicateurs retenus pour chaque item.

Pour l'ACP et la classification, les EPCI n'ont pas été pondérés par la population dans l'objectif de prendre en compte la structure de la population de chaque territoire. Ainsi, la significativité du test de Student (test de comparaison d'une moyenne à une valeur donnée) pour les indicateurs de chaque classe est basée sur les moyennes non pondérées.

[PARTIE II]

SOCIO-DÉMOGRAPHIE

I – Structure de la population

Tableau 1 – Population des territoires

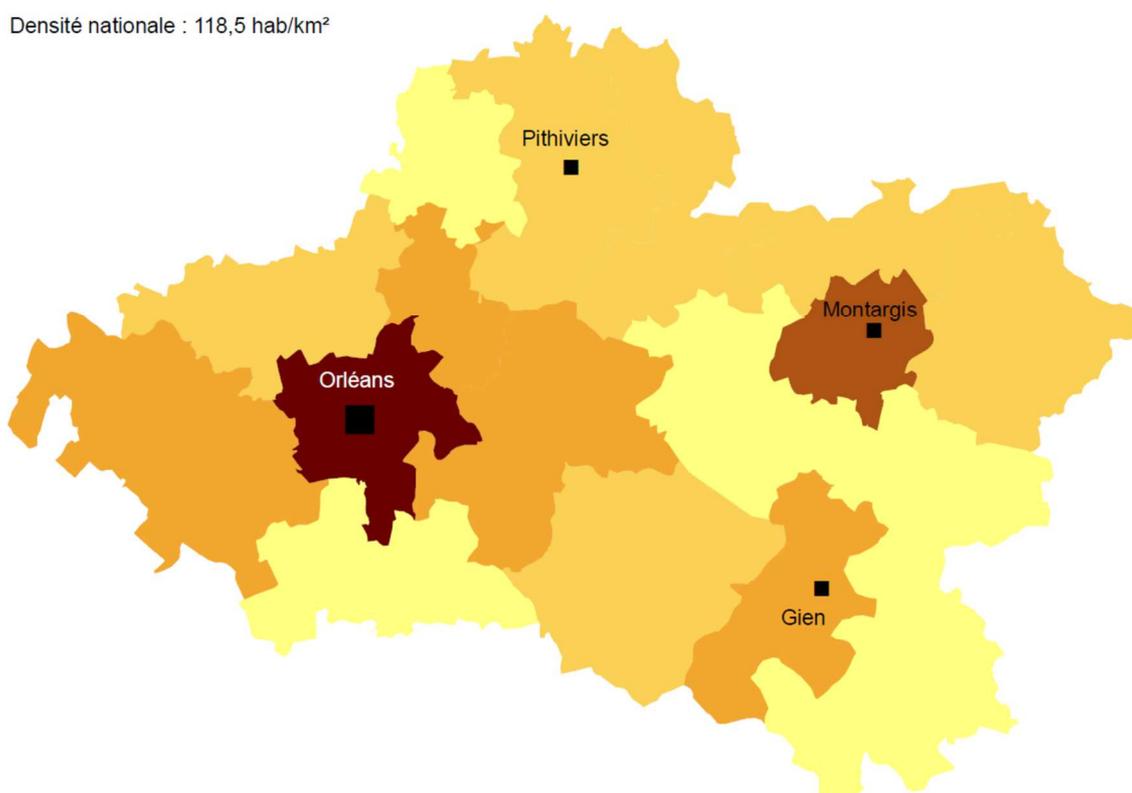
Territoires	Population municipale en 2016 (en effectifs)	Taux d'accroissement annuel moyen (2001-2016) (en %)	Densité de population (2016) (en hab/km ²)
CA Montargoise et Rives du Loing	61 353	0,3	265,4
CC Berry Loire Puisaye	18 469	-0,4	33,7
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	27 870	-0,2	37,0
CC Giennoises	24 992	-0,5	69,9
CC de la Beauce Loirétaine	16 649	0,6	41,8
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	20 509	-0,2	41,1
CC de la Forêt	16 521	0,9	79,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	6 893	0,3	27,7
CC des Loges	42 030	0,6	76,5
CC des Portes de Sologne	15 421	0,5	37,2
CC des Quatre Vallées	17 349	0,7	60,5
CC des Terres du Val de Loire	48 336	0,5	73,3
CC du Pithiverais	29 351	0,6	59,8
CC du Pithiverais-Gâtinais	26 089	0,4	60,3
CC du Val de Sully	24 790	0,2	42,0
Orléans Métropole	282 828	0,6	846,0
Loiret	674 330	0,4	99,5
Centre-Val de Loire	2 577 866	0,2	65,8
France hexagonale	64 468 721	0,4	118,5

Source : Insee (RP 2016)

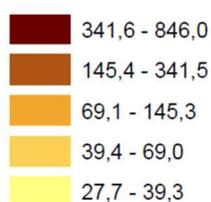
En 2016, le Loiret compte 674 330 habitants, soit une densité de population de 99,5 habitants par km² (65,8 hab/km² en Centre-val de Loire et 118,5 en France hexagonale). Orléans Métropole avec 282 828 habitants a une densité de population de 846,0 habitants par km² tandis qu'elle n'est que de seulement 27,7 sur la CC Plaine du Nord Loiret.

Entre les recensements de 2011 et 2016, la population du Loiret a augmenté de 0,4 % (0,2 % en Centre-Val de Loire et 0,4 % en France hexagonale). D'une manière générale, les communautés de communes de l'est du département : CC Giennes, CC Berry Loire Puisaye, CC Canaux et Forêts en Gâtinais et CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne perdent des habitants (avec respectivement -0,5 %, -0,4 % et -0,2 %). Sur le reste du département, la population augmente.

Carte 1 – Densité de population



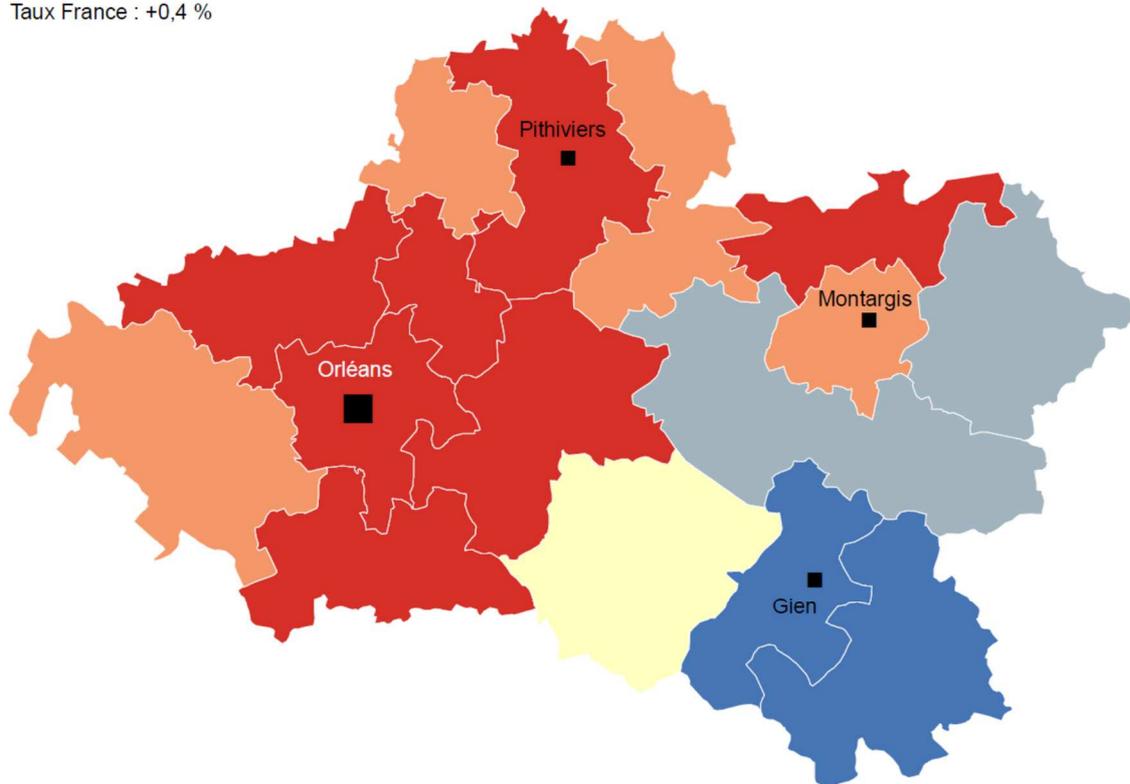
Nombre d'habitants par km² en 2016



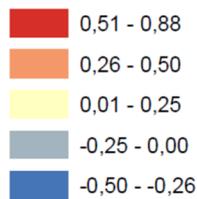
Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 2 – Taux d'accroissement annuel moyen

Taux France : +0,4 %



Taux de variation annuel moyen de population entre 2011 et 2016 (en %)



Source : Insee RP 2011, 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 2 – Structure par âge de la population

Territoires	Population de moins de 20 ans (2016) (en effectifs)	Part de la population de moins de 20 ans (2016) (en %)	Population de 75 ans et plus (2016) (en effectifs)	Part de la population de 75 ans et plus (2016) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	15 269	24,9	7 226	11,8
CC Berry Loire Puisaye	4 087	22,1	2 461	13,3
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	6 518	23,4	3 552	12,7
CC Giennoises	5 932	23,7	2 844	11,4
CC de la Beauce Loirétaine	4 415	26,5	1 224	7,4
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	4 666	22,7	2 394	11,7
CC de la Forêt	4 564	27,6	1 153	7,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	1 881	27,3	665	9,7
CC des Loges	11 125	26,5	3 562	8,5
CC des Portes de Sologne	3 801	24,6	1 366	8,9
CC des Quatre Vallées	4 333	25,0	1 829	10,5
CC des Terres du Val de Loire	12 348	25,5	4 668	9,7
CC du Pithiverais	7 823	26,7	2 646	9,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	6 569	25,2	2 689	10,3
CC du Val de Sully	6 165	24,9	2 500	10,1
Orléans Métropole	72 588	25,7	23 172	8,2
Loiret	170 726	25,3	63 361	9,4
Centre-Val de Loire	614 938	23,9	276 100	10,7
France hexagonale	15 609 332	24,2	6 047 130	9,4

Source : Insee (RP 2016)

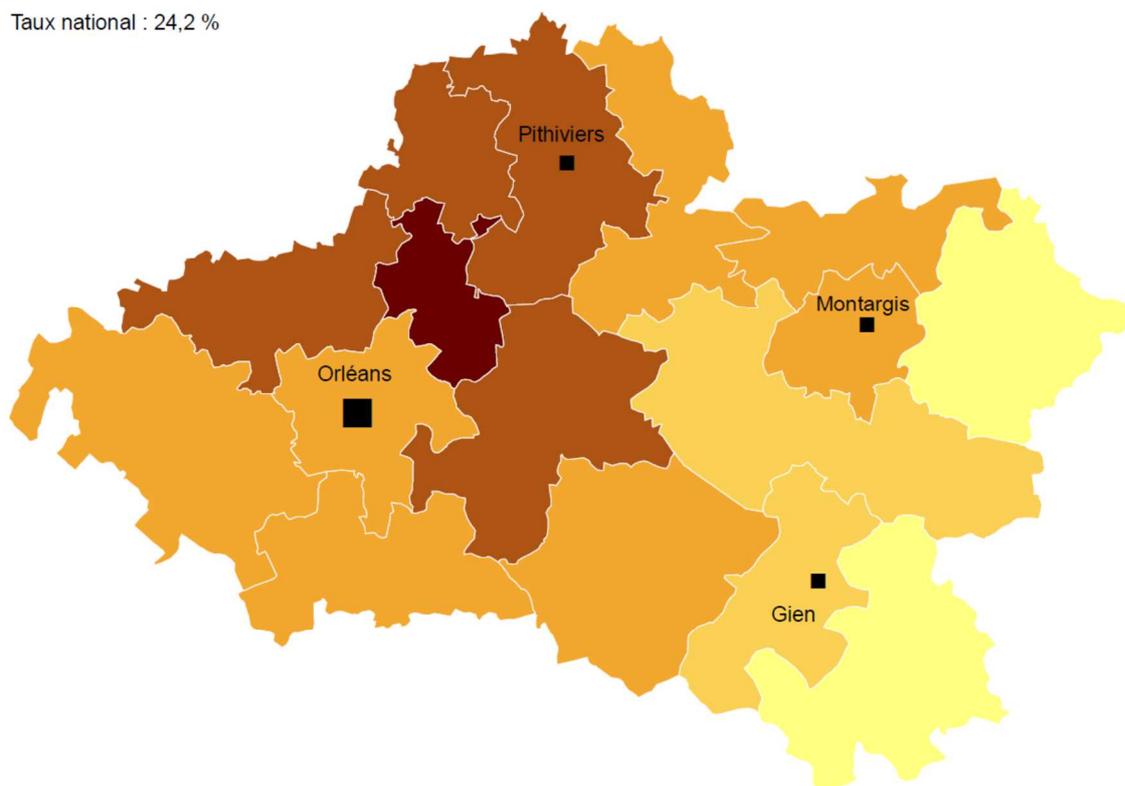
Les jeunes de moins de 20 ans représentent 25,3 % de la population du Loiret (23,9 % en Centre-Val de Loire et 24,2 % en France hexagonale). À l'échelle des communautés de communes, le taux varie de 22,1 % sur la CC Berry Loire Puisaye à 27,6 % sur la CC de la Forêt.

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent quant à elles 9,4 % de la population du Loiret, soit un taux proche du niveau national (9,4 %). Il est en revanche inférieur à celui relevé en Centre-Val de Loire (10,7 %). À l'échelle des CC, le taux varie de 7,0 % sur la CC de la Forêt à 13,3 % sur la CC Berry Loire Puisaye.

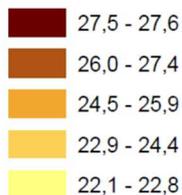
D'une manière générale, la population est en proportion plus âgée sur les CC de l'est du département, toutefois, plus importante en effectif dans l'orléanais.

Carte 3 – Part de la population de moins de 20 ans

Taux national : 24,2 %



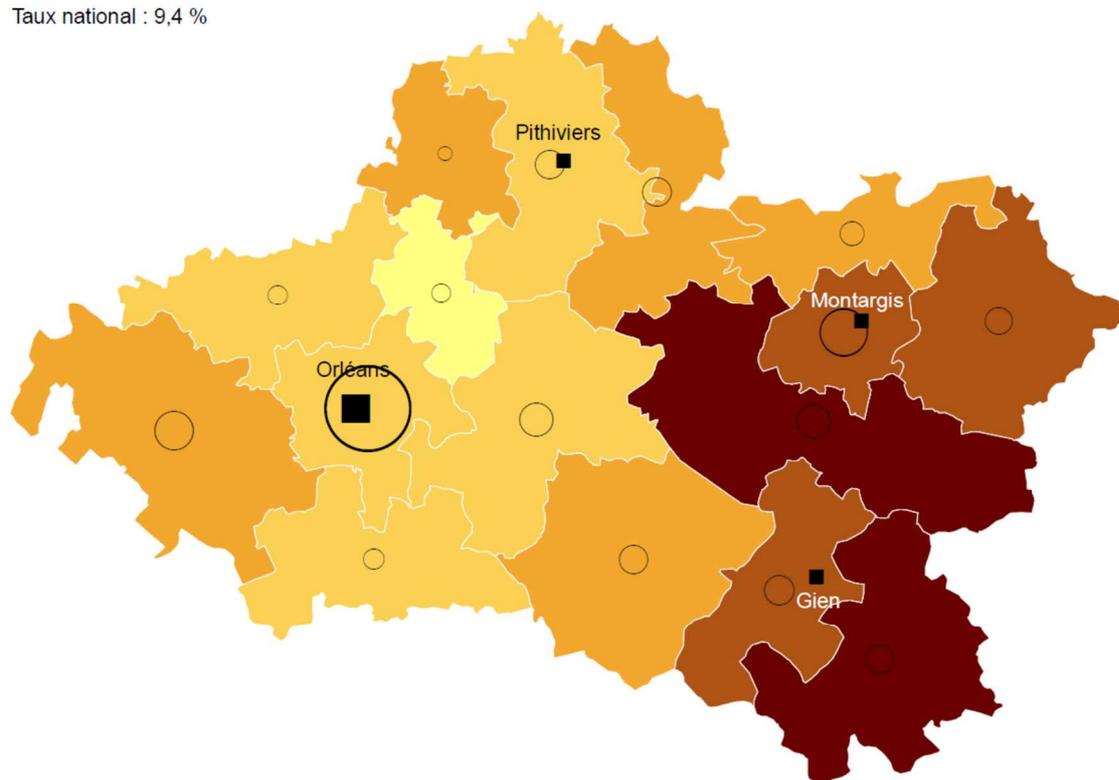
Part de la population âgée de moins de 20 ans en 2016 (en %)



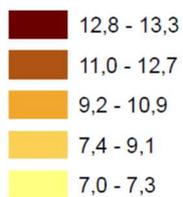
Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 4 – Part de la population de 75 ans et plus

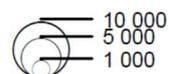
Taux national : 9,4 %



Part de la population âgée de 75 ans ou plus en 2016 (en %)



Nombre de personne âgée de 75 ans ou plus en 2016



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 3 – Population âgée vivant seule

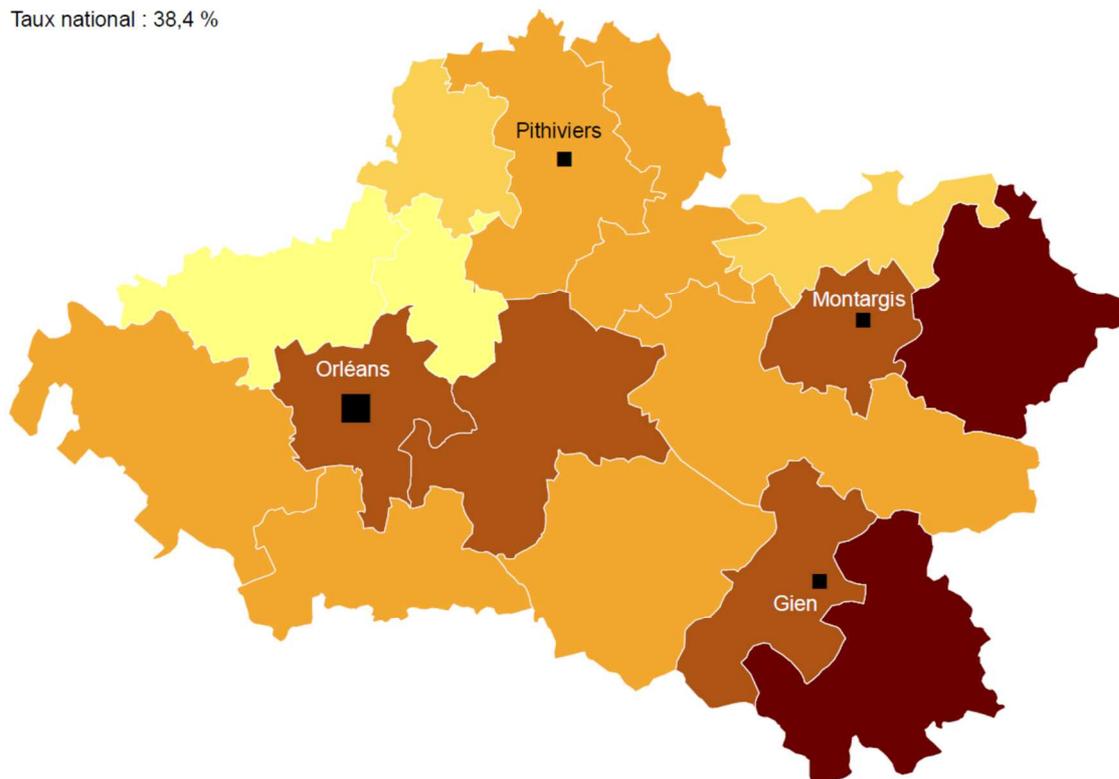
Territoires	Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules (2016) (en effectifs)	Part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules (2016) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	2 782	38,5
CC Berry Loire Puisaye	1 075	43,7
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	1 342	37,8
CC Giennes	1 130	39,7
CC de la Beauce Loirétaine	355	29,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	1 007	42,1
CC de la Forêt	345	29,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	215	32,4
CC des Loges	1 363	38,3
CC des Portes de Sologne	490	35,9
CC des Quatre Vallées	614	33,6
CC des Terres du Val de Loire	1 619	34,7
CC du Pithiverais	932	35,2
CC du Pithiverais-Gâtinais	937	34,9
CC du Val de Sully	870	34,8
Orléans Métropole	8 924	38,5
Loiret	23 780	37,5
Centre-Val de Loire	104 435	37,8
France hexagonale	2 323 562	38,4

Source : Insee (RP 2016)

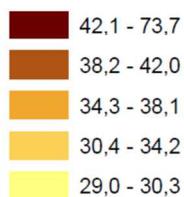
En 2016, 37,5 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile (37,8 % en région et 38,4 % au niveau national). Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules sont les plus nombreuses en proportion sur les CC de l'est du département (CC Berry Loire Puisaye, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouane, CC Giennoises, CA Montargoise et Rives du Loing) ainsi que sur Orléans Métropole et sa périphérie (CC des Loges).

Carte 5 – Part de la population de 75 ans et plus vivant seule

Taux national : 38,4 %



Part de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules en 2016 (en %)



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 4 – Indice de vieillissement et de grand vieillissement

Territoires	Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (2016) (en effectifs)	Nombre de personnes âgées de moins de 20 ans (2016) (en effectifs)	Indice de vieillissement (2016) (65 ans et plus/moins de 20 ans)	Indice de grand vieillissement (2016) (80 ans et plus/65-79 ans)
CA Montargoise et Rives du Loing	13 926	15 269	91,2	52,5
CC Berry Loire Puisaye	4 770	4 087	116,7	53,5
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	6 774	6 518	103,9	52,5
CC Giennoises	5 639	5 932	95,1	47,3
CC de la Beauce Loirétaine	2 679	4 415	60,7	42,1
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	4 962	4 666	106,3	44,8
CC de la Forêt	2 684	4 564	58,8	36,4
CC de la Plaine du Nord Loiret	1 250	1 881	66,5	57,8
CC des Loges	7 607	11 125	68,4	42,0
CC des Portes de Sologne	2 994	3 801	78,8	41,9
CC des Quatre Vallées	3 757	4 333	86,7	43,6
CC des Terres du Val de Loire	9 451	12 348	76,5	48,7
CC du Pithiverais	5 558	7 823	71,0	45,9
CC du Pithiverais-Gâtinais	5 284	6 569	80,4	53,1
CC du Val de Sully	5 070	6 165	82,2	47,8
Orléans Métropole	48 200	72 588	66,4	45,4
Loiret	129 557	170 726	75,9	46,9
Centre-Val de Loire	550 928	614 938	89,6	49,0
France hexagonale	12 376 013	15 609 332	79,3	46,0

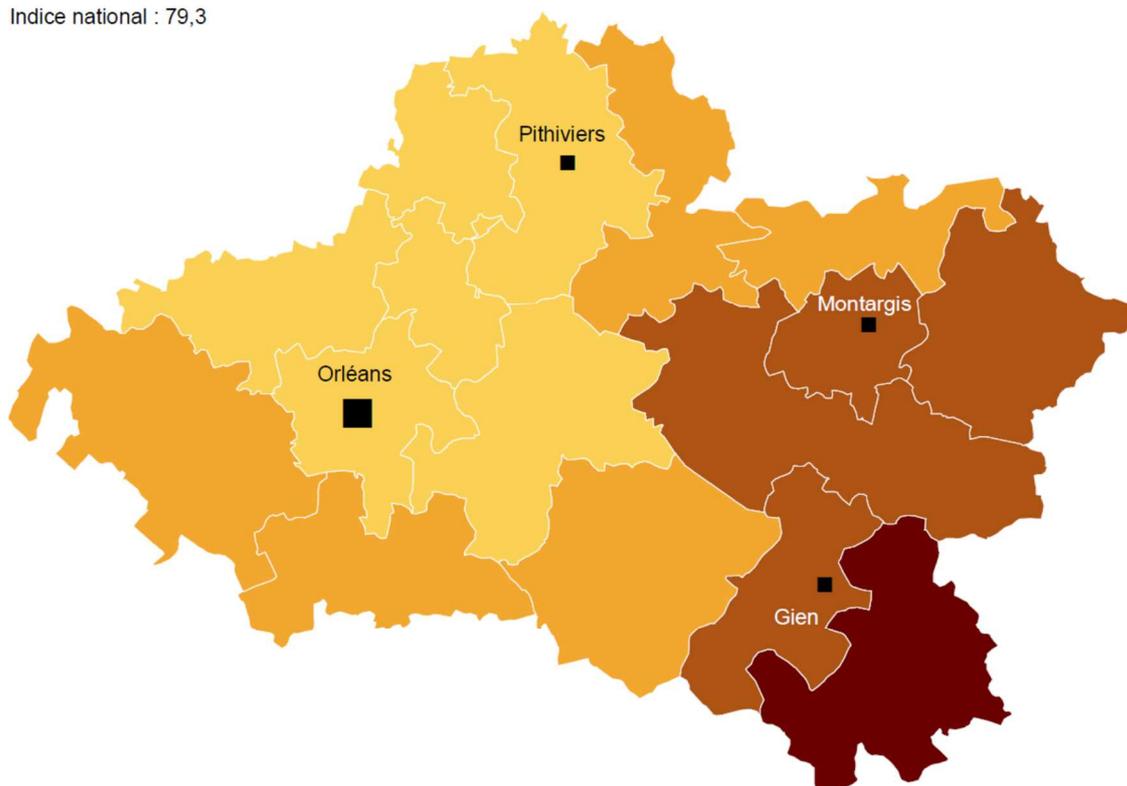
Source : Insee (RP 2016)

L'indice de vieillissement (jeunes de moins de 20 ans/personnes âgées de 65 ans et plus) du département du Loiret est en 2016 de 75,9, soit un indice inférieur à celui de la région et du niveau national (respectivement 89,6 et 79,3). La CC de la Forêt a l'indice le plus faible (58,8) tandis que la CC Berry Loire Puisaye a le plus élevé (116,7). Les indices sont plus élevés avec une population plus âgée à l'est du département.

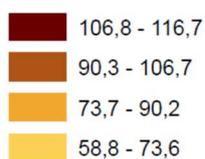
S'agissant de l'indice de grand vieillissement (personnes de 80 ans et plus/personnes de 65-79 ans) il est de 46,9 dans le Loiret (49,0 en Centre-Val de Loire et 46,0 en France hexagonale) et varie de 36,4 sur la CC de la Forêt à 57,8 sur la CC Berry Loire Puisaye.

Carte 6 – Indice de vieillissement

Indice national : 79,3



Indice de vieillissement en 2016



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

II – Diplôme et formation

Tableau 5 – Scolarisation et niveau de diplôme de la population (2016)

Territoires	Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés (en effectifs)	Part de jeunes de 18-24 ans scolarisés (en %)	Nombre de personnes sorties du système scolaire (aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB) (en effectifs)	Nombre de personnes sorties du système scolaire (diplômes d'études supérieures) (en effectifs)	Part de personnes sorties du système scolaire (aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB) (en %)	Part de personnes sorties du système scolaire (diplômes d'études supérieures) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	1 335	32,7	17 161	8 844	37,5	19,3
CC Berry Loire Puisaye	254	26,4	5 390	2 384	37,5	16,6
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	626	38,1	7 670	3 731	36,2	17,6
CC Giennoises	449	29,4	7 070	3 611	37,2	19,0
CC de la Beauce Loirétaine	398	37,4	3 267	2 611	27,0	21,5
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	269	26,4	5 538	2 674	34,9	16,9
CC de la Forêt	409	42,4	2 762	3 480	23,4	29,5
CC de la Plaine du Nord Loiret	122	36,4	1 554	938	31,1	18,8
CC des Loges	892	38,4	7 746	8 907	25,4	29,2
CC des Portes de Sologne	439	46,3	2 848	3 462	25,0	30,4
CC des Quatre Vallées	296	32,9	4 333	2 239	33,5	17,3
CC des Terres du Val de Loire	1 066	39,8	10 107	9 024	28,5	25,4

CC du Pithiverais	529	30,0	7 777	3 731	36,3	17,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	456	30,8	6 876	3 291	35,4	16,9
CC du Val de Sully	380	28,2	6 199	3 808	33,4	20,5
Orléans Métropole	16 831	57,7	52 922	67 551	26,6	33,9
Loiret	24 674	47,5	148 002	129 623	30,2	26,4
Centre-Val de Loire	85 671	46,4	600 242	462 943	31,3	24,1
France hexagonale	2 746 336	52,7	13 648 130	13 808 363	29,0	29,3

Source : Insee (RP 2016)

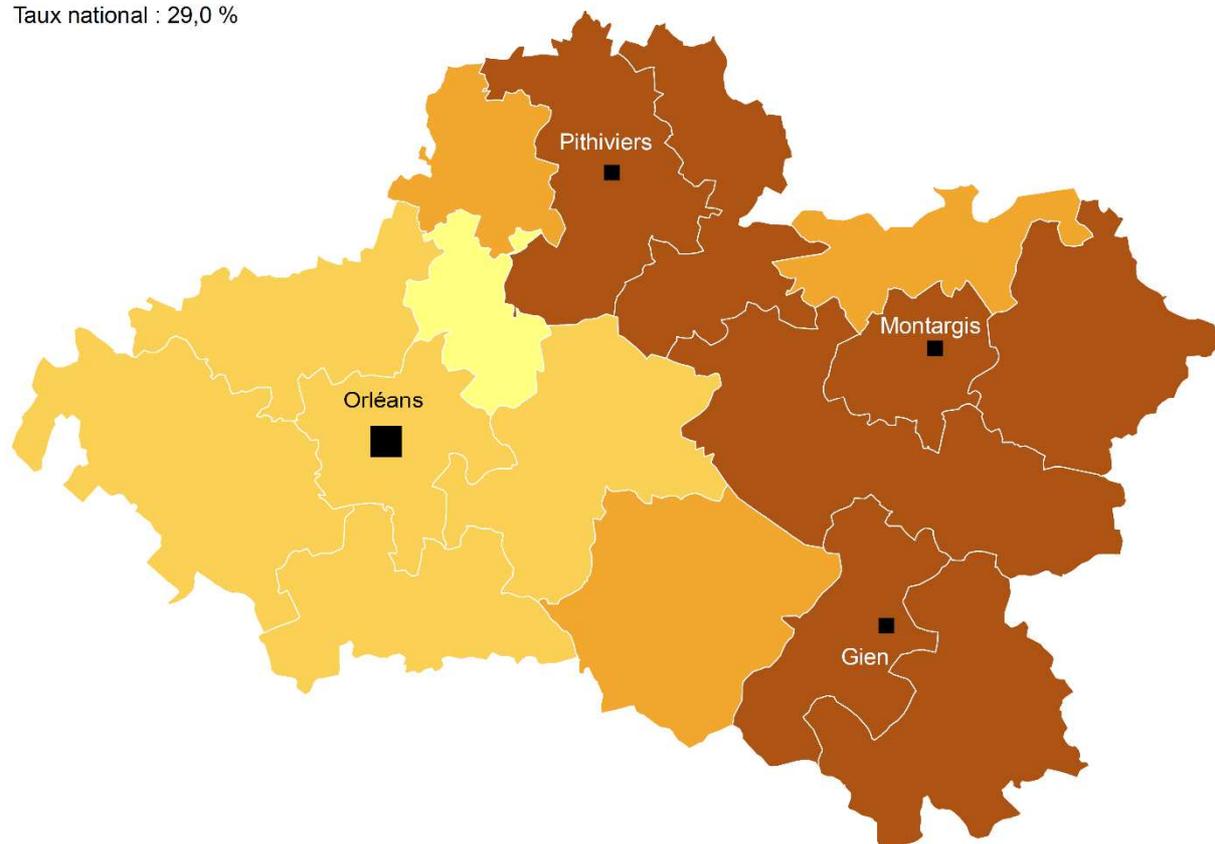
En 2016, la part des jeunes de 18-24 ans scolarisés dans le Loiret est de 47,5 % de la classe d'âge (46,4 % en Centre-Val de Loire et 52,7 % en France hexagonale). Orléans Métropole et la CC des Portes de Sologne ont les taux de jeunes de 18-24 ans scolarisés les plus élevés (respectivement 57,7 % et 46,3 %). À l'inverse, les CC Berry Loire Puisaye, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et CC du Val de Sully ont les taux de jeunes scolarisés les plus faibles (respectivement 26,4 %, 26,4 % et 28,2 %).

La part de personnes sorties du système scolaire sans diplôme dans le Loiret en 2016 est de 30,2 %. Elle est de 31,3 % en Centre-Val de Loire et 29,0 % en France hexagonale. Les taux de personnes sorties du système scolaire sans diplôme sont plus élevés sur les EPCI de l'est et du nord du département.

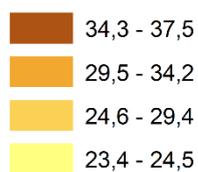
Les personnes sorties du système scolaire avec un diplôme de niveau bac+2 représentent 26,4 % des personnes sortantes (24,1 % en région Centre-Val de Loire et 29,3 % en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, les taux les plus élevés sont retrouvés sur Orléans Métropole et les communautés de communes périphériques. À l'inverse, les taux les plus faibles concernent les EPCI de l'est du département. Cet indicateur est à la fois le reflet de l'offre en études supérieures accessibles sur les territoires et le reflet des offres d'emploi plus souvent de cadres ou postes intermédiaires exigeants des niveaux de formation de III à I.

Carte 7 – Part de personnes sorties du système scolaire sans diplôme

Taux national : 29,0 %



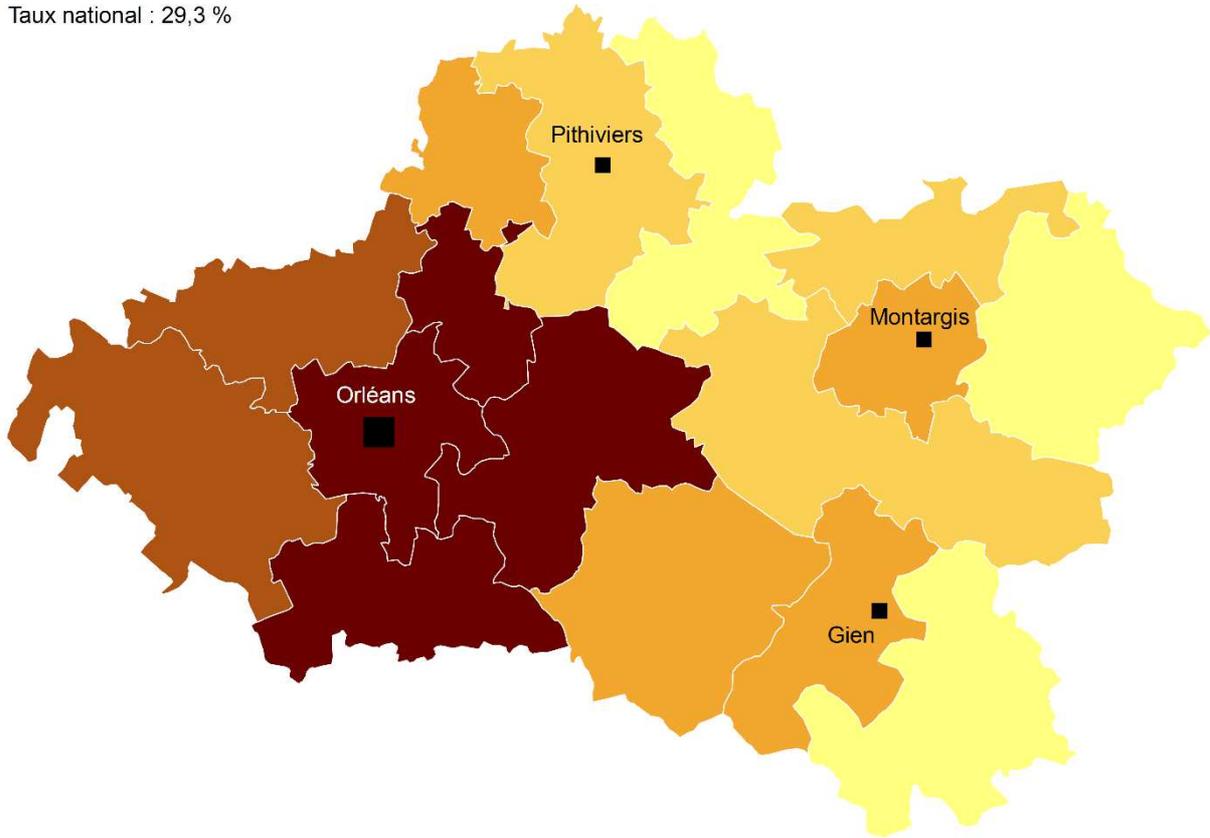
Part de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire sans diplôme ou au plus avec le BEPC, brevet des collèges, DNB en 2016 (en %)



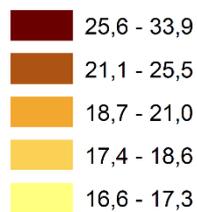
Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 8 – Part de personnes sorties du système scolaire avec un diplôme d'études supérieures

Taux national : 29,3 %



Part de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire avec un diplôme d'études supérieures en 2016 (en %)



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

III – Chômage et foyers fiscaux

Tableau 6 – Taux de chômage et d'inactifs

Territoires	Taux de chômage (2016) (en %)	Taux standardisé des inactifs de 25-54 ans (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	19,5	12,1
CC Berry Loire Puisaye	15,5	8,2
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	13,0	6,7
CC Giennoises	14,8	12,9
CC de la Beauce Loirétaine	8,3	7,8
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	15,0	7,5
CC de la Forêt	7,7	3,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	10,6	5,6
CC des Loges	9,0	4,6
CC des Portes de Sologne	8,6	4,3
CC des Quatre Vallées	12,7	7,6
CC des Terres du Val de Loire	9,5	5,1
CC du Pithiverais	14,5	7,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	13,7	6,7
CC du Val de Sully	12,4	6,7
Orléans Métropole	13,7	8,7
Loiret	13,2	8,0
Centre-Val de Loire	13,0	8,1
France hexagonale	13,6	9,3

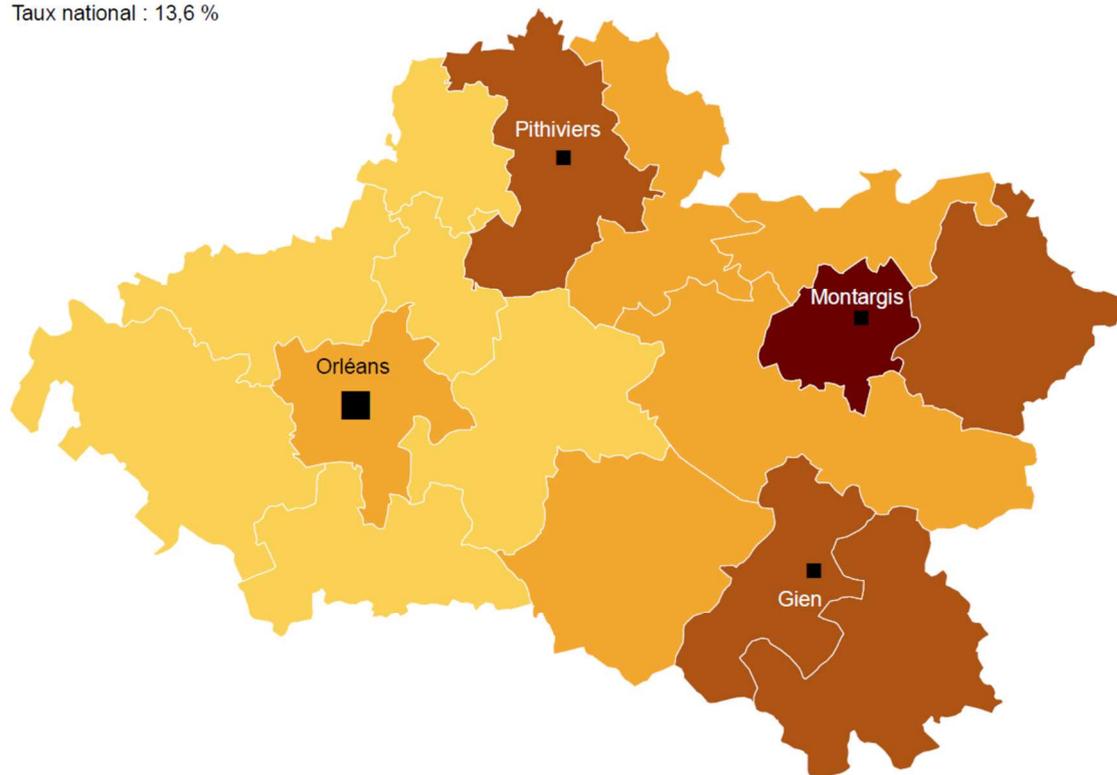
Source : Insee (RP 2016)

Le taux de chômage du Loiret au recensement de population de 2016 est de 13,2 % contre 13,0 % en Centre-Val de Loire et 13,6 % en France hexagonale. À l'échelle des communautés de communes, les taux de chômage sont les plus faibles autour d'Orléans Métropole et les plus élevés à l'est et au nord du département.

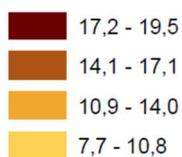
En 2016, le taux standardisé des inactifs du Loiret est de 8,0 % soit un taux proche de celui de la région (8,1 %) et inférieur à celui de la France hexagonale (9,3 %). À l'échelle des EPCI, le taux est le plus élevé sur la CC Giennoises (12,9 %), la CA Montargoise et Rives du Loing (12,1 %) et Orléans Métropole (8,7 %).

Carte 9 – Taux de chômage

Taux national : 13,6 %



Taux de chômage des 15-64 ans en 2016 (en %)



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 7 – Structure des demandeurs d’emploi en fin de mois (DEFM)

Territoires	Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes (Catégorie A fin décembre 2018) (en %)	Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois seniors (Catégorie A fin décembre 2018) (en %)	Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois femmes (Catégorie A fin décembre 2018) (en %)	Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée (Catégorie ABC fin décembre 2018) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	15,1	26,3	49,5	48,4
CC Berry Loire Puisaye	14,5	33,2	50,1	50,2
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	14,5	30,9	47,6	49,4
CC Giennoises	14,6	27,2	48,7	48,3
CC de la Beauce Loirétaine	16,4	24,4	52,2	48,8
CC de la Cléry, du Betz et de l’Ouanne	13,7	31,2	47,3	49,9
CC de la Forêt	19,0	26,7	53,0	50,4
CC de la Plaine du Nord Loiret	17,3	23,7	45,8	46,8
CC des Loges	16,3	25,7	51,7	47,9
CC des Portes de Sologne	14,9	27,7	47,4	47,4
CC des Quatre Vallées	16,5	32,0	48,1	50,6
CC des Terres du Val de Loire	16,8	25,9	49,3	47,4
CC du Pithiverais	14,6	26,5	52,5	46,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	16,4	29,0	48,5	48,4
CC du Val de Sully	17,3	29,3	50,7	51,4
Orléans Métropole	14,4	21,9	49,2	46,0
Loiret	15,0	25,1	49,4	47,4
Centre-Val de Loire	15,0	26,9	48,8	48,4
France hexagonale	13,6	26,8	48,7	47,2

Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire

Fin 2018, les demandeurs d'emploi jeunes représentent 15,0 % des demandeurs d'emploi dans le Loiret et en Centre-Val de Loire, soit des taux supérieurs à celui de la France hexagonale (13,6 %). À l'échelle des EPCI, les taux varient de 13,7 % sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne à 19,0 % sur la CC de la Forêt.

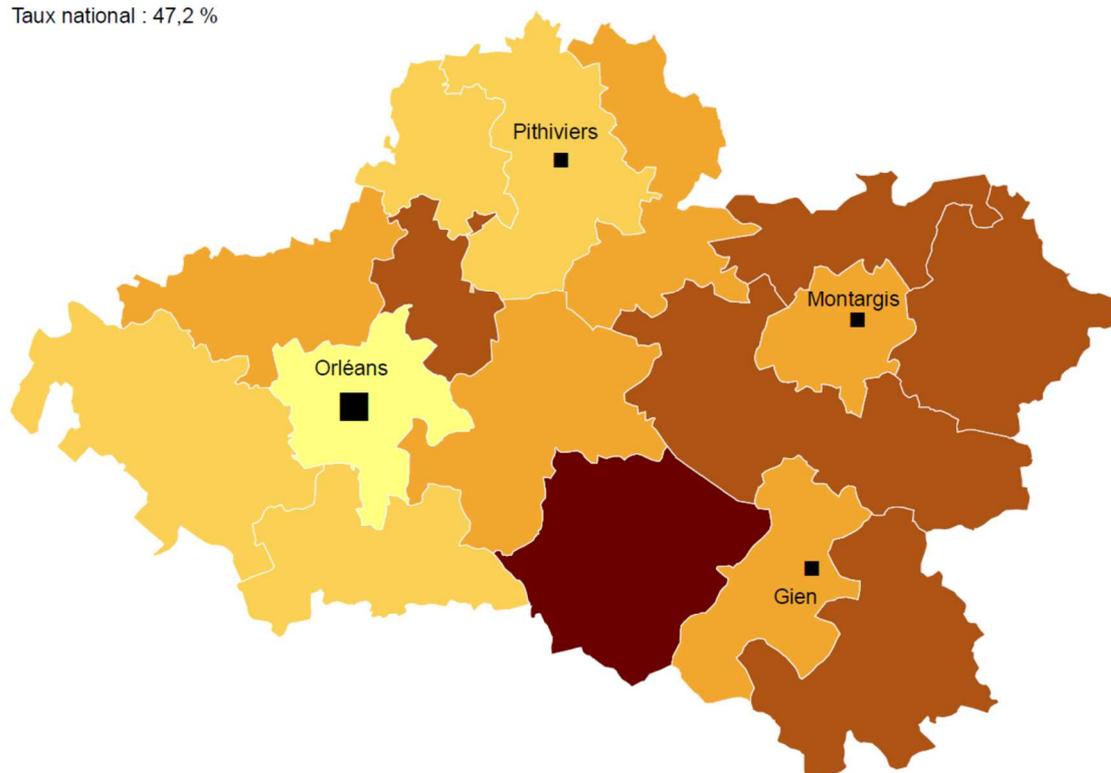
Les demandeurs d'emploi seniors représentent, fin 2018, 25,1 % des demandeurs d'emploi dans le Loiret, soit un taux inférieur à ceux du Centre-Val de Loire et de la France hexagonale (respectivement 26,9 % et 26,8 %). À l'échelle infra-départementale, le taux est le plus faible sur Orléans Métropole et le plus élevé sur les EPCI de l'est du territoire : 33,2 % sur la CC Berry Loire Puisaye, 32,0 % sur la CC des Quatre Vallées, 31,2 % sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et 30,9 % sur la CC Canaux et Forêts en Gâtinais.

Les femmes représentent, quant à elles, 49,4 % des demandeurs d'emploi dans le Loiret (48,8 % en Centre-Val de Loire et 48,7 % en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux varie de 45,8 % sur la CC de la Plaine du Nord Loiret à 53,0 % sur la CC de la Forêt.

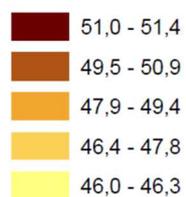
Les demandeurs d'emploi de longue durée (catégorie ABC) représentent, fin 2018, 47,4 % des demandeurs d'emploi dans le Loiret, soit un taux inférieur à celui du Centre-Val de Loire (48,4 %) mais proche de celui de la France hexagonale (47,2 %). Orléans Métropole a le plus faible taux de demandeurs d'emploi de longue durée (46,0 %). Les taux les plus élevés sont retrouvés dans l'est du département : 51,4 % sur la CC du Val de Sully, 50,4 % sur la CC des Quatre Vallées, 50,2 % sur la CC Berry Loire Puisaye, 49,9 % sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, etc.

Carte 10 – Taux de demandeurs d'emploi de longue durée

Taux national : 47,2 %



Taux de demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée (> 1 an) de catégorie ABC au 31.12.2018 (en %)



Source : Pôle emploi
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 8 – Revenus et foyers fiscaux

Territoires	Revenus nets imposables moyens annuels par foyer fiscal (2016) (en euros)	Nombre de foyers fiscaux imposés (2016) (en effectifs)	Nombre de foyers fiscaux non imposés (2016) (en effectifs)	Nombre de foyers fiscaux (2016) (en effectifs)	Part de foyers fiscaux non imposés (2016) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	22 663	14 181	21 910	36 091	60,7
CC Berry Loire Puisaye	23 092	4 348	6 389	10 737	59,5
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	24 302	64 33	9 528	15 961	59,7
CC Giennoises	23 605	6 204	8 365	14 569	57,4
CC de la Beauce Loirétaine	27 096	4 232	4 304	8 536	50,4
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	23 469	5 178	6 954	12 132	57,3
CC de la Forêt	29 685	4 513	3 956	8 469	46,7
CC de la Plaine du Nord Loiret	26 166	1 590	2 087	3 677	56,8
CC des Loges	28 824	11 209	11 181	22 390	49,9
CC des Portes de Sologne	33 517	4 357	3 896	8 253	47,2
CC des Quatre Vallées	24 982	4 294	5 351	9 645	55,5
CC des Terres du Val de Loire	28 029	12 815	13 337	26 152	51,0
CC du Pithiverais	24 075	6 689	9 444	16 133	58,5
CC du Pithiverais-Gâtinais	25 819	6 102	8 509	14 611	58,2
CC du Val de Sully	26 468	6 276	7 499	13 775	54,4
Orléans Métropole	27 185	77 774	78 375	156 149	50,2
Loiret	26 339	175 114	199 487	374 601	53,3

Centre-Val de Loire	24 984	637 740	826 278	1 464 018	56,4
France hexagonale	26 774	16 170 868	20 334 929	36 505 797	55,7
France de province	25 132	29 674 528	12 450 859	17 223 669	58,0

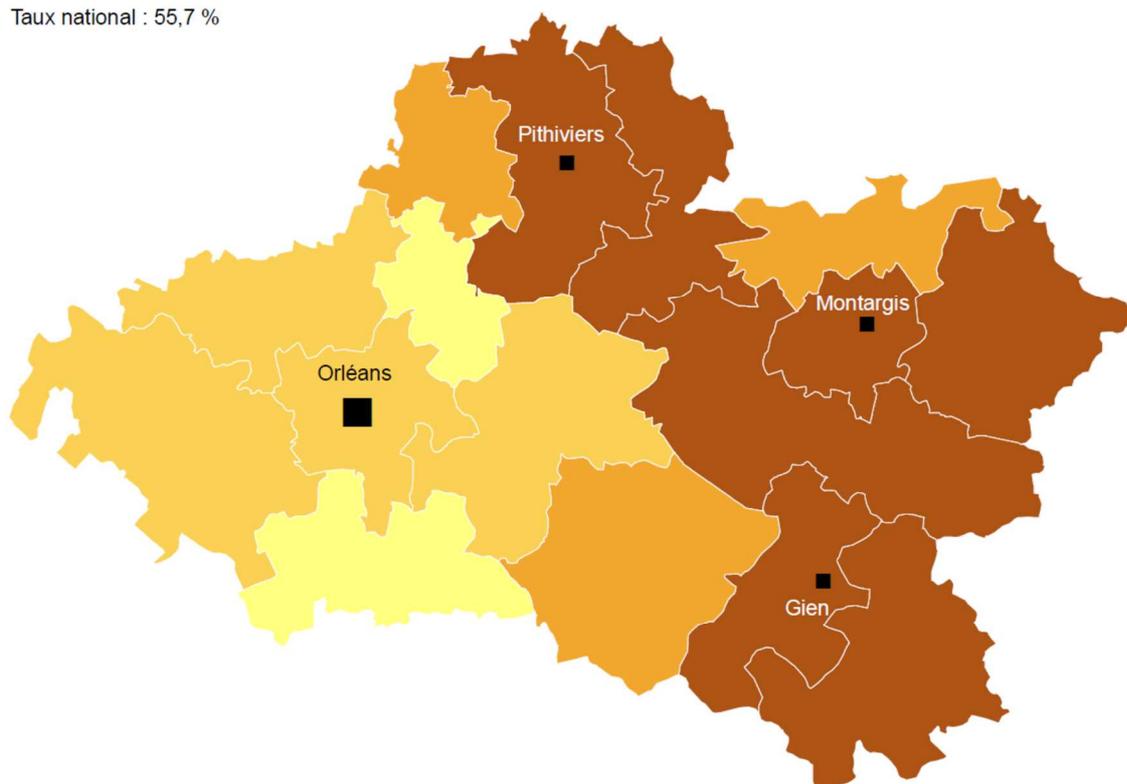
Source : DGI

Le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal dans le Loiret en 2016 est de 26 339 euros. Il est proche de celui de la France hexagonale (26 774 euros) et supérieur à celui du Centre-Val de Loire (24 984 euros). Les revenus les plus faibles sont observés dans le Montargois (22 663 euros sur la CA Montargoise et Rives du Loing, 23 469 euros sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouane). Les revenus les plus élevés sont relevés sur la CC des Portes de Sologne (33 517 euros).

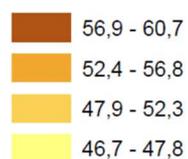
En 2016, 53,3 % des foyers fiscaux du Loiret ne sont pas imposés, soit un taux inférieur à ceux relevés aux niveaux régional et national (respectivement 56,4 % et 55,7 %). À l'échelle des EPCI, la périphérie d'Orléans Métropole (CC des Portes de Sologne, CC de la Forêt, etc.) proposent les taux de foyers fiscaux non imposés les plus faibles. À l'inverse, les taux de foyers fiscaux non imposés les plus élevés sont retrouvés à l'est et au nord du département.

Carte 11 – Part de foyers fiscaux non imposés

Taux national : 55,7 %



Part de foyers fiscaux non imposés en 2016 (en %)



Source : DGFIP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

IV – Familles

Tableau 9 – Familles isolées

Territoires	Nombre de familles monoparentales (2016) (en effectifs)	Nombre de familles (2016) (en effectifs)	Part de familles monoparentales (2016) (en %)	Nombre d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé (2016) (en effectifs)	Part d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé (2016) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	8 347	2 349	28,1	3 194	20,1
CC Berry Loire Puisaye	2 439	606	24,8	535	12,2
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	3 718	742	19,9	669	9,9
CC Giennes	3 160	628	19,9	1 105	18,0
CC de la Beauce Loirétaine	2 549	358	14,0	242	5,3
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	2 707	574	21,2	572	11,6
CC de la Forêt	2 664	383	14,4	191	3,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	1 007	109	10,9	95	5,1
CC des Loges	6 384	1 093	17,1	596	5,1
CC des Portes de Sologne	2 335	397	17,0	209	5,0
CC des Quatre Vallées	2 462	463	18,8	303	6,6
CC des Terres du Val de Loire	7 299	1 294	17,7	878	6,7
CC du Pithiverais	4 365	899	20,6	753	9,1
CC du Pithiverais-Gâtinais	3 734	795	21,3	635	9,2
CC du Val de Sully	3 546	575	16,2	713	11,0

Orléans Métropole	39 256	10 355	26,4	10 800	14,7
Loiret	95 236	21 479	22,6	21 321	12,1
Centre-Val de Loire	347 972	78 284	22,5	72 792	11,5
France hexagonale	9 055 984	2 173 856	24,0	2 045 481	12,5

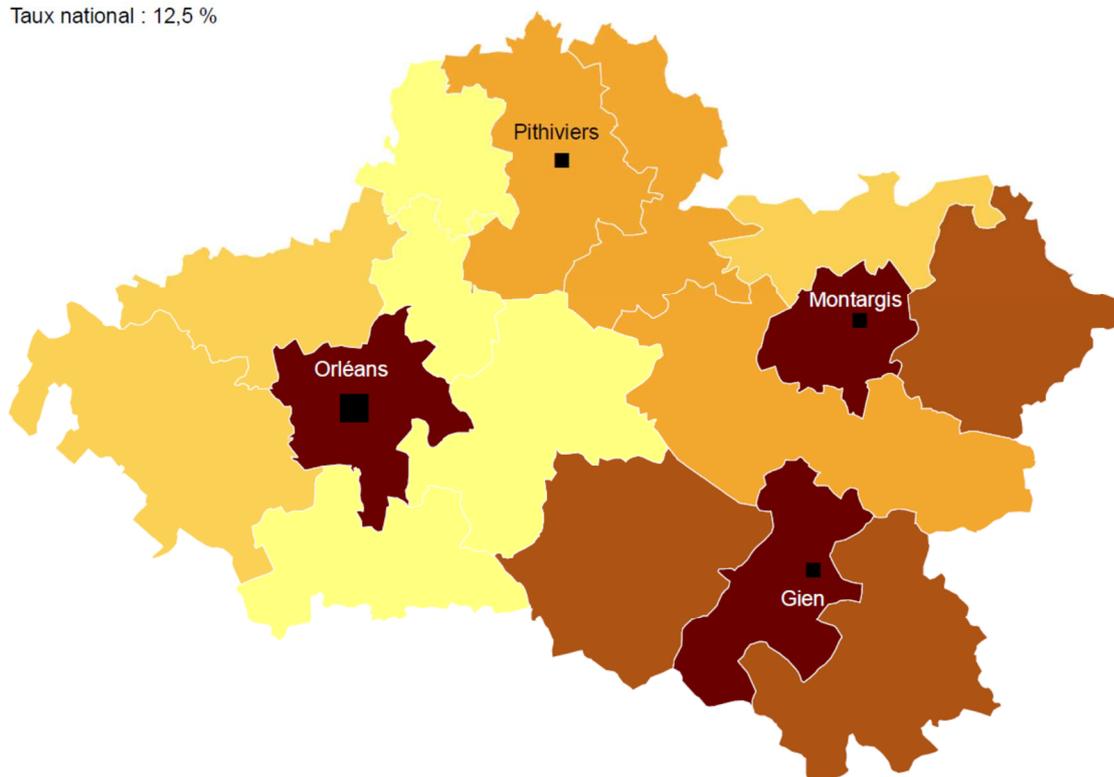
Source : DGI

Au recensement de population de 2016, 22,6 % des familles du Loiret sont des familles monoparentales (22,5 % en Centre-Val de Loire et 24,0 % en France hexagonale). Les taux de familles monoparentales sont les plus élevés dans les grandes agglomérations du département (28,1 % sur la CA Montargoise et Rives du Loing et 26,4 % sur Orléans Métropole).

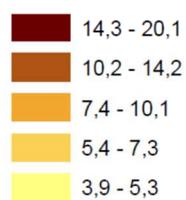
En 2016, 12,1 % des enfants du Loiret vivent dans une famille sans actif occupé (11,5 % en Centre-Val de Loire et 12,5 % en France hexagonale). Les taux d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé sont les plus élevés sur les grandes agglomérations de la région (CA Montargoise et Rives du Loing, Orléans Métropole, CC Giennaises). À l'inverse, les EPCI en périphérie d'Orléans Métropole ont les taux les plus faibles.

Carte 12 – Part d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé

Taux national : 12,5 %



Part d'enfant vivant dans une famille sans actif occupé en 2016 (en %)



Source : Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

V – Minima sociaux et pauvreté

Tableau 10 – Allocataires de minima sociaux au 31.12.2017

Territoires	Nombre d'allocataires à bas revenus (en effectifs)	Taux d'allocataires à bas revenus (en %)	Nombre d'allocataires de l'AAH (en effectifs)	Taux d'allocataires de l'AAH (en %)	Nombre d'allocataires du RSA (en effectifs)	Taux d'allocataires du RSA (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	5 470	48,7	1 130	3,5	2 472	9,0
CC Berry Loire Puisaye	1 026	40,5	223	2,3	402	4,7
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	1 388	35,3	311	2,1	514	4,2
CC Giennoises	1 649	40,8	500	3,7	634	5,8
CC de la Beauce Loirétaine	464	19,2	153	1,6	111	1,7
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	1 080	38,4	204	1,9	419	4,5
CC de la Forêt	432	18,3	85	0,9	113	1,8
CC de la Plaine du Nord Loiret	208	23,1	46	1,2	61	2,2
CC des Loges	1 451	23,7	247	1,1	461	2,7
CC des Portes de Sologne	471	22,8	82	1,0	130	2,0
CC des Quatre Vallées	734	31,2	204	2,2	295	4,0
CC des Terres du Val de Loire	1 657	24,3	370	1,4	493	2,5
CC du Pithiverais	1 590	35,0	376	2,4	593	4,8

CC du Pithiverais-Gâtinais	1 142	31,7	206	1,4	344	3,2
CC du Val de Sully	1 094	31,4	229	1,7	344	3,2
Orléans Métropole	20 141	40,8	4 440	2,7	7 472	5,9
Loiret	39 810	36,9	8 763	2,3	14 802	5,0
Centre-Val de Loire	154 865	37,7	41 696	3,0	56 938	4,9
France hexagonale	4 290 824	40,3	1 086 439	3,0	1 647 994	5,8

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee

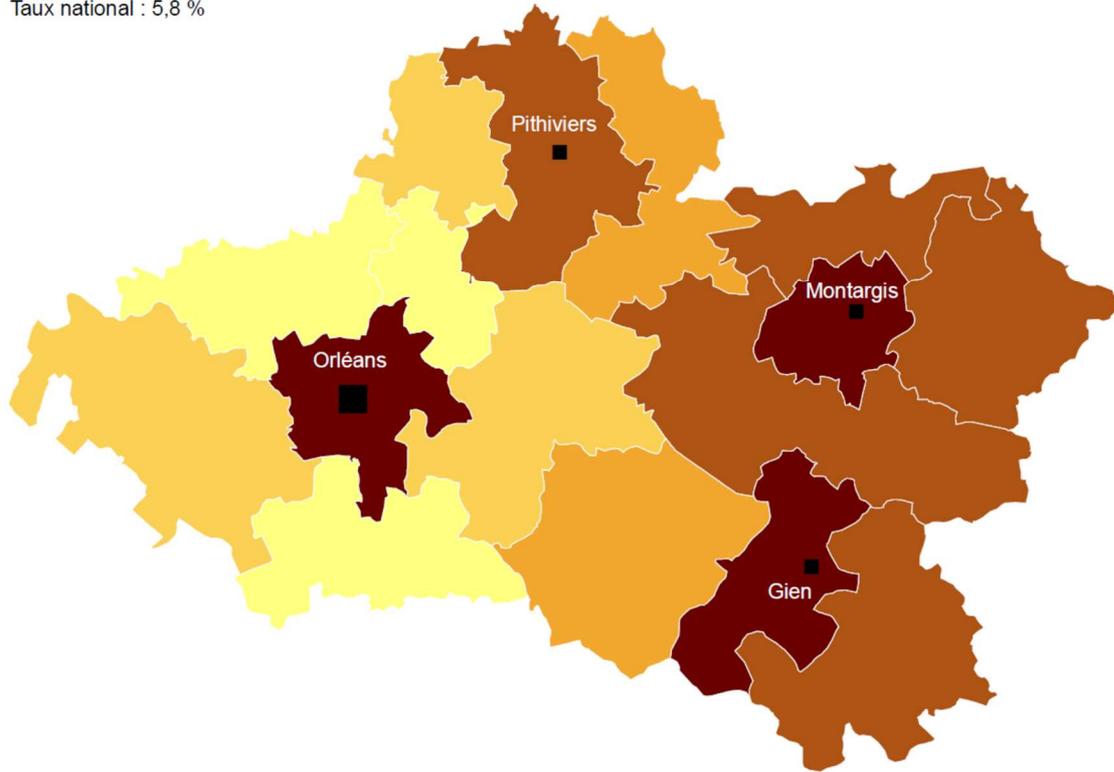
Au 31 décembre 2017, 36,9 % des allocataires (CAF et MSA) du Loiret ont de bas revenus. Le taux d'allocataires à bas revenus est de 37,7 % dans le Centre-Val de Loire et 40,3 % en France hexagonale. Le taux d'allocataires à bas revenus est le plus élevé sur la CA Montargoise et Rives du Loing (48,7 %), Orléans Métropole (40,8 %), CC Giennes (40,8 %) et CC Berry Loire Puisaye (40,5 %).

Le taux d'allocataires de l'AAH, fin 2017, est légèrement inférieur à la région et au niveau national (respectivement 2,3 % sur le département contre 3,0 % en Centre-Val de Loire et en France hexagonale). À l'échelle infra-départementale, les taux de bénéficiaires de l'AAH sont les plus élevés dans les agglomérations et à l'est du département et les plus faibles en périphérie d'Orléans Métropole.

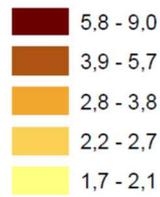
Fin 2017, Le taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) dans le département est de 5,0 %, soit un taux proche de ceux de la région et de la France hexagonale (respectivement 4,9 % et 5,8 %). Le taux d'allocataires du RSA est le plus élevé sur la CA Montargoise et Rives du Loing (9,0 %), Orléans Métropole (5,9 %) et la CC Giennes (5,8 %). À l'inverse, les taux sont les plus faibles en périphérie de la métropole orléanaise.

Carte 13 – Taux d’allocataires du RSA

Taux national : 5,8 %



Taux d’allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au 31.12.2017 (en %)



Source : Cnaf, CCMSA, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 11 – Allocataires dépendant des prestations sociales et taux de pauvreté au 31.12.2017

Territoires	Nombre d'allocataires dont la part des prestations dans le revenu est de 100 % (en effectifs)	Part d'allocataires dont la part des prestations dans le revenu est de 100 % (en %)	Taux de pauvreté (2016) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	2 317	20,6	19,6
CC Berry Loire Puisaye	377	14,9	14,8
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	503	12,8	13,2
CC Giennoises	609	15,1	17,5
CC de la Beauce Loirétaine	134	5,6	6,4
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	371	13,2	13,2
CC de la Forêt	123	5,2	5,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	55	6,1	7,6
CC des Loges	416	6,8	7,5
CC des Portes de Sologne	128	6,2	7,1
CC des Quatre Vallées	269	11,5	10,1
CC des Terres du Val de Loire	494	7,2	7,7
CC du Pithiverais	538	11,9	13,7
CC du Pithiverais-Gâtinais	324	9,0	11,2
CC du Val de Sully	326	9,4	11,5
Orléans Métropole	7 990	16,2	14,9
Loiret	14 928	13,8	13,2
Centre-Val de Loire	60 703	14,8	13,2
France hexagonale	1 777 558	16,7	14,7

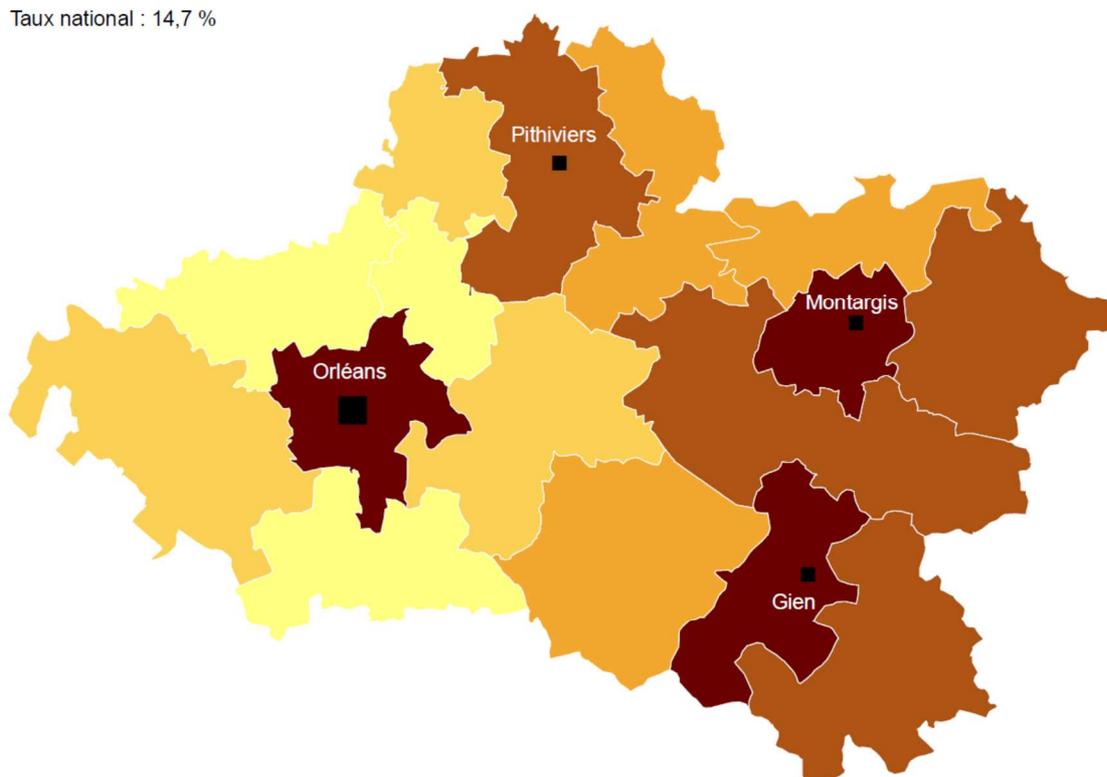
Sources : Cnaf, CCMSA, Insee – Taux de pauvreté : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Fin 2017, dans le Loiret, la part d’allocataires dont la part des prestations dans le revenu est de 100 % est de 13,8 %, soit un taux inférieur à celui du Centre-Val de Loire et de la France hexagonale (respectivement 14,8 % et 16,7 %). À l’échelle infra-départementale, le taux varie de 5,2 % sur la CC de la Forêt à 20,6 % sur la CA Montargoise et Rives du Loing.

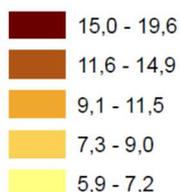
En 2016, le taux de pauvreté du Loiret est comparable à celui du Centre-Val de Loire et inférieur au niveau national (respectivement 13,2 % dans le Loiret et en Centre-Val de Loire contre 14,7 % au niveau national). Les taux de pauvreté les plus élevés sur le territoire loirétain se trouvent sur la CA Montargoise et Rives du Loing (19,6 %), la CC Giennes (17,5 %), Orléans Métropole (14,9 %) et les communautés de communes de l’est du département. À l’inverse, les taux de pauvreté les plus faibles concernent les EPCI en périphérie de la métropole orléanaise (CC de la Forêt, CC de la Beauce Loirétaine, CC des Portes de Sologne).

Carte 14 – Taux de pauvreté

Taux national : 14,7 %



Taux de pauvreté en 2016 (en %)



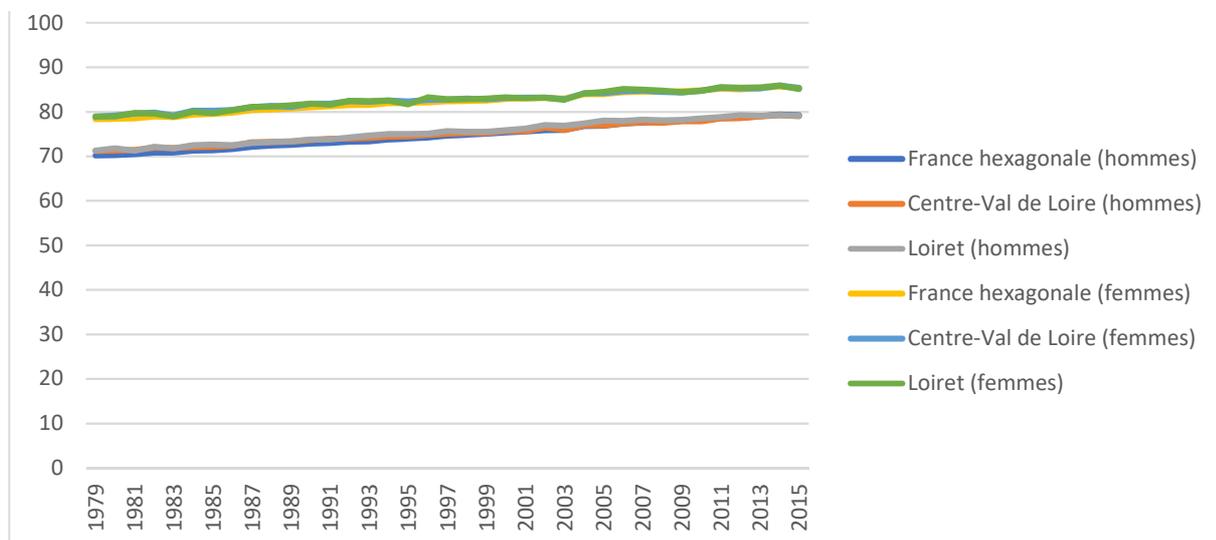
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

[PARTIE III]

ÉTAT DE SANTÉ

I – Données de mortalité

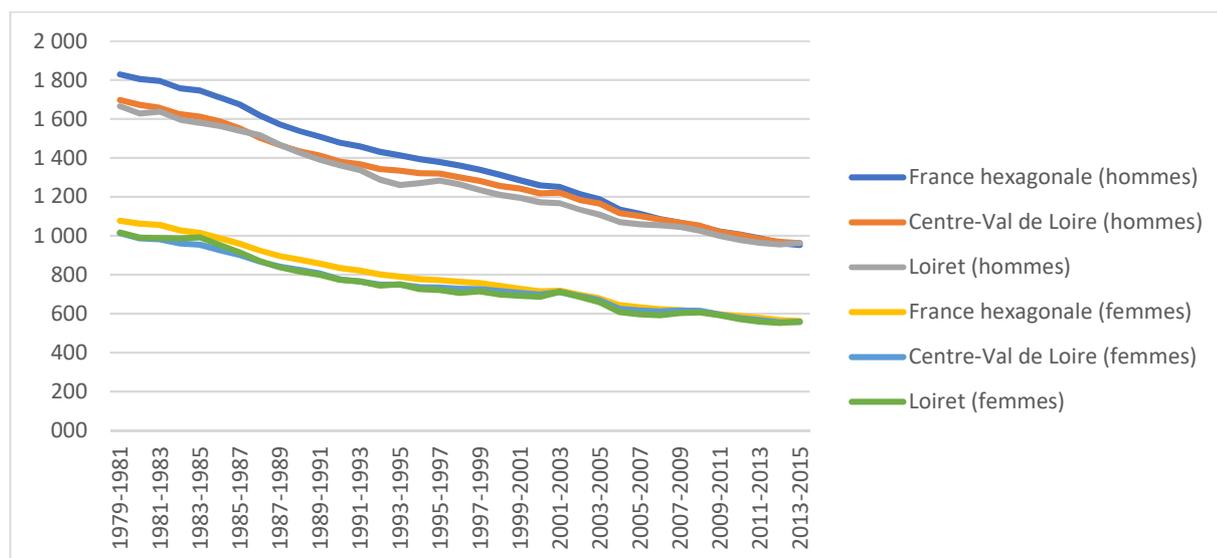
Graphique 1 – Espérance de vie à la naissance



Sources : Inserm CépiDc, Insee

Que ce soit chez les hommes comme chez les femmes, les habitants du Loiret ont une espérance de vie proche de la moyenne nationale. Ainsi en 2015, l'espérance de vie des hommes du département s'élève à 79,1 ans (79,2 ans en France hexagonale) et celle des femmes à 85,1 ans (85,4 ans en France hexagonale). Depuis plus de 35 ans, que ce soit au niveau national, régional ou départemental, et quel que soit le sexe, l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter : 70,2 ans chez les hommes en France hexagonale en 1979, 71,2 ans chez ceux du Centre-Val de Loire et 71,3 chez ceux du Loiret à la même date. En 2015, l'espérance de vie des hommes est de 79,2 en France, 79,0 en Centre-Val de Loire et 79,1 dans le Loiret. Le même constat est relevé chez les femmes : 78,4 ans chez les femmes en France hexagonale en 1979, 78,9 ans en Centre-Val de Loire et 79,0 ans dans le Loiret contre 85,4 ans en France hexagonale en 2015, 85,4 ans en Centre-Val de Loire et 85,1 ans dans le Loiret.

Graphique 2 – Évolution de la mortalité générale



Sources : Inserm CépiDc, Insee

En plus de 35 ans, que ce soit chez les hommes comme chez les femmes, la mortalité a profondément diminué, ce qui signifie un recul de l'âge au décès. Chez les hommes, les baisses des taux de mortalité sont cependant plus importantes au niveau national en comparaison au Centre-Val de Loire et au département (-47,9 % en France hexagonale entre 1979-1981 et 2013-2015, contre -43,3 % en Centre-Val de Loire et -42,1 % dans le Loiret). Même constat chez les femmes, la baisse des taux de mortalité est également plus importante au niveau national (-47,8 % en France hexagonale contre -45,0 % en Centre-Val de Loire et -45,1 % dans le Loiret).

Quels que soient la période et le territoire, les taux de mortalité des hommes sont plus élevés que ceux des femmes. Pour la dernière période analysée (2013-2015), le taux de mortalité des hommes dans le Loiret est de 964,1 pour 100 000 habitants (952,6/100 000 en France hexagonale et 962,9/100 000 en Centre-Val de Loire), contre 558,7/100 000 chez les femmes du département (562,5/100 000 en France et 557,8 dans la région).

Tableau 12 – Part des grandes causes de décès dans la mortalité générale

Territoires	Part de décès annuel moyen Cancers (2007-2015) (en %)	Part de décès annuel moyen Maladies de l'appareil circulatoire (2007-2015) (en %)	Part de décès annuel moyen Causes externes de mortalité et de morbidité (2007-2015) (en %)	Part de décès annuel moyen Maladies du système nerveux (2007-2015) (en %)	Part de décès annuel moyen Maladies de l'appareil respiratoire (2007-2015) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	28,6	27,4	6,9	6,9	5,9
CC Berry Loire Puisaye	24,4	31,1	6,1	6,3	5,2
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	27,5	27,4	7,1	7,5	4,3
CC Giennoises	28,5	28,1	6,6	7,0	4,5
CC de la Beauce Loirétaine	29,6	27,3	7,2	4,9	6,1
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	31,3	24,9	7,8	5,4	5,3
CC de la Forêt	30,2	23,2	7,9	6,7	6,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	23,2	29,6	7,2	6,5	6,7
CC des Loges	29,9	27,1	6,8	5,5	5,4
CC des Portes de Sologne	30,1	26,3	8,6	7,6	5,0
CC des Quatre Vallées	30,4	28,3	8,3	5,0	4,1
CC des Terres du Val de Loire	26,6	25,6	6,9	8,4	5,3
CC du Pithiverais	28,1	23,1	7,2	4,6	5,5
CC du Pithiverais-Gâtinais	26,0	25,1	6,3	6,5	5,8
CC du Val de Sully	26,6	28,0	7,2	8,6	6,1
Orléans Métropole	30,3	25,3	7,1	6,2	5,3

Loiret	28,8	26,3	7,1	6,6	5,4
Centre-Val de Loire	28,4	26,3	6,7	6,2	5,8
France hexagonale	28,2	26,0	6,8	6,1	6,5

Source : Inserm CépiDc

Dans le Loiret, on enregistre au cours de la période 2007-2015, en moyenne 5 671 décès par an (2 942 hommes et 2 728 femmes).

Le cancer est la première cause de décès dans le Loiret comme dans les territoires de référence. Il représente sur le département 28,8 % des décès (28,4 % en Centre-Val de Loire et 28,2 % en France hexagonale).

Viennent ensuite les maladies de l'appareil circulatoire, responsables de 1 492 décès en moyenne par an dans le département (26,3 % de l'ensemble des décès), les causes externes de mortalité et de morbidité (7,1 %), les maladies du système nerveux (6,6 %) et les maladies de l'appareil respiratoire (5,4 %).

Tableau 13 – Taux standardisé de mortalité générale

Territoires	Taux standardisé de mortalité générale (2007-2015) (pour 100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	810,2*
CC Berry Loire Puisaye	876,2*
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	839,1*
CC Giennoises	831,9*
CC de la Beauce Loirétaine	755,8
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	846,3*
CC de la Forêt	769,2
CC de la Plaine du Nord Loiret	806,0
CC des Loges	743,4
CC des Portes de Sologne	724,5
CC des Quatre Vallées	785,0

CC des Terres du Val de Loire	810,7*
CC du Pithiverais	745,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	848,5*
CC du Val de Sully	882,9*
Orléans Métropole	686,9*
Loiret	762,5
Centre-Val de Loire	774,3
France hexagonale	771,7

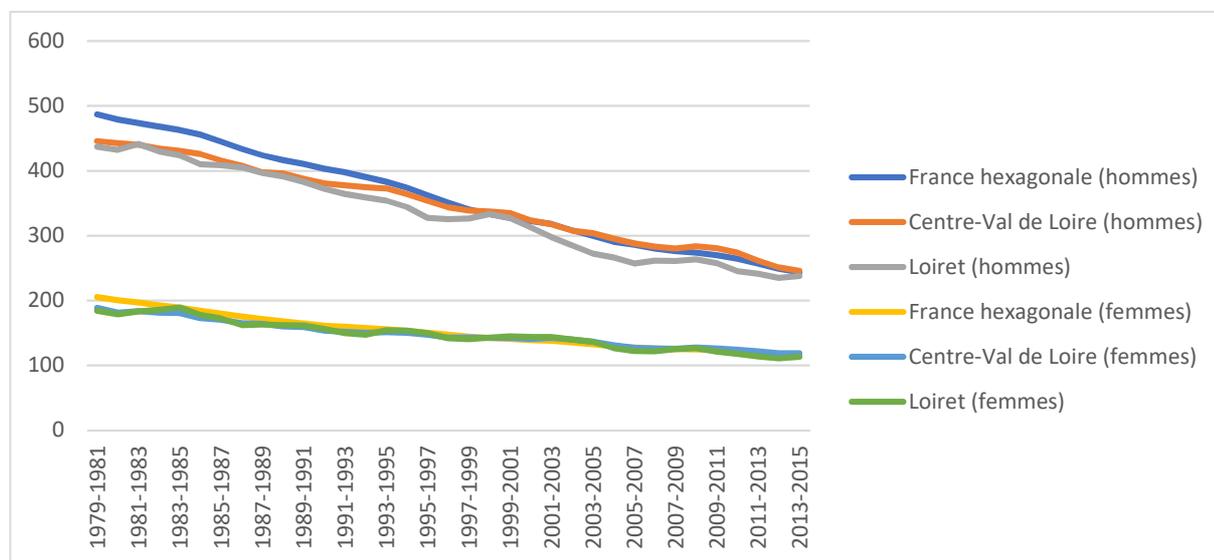
Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

Significatif avec la France hexagonale

Le taux standardisé de mortalité générale du Loiret est de 762,5 décès pour 100 000 habitants, soit un taux significativement inférieur aux échelons régional et national (respectivement 774,3/100 000 et 771,7/100 000). À l'échelle des EPCI, le taux de mortalité varie de 686,9/100 000 sur la métropole orléanaise à 882,9 sur la CC du Val de Sully.

Graphique 3 – Évolution de la mortalité prématurée



Sources : Inserm CépiDc, Insee

La mortalité prématurée diminue régulièrement en France, en Centre-Val de Loire et dans le Loiret, même si au sein de ces derniers territoires, elle diminue moins rapidement (-50,0 % chez les hommes et -43,6 % chez les femmes, entre 1979-1981 et 2013-2015, contre -44,9 % chez les hommes et -37,0 % chez les femmes en Centre-Val de Loire et -45,5 % chez les hommes et -38,3 % chez les femmes dans le Loiret).

Entre 2007 et 2015, le département compte en moyenne 1 058 décès prématurés (avant 65 ans) par an, soit un taux standardisé de mortalité de 183,5 décès pour 100 000 personnes de moins de 65 ans. Le taux de mortalité prématurée du Loiret est significativement inférieur à ceux du Centre-Val de Loire et de la France hexagonale (respectivement 195,0 / 100 000 et 190,8 / 100 000). A l'échelle du département, les taux de mortalité prématurée les plus élevés sont observés à l'est et au nord du département tandis que les plus faibles se concentrent autour de l'agglomération orléanaise.

Tableau 14 – Taux standardisé de mortalité prématurée

Territoires	Taux standardisé de mortalité prématurée (2007-2015) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	229,9*
CC Berry Loire Puisaye	232,3*
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	218,0*
CC Giennaises	206,4*
CC de la Beauce Loirétaine	169,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	203,2
CC de la Forêt	134,9*
CC de la Plaine du Nord Loiret	196,7
CC des Loges	158,0*
CC des Portes de Sologne	161,6
CC des Quatre Vallées	211,7*
CC des Terres du Val de Loire	191,6
CC du Pithiverais	197,5
CC du Pithiverais-Gâtinais	192,2
CC du Val de Sully	219,2*
Orléans Métropole	164,5*

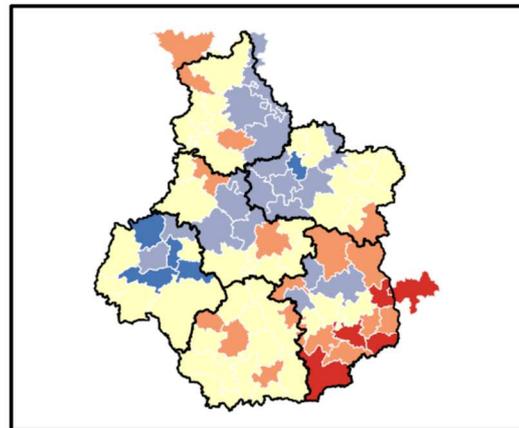
Loiret	183,5
Centre-Val de Loire	195,0
France hexagonale	190,8

Sources : Inserm CépiDc, Insee

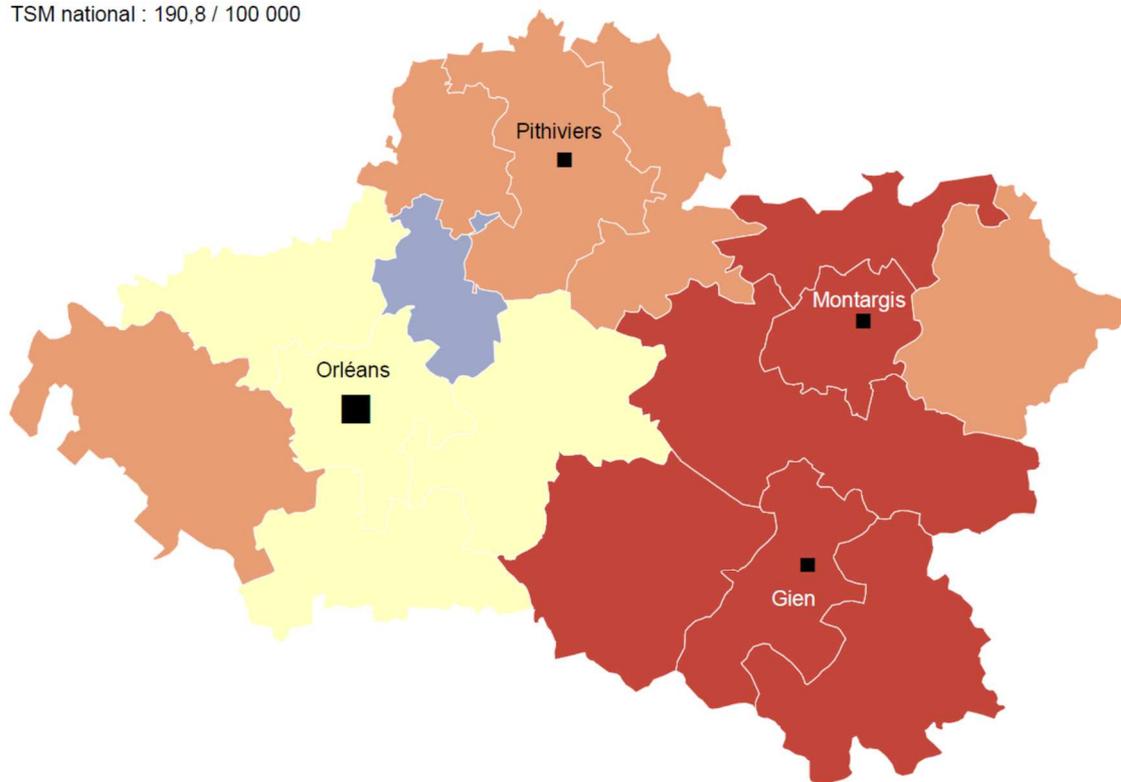
*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

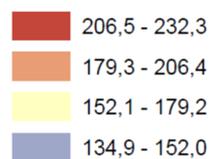
Carte 15 – Taux standardisé de mortalité prématurée



TSM national : 190,8 / 100 000



**Taux standardisé de mortalité prématurée en
2007-2015 (pour 100 000 habitants de moins de 65 ans)**



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 15 – Taux standardisés de mortalité par cancers (2007-2015) (/100 000)

Territoires	Cancers	Cancers prématurés	Cancer du côlon-rectum	Cancer de la trachée, des bronches et du poumon	Cancer du sein	Cancer de la prostate
CA Montargoise et Rives du Loing	242,1*	88,0*	26,3	46,7	33,2	45,4*
CC Berry Loire Puisaye	232,2	88,7*	22,5	47,0	30,2	36,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	239,4	77,4	27,7	52,1*	30,0	41,0
CC Giennoises	250,7*	81,3	22,9	52,8*	32,2	51,5*
CC de la Beauce Loirétaine	237,7	78,7	29,4	36,5	23,5	23,3*
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	261,3*	73,2	24,2	54,6*	37,6	36,0
CC de la Forêt	228,4	60,8	28,0	35,8	43,8	51,8
CC de la Plaine du Nord Loiret	206,7	69,4	22,0	55,7	35,8	21,3
CC des Loges	222,7	69,4	25,8	43,0	27,5	33,4
CC des Portes de Sologne	225,1	62,6	28,9	40,4	25,2	51,4
CC des Quatre Vallées	240,7	89,1	26,9	51,2	31,0	23,6*
CC des Terres du Val de Loire	234,8	78,0	29,1	42,9	34,8	36,5
CC du Pithiverais	215,8	75,8	24,6	44,0	30,3	32,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	244,7	86,0	25,3	47,7	34,4	44,1
CC du Val de Sully	244,7	87,1*	27,0	50,7	45,3*	31,4

Orléans Métropole	214,7*	66,3*	24,3	40,0*	25,4*	33,5
Loiret	228,1	73,8	25,5	44,0	29,9	36,8
Centre-Val de Loire	231,6	79,3	25,9	44,0	31,4	39,8
France hexagonale	224,5	76,0	24,5	44,8	30,2	33,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

Le taux standardisé de mortalité par cancers est de 228,1 décès pour 100 000 Loirétains, soit un taux comparable à ceux des territoires de référence (respectivement 231,6/100 000 en Centre-Val de Loire et 224,5/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, les taux de mortalité par cancers sont les plus élevés à l'est du département et les plus faibles sur la métropole orléanaise et les communautés de communes périphériques.

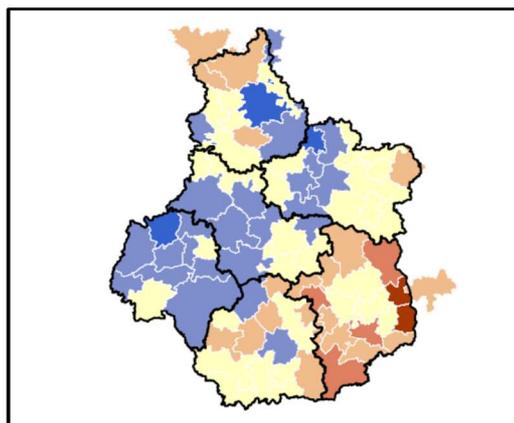
Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon est la première cause de décès par cancers dans le département et est responsable en moyenne de 309 décès par an, soit un taux de mortalité de 44,0 pour 100 000 habitants et un taux comparable aux territoires de référence (44,0/100 000 en Centre-Val de Loire et 44,8/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux de mortalité varie de 35,8/100 000 sur la CC de la Forêt à 55,7/100 000 sur la CC de la Plaine du Nord Loiret.

Le cancer du côlon-rectum est la deuxième cause de décès par cancers des habitants du Loiret avec en moyenne 185 décès par an. Le taux de mortalité pour cette localisation cancéreuse est de 25,5 décès pour 100 000 habitants. Il n'est pas significativement différent des taux régional et national (respectivement 25,9/100 000 et 24,5/100 000). Il varie de 22,0/100 000 sur la CC de la Plaine du Nord Loiret à 29,4/100 000 sur la CC de la Beauce Loirétaine.

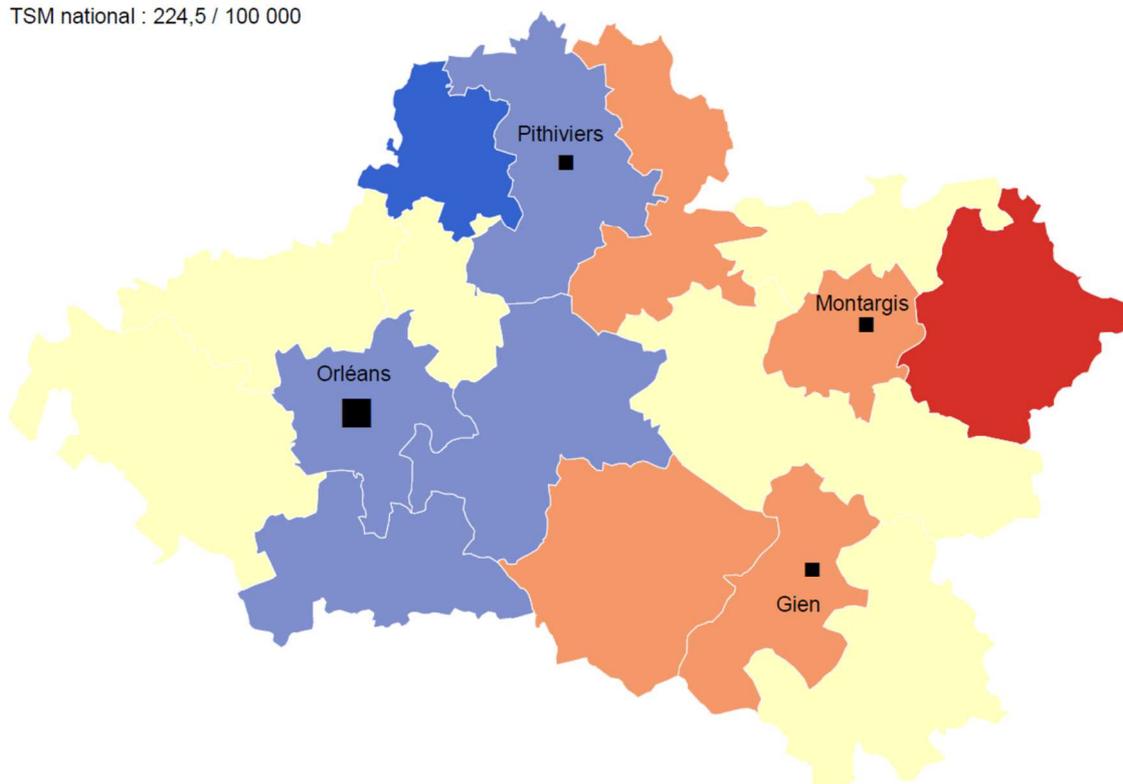
Le cancer du sein est la première cause de décès par cancer des femmes du Loiret et est responsable en moyenne de 121 par an sur la période 2007-2015, soit un taux de mortalité de 29,9 décès pour 100 000 femmes du Loiret. Le taux est comparable aux taux régional et national (31,4/100 000 en Centre-Val de Loire et 30,2/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux le plus faible est relevé sur la CC Beauce Loirétaine (23,5/100 000 femmes) et le plus élevé sur celle du Val de Sully (45,3).

Le cancer de la prostate est la deuxième cause de décès par cancers des hommes du Loiret (derrière le cancer du poumon). Il est responsable de 104 décès en moyenne par an, soit un taux de mortalité de 36,8 décès pour 100 000 habitants. Le taux de mortalité du Loiret est supérieur au taux national (33,9/100 000) mais inférieur au taux régional (39,8/100 000). Pour les EPCI, la Beauce Loirétaine a le plus faible taux tandis que la CC de la Forêt a le plus élevé (23,3 contre 51,8/100 000 habitants).

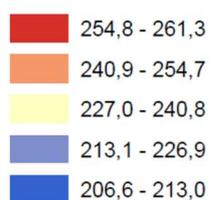
Carte 16 – Taux standardisé de mortalité par cancers



TSM national : 224,5 / 100 000



**Taux standardisé de mortalité par cancers
en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)**



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 16 – Taux standardisés de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (2007-2015) (/100 000)

Territoires	Maladies de l'appareil circulatoire	Maladies de l'appareil circulatoire prématuré	Mortalité cardiopathies ischémiques	Maladies vasculaires cérébrales
CA Montargoise et Rives du Loing	210,0*	29,7*	51,8	45,3
CC Berry Loire Puisaye	253,6*	32,5	68,1*	49,0
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	217,2*	25,8	57,8	48,8
CC Giennoises	222,4*	24,3	55,3	59,3*
CC de la Beauce Loirétaine	200,1	20,7	44,3	58,4*
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	207,1	27,6	48,4	46,2
CC de la Forêt	181,9	13,5*	43,8	37,5
CC de la Plaine du Nord Loiret	231,3*	40,9	59,5	59,9
CC des Loges	200,7	20,9	51,5	45,7
CC des Portes de Sologne	186,5	20,1	48,3	37,6
CC des Quatre Vallées	213,0	18,0	60,5	45,8
CC des Terres du Val de Loire	197,8	26,4	50,3	45,5
CC du Pithiverais	167,2*	21,2	39,8*	38,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	202,0	22,1	42,8	43,3
CC du Val de Sully	239,0*	33,5*	61,1*	54,8*
Orléans Métropole	171,4*	22,4	47,2*	38,4*
Loiret	194,8	24,0	50,3	43,9
Centre-Val de Loire	194,3	24,1	50,6	44,4
France hexagonale	195,8	23,8	49,3	43,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

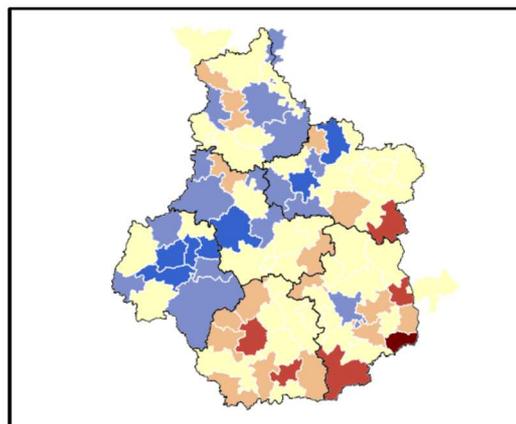
 Significatif avec la France hexagonale

Le taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire dans le Loiret est de 194,8 décès pour 100 000 habitants, soit un taux comparable aux territoires de référence (194,3/100 000 en Centre-Val de Loire et 195,8/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux le plus faible est retrouvé dans la CC du Pithiverais (167,2/100 000). À l'inverse, le taux le plus élevé concerne la CC du Berry Loire Puisaye (253,6/100 000).

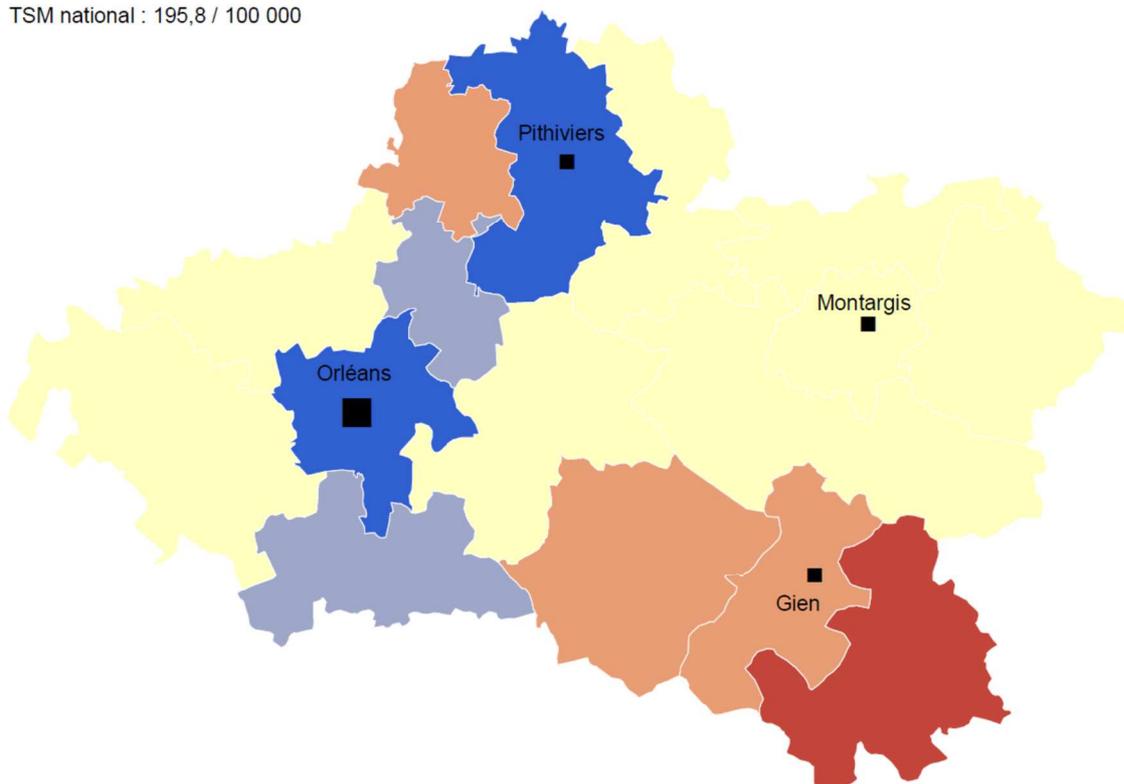
Les cardiopathies ischémiques sont responsables, dans le Loiret, de 378 décès soit un taux de mortalité de 50,3 décès pour 100 000 habitants (50,6/100 000 en Centre-Val de Loire et 49,3/100 000 en France hexagonale). Le taux le plus faible est relevé dans la CC du Pithiverais (39,8/100 000) et le plus élevé dans la CC Berry Loire Puisaye (68,1/100 000).

Les maladies vasculaires cérébrales représentent, sur la période 2007-2015, en moyenne 335 décès par an dans le Loiret. Le taux de mortalité pour cette cause est de 43,9 décès pour 100 000 habitants, soit un taux comparable à la région et au niveau national (respectivement 44,4 et 43,9/100 000). La Plaine du Nord Loiret est l'EPCI ayant le taux de mortalité pour cette cause le plus élevé (59,9) et la CC de la Forêt (37,5) celui le plus faible.

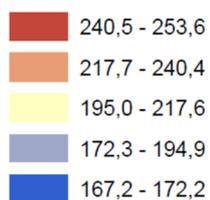
Carte 17 – Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire



TSM national : 195,8 / 100 000



Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 17 – Taux standardisé de mortalité par causes externes de mortalité et de morbidité (2007-2015) (/100 000)

Territoires	Causes externes de mortalité et de morbidité	Causes externes de mortalité et de morbidité prématuré	Accidents de la circulation	Suicides
CA Montargoise et Rives du Loing	63,6*	41,9*	9,0	18,3
CC Berry Loire Puisaye	64,3	41,8	10,3	17,8
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	68,1*	43,9*	10,8	28,2*
CC Giennoises	60,9	36,0	9,0	19,8
CC de la Beauce Loirétaine	53,8	23,8	8,1	15,5
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	74,8*	42,0	9,7	30,8*
CC de la Forêt	60,5	23,5	10,8	17,3
CC de la Plaine du Nord Loiret	63,5	40,2	12,3	13,5
CC des Loges	51,7	30,9	10,2	14,1
CC des Portes de Sologne	64,3	37,0	8,0	21,0
CC des Quatre Vallées	74,6*	48,1*	12,7	20,2
CC des Terres du Val de Loire	61,4	37,2	11,0*	18,6
CC du Pithiverais	55,8	35,6	10,0	13,8
CC du Pithiverais-Gâtinais	59,4	29,6	7,1	21,0
CC du Val de Sully	68,8*	37,8	14,1*	13,1
Orléans Métropole	48,1*	24,6*	4,0*	13,5*
Loiret	56,1	31,4	7,2	16,8
Centre-Val de Loire	56,6	33,2	7,7	18,0
France hexagonale	54,2	29,6	5,6	15,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département



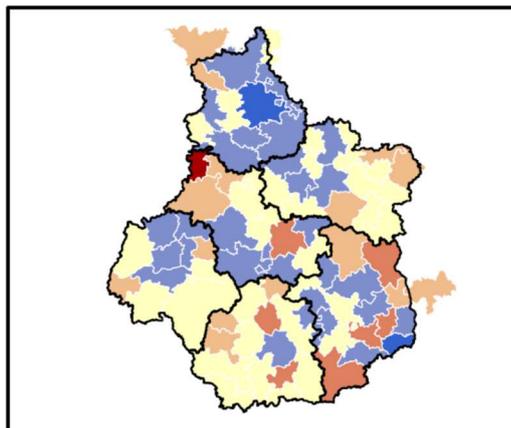
Significatif avec la France hexagonale

Au cours de la période 2007-2015, les causes externes de mortalité et de morbidité sont responsables, annuellement, dans le Loiret, de 400 décès, ce qui en fait la troisième grande cause de décès du territoire (7,0 % des décès). Le taux de mortalité du territoire est de 56,1 décès pour 100 000 habitants, soit un taux proche de la région mais supérieur au taux national (respectivement 56,1 et 56,6). En infra-départemental, l'analyse cartographique met en évidence des taux plus élevés sur l'est du département (CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, CC des Quatre Vallées, CC du Val de Sully, CC Canaux et Forêts en Gâtinais, CC Berry Loire Puisaye). La métropole orléanaise a, quant à elle, le taux le plus faible (48,1/100 000).

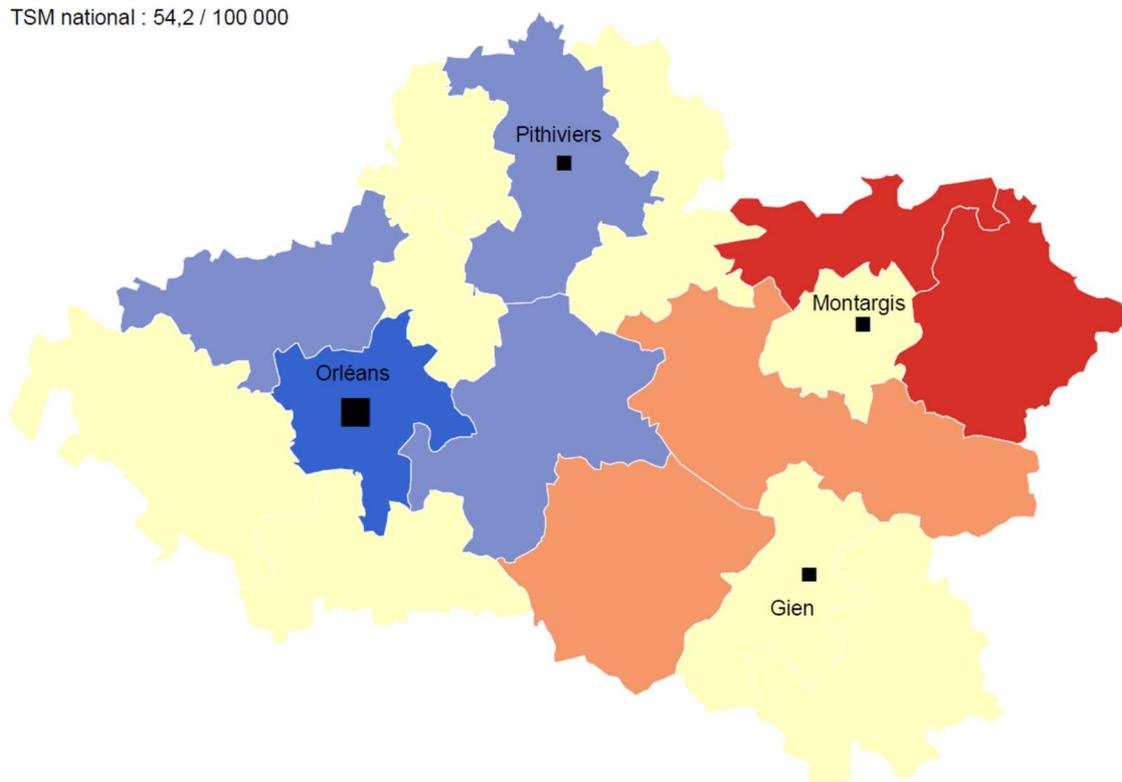
Entre 2007 et 2015, 113 décès par suicide sont recensés annuellement dans le Loiret. Le taux de mortalité pour cette cause sur le territoire loirétain est de 16,8 décès pour 100 000 habitants, soit un taux inférieur à celui de la région (18,0) mais supérieur au taux national (15,3). À l'échelle des EPCI, si le taux de mortalité par suicide est de 13,1/100 000 sur la CC du Val de Sully, il est plus de deux fois supérieur sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (30,8/100 000). D'une manière générale, les taux sont plus élevés sur l'est du département.

Les accidents de circulation représentent, en moyenne, 46 décès par an dans le Loiret au cours de la période 2007-2015. Le taux de mortalité du département est comparable à celui du Centre-Val de Loire mais supérieur à celui de la France hexagonale (respectivement 7,2/100 000 dans le Loiret contre 7,7/100 000 en Centre-Val de Loire et 5,6/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, la CC Val de Sully a le taux le plus élevé tandis que la métropole orléanaise a le taux le plus faible (respectivement 14,1/100 000 contre 4,0/100 000).

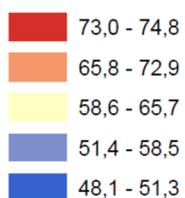
Carte 18 – Taux standardisé de mortalité par causes externes de mortalité et de morbidité



TSM national : 54,2 / 100 000

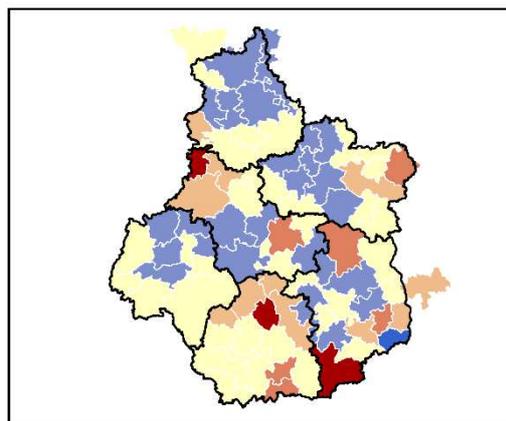


Taux standardisé de mortalité par causes externes de morbidité et de mortalité en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)

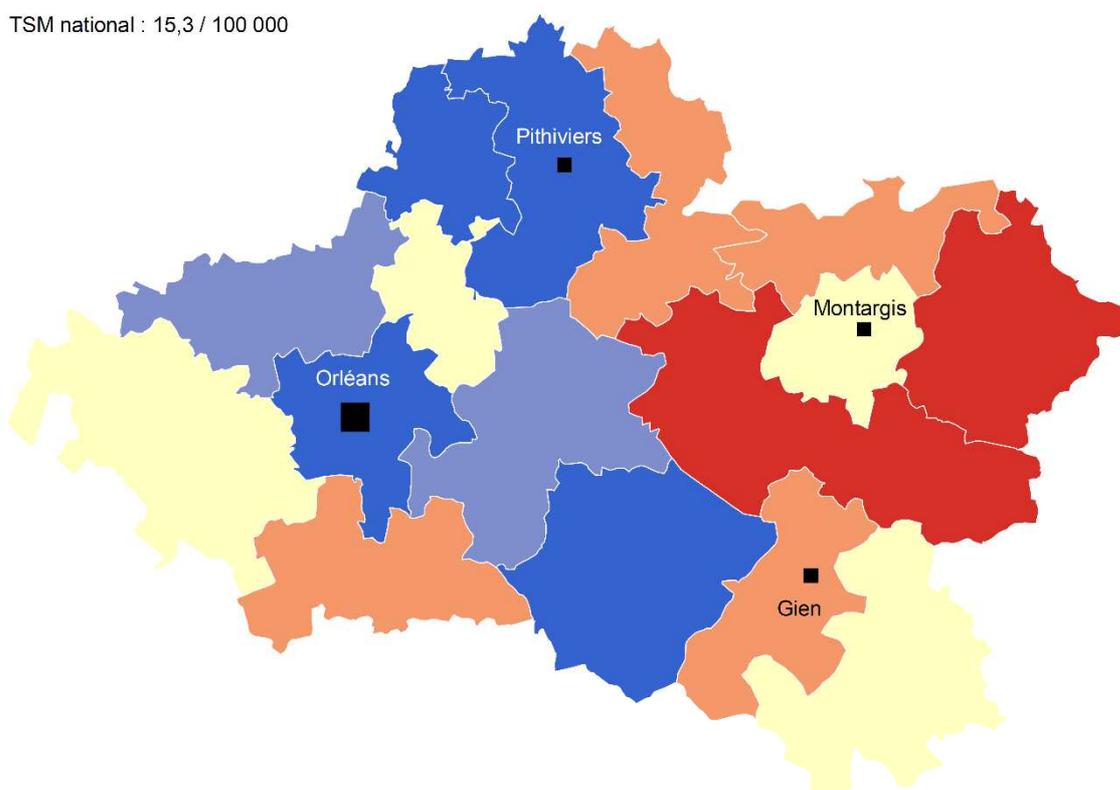


Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 19 – Taux standardisé de mortalité par suicide



TSM national : 15,3 / 100 000



Taux standardisé de mortalité par suicide en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 18 – Taux standardisé de mortalité pour les autres grandes causes décès (2007-2015) (/100 000)

Territoires	Maladies du système nerveux	Maladies de l'appareil respiratoire
CA Montargoise et Rives du Loing	53,0	45,3*
CC Berry Loire Puisaye	52,6	40,6
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	61,0*	34,2
CC Giennoises	53,8	34,5
CC de la Beauce Loirétaine	37,1*	43,8
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	44,2	43,7
CC de la Forêt	52,3	53,9*
CC de la Plaine du Nord Loiret	50,7	47,9
CC des Loges	40,2*	40,2
CC des Portes de Sologne	54,5	35,8
CC des Quatre Vallées	39,0*	30,7*
CC des Terres du Val de Loire	63,6*	40,2
CC du Pithiverais	33,5*	40,1
CC du Pithiverais-Gâtinais	51,0	47,3
CC du Val de Sully	72,9*	51,8*
Orléans Métropole	42,4*	36,2*
Loiret	48,6	39,7
Centre-Val de Loire	45,9	43,1
France hexagonale	45,7	48,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

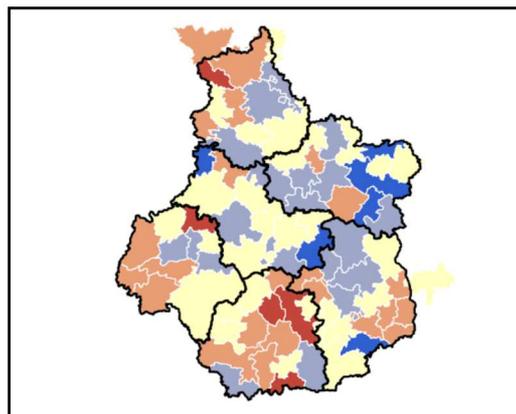
 Significatif avec la France hexagonale

Les maladies du système nerveux sont la quatrième cause de mortalité du département avec 372 décès en moyenne par an au cours de la période 2007-2015 et un taux de mortalité supérieur à la région et au niveau national (respectivement 48,6 pour 100 000 dans le Loiret contre 45,9 en Centre-Val de Loire et 45,7 en France

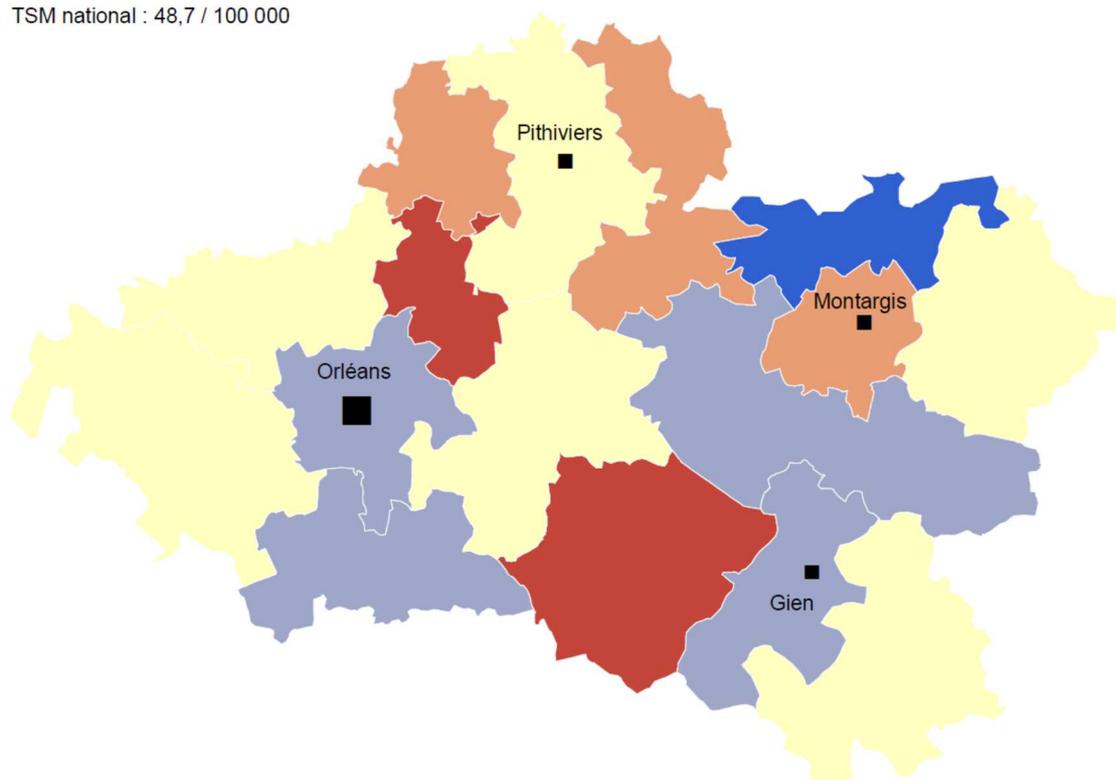
hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux varie de 37,1 dans la CC de la Beauce Loirétaine à 72,9 dans la CC du Val de Sully.

Les maladies de l'appareil respiratoire représentent, dans le département, 5,4 % de l'ensemble des décès et sont la cinquième cause de décès des habitants. Le taux de mortalité pour cette cause dans le Loiret est de 39,7 décès pour 100 000 habitants, soit un taux inférieur à ceux des territoires de référence (43,1/100 000 en Centre-Val de Loire et 48,7/100 000 en France hexagonale). La CC des Quatre Vallées a le taux le plus faible tandis que celle du Val de Sully a le taux le plus élevé (respectivement 30,7 contre 51,8).

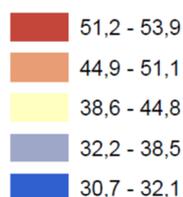
Carte 20 – Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire



TSM national : 48,7 / 100 000



Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 19 – Mortalité par diabète

Territoires	Taux standardisé de mortalité diabète (2007-2015) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	57,4
CC Berry Loire Puisaye	78,5*
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	64,5*
CC Giennes	64,7*
CC de la Beauce Loirétaine	49,5
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	60,0
CC de la Forêt	40,4*
CC de la Plaine du Nord Loiret	44,2
CC des Loges	56,9
CC des Portes de Sologne	52,4
CC des Quatre Vallées	51,7
CC des Terres du Val de Loire	60,7*
CC du Pithiverais	45,8
CC du Pithiverais-Gâtinais	54,4
CC du Val de Sully	63,0*
Orléans Métropole	44,4*
Loiret	53,2
Centre-Val de Loire	49,7
France hexagonale	47,8

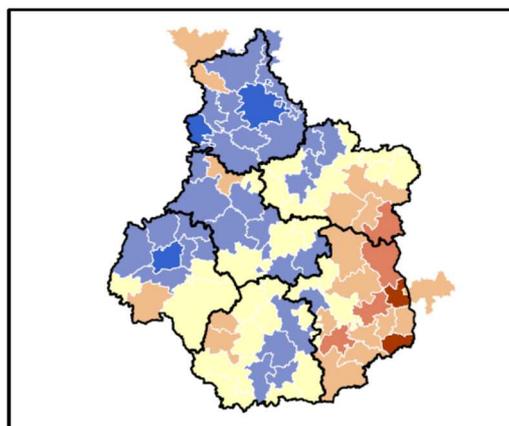
Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

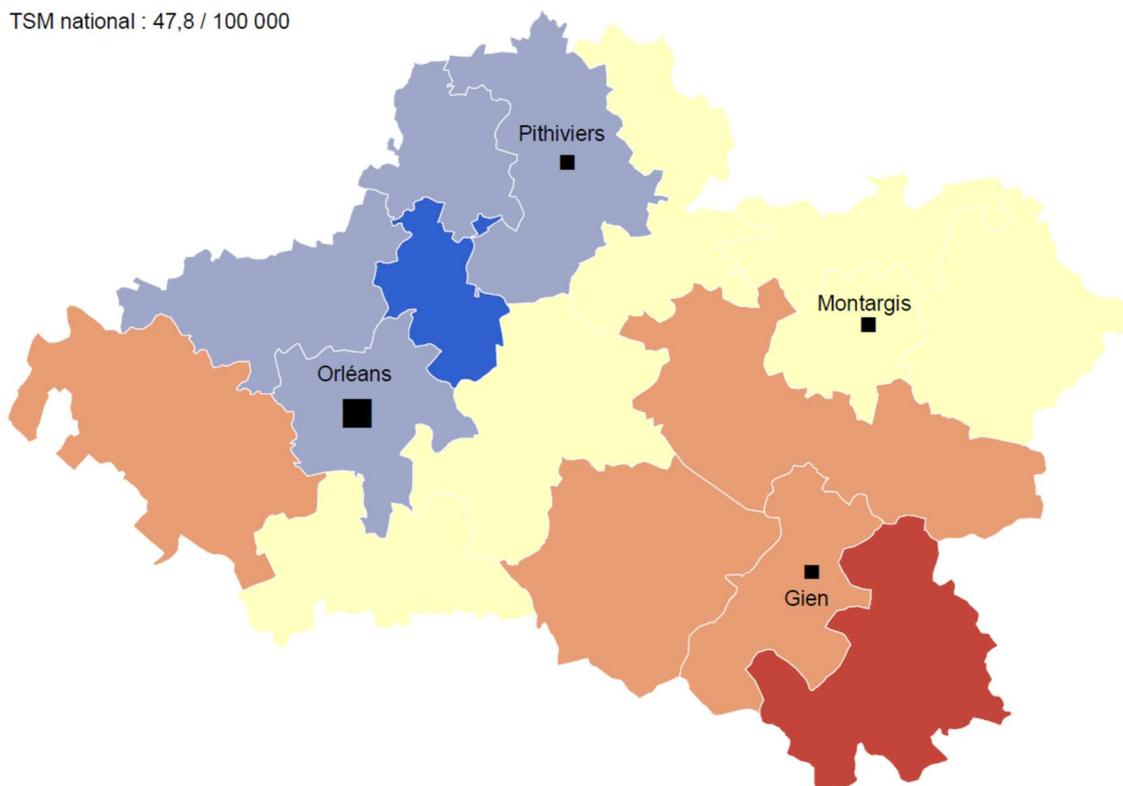
 Significatif avec la France hexagonale

Le diabète cause, en moyenne, près de 400 décès par an dans le département au cours de la période 2007-2015. Le taux de mortalité pour cette cause dans le département est significativement supérieur aux taux régional et national (respectivement 53,2/100 000 dans le Loiret contre 49,7/100 000 en Centre-Val de Loire et 47,8/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI du Loiret, la représentation cartographique met en évidence des taux plus élevés sur les communautés de communes de l'est du territoire loirétain (CC Berry, Loire, Puisaye, CC Giennoises, CC Canaux et Forêts en Gâtinais, CC du Val de Sully). À l'inverse, la métropole orléanaise ainsi que les EPCI du nord du département ont les taux les plus faibles.

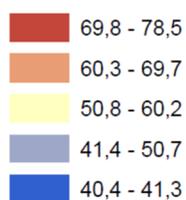
Carte 21 – Taux standardisé de mortalité par diabète



TSM national : 47,8 / 100 000



**Taux standardisé de mortalité par diabète
en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)**



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 20 – Mortalité par pathologies imputables au tabac et à l'alcool

Territoires	Taux standardisé de mortalité alcool (2007-2015) (/100 000)	Taux standardisé de mortalité tabac (2007-2015) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	34,9*	125,6*
CC Berry Loire Puisaye	38,0*	146,5*
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	33,7*	131,0*
CC Giennes	30,7	129,3
CC de la Beauce Loirétaine	23,3	105,2
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	37,1*	129,8
CC de la Forêt	17,5*	100,4
CC de la Plaine du Nord Loiret	16,9	135,3
CC des Loges	21,7*	120,0
CC des Portes de Sologne	22,9	111,0
CC des Quatre Vallées	31,0	131,5
CC des Terres du Val de Loire	30,2	115,6
CC du Pithiverais	26,8	101,6*
CC du Pithiverais-Gâtinais	23,6	110,9
CC du Val de Sully	26,1	132,9*
Orléans Métropole	23,7*	106,4*
Loiret	27,0	116,2
Centre-Val de Loire	30,5	116,9
France hexagonale	28,1	119,9

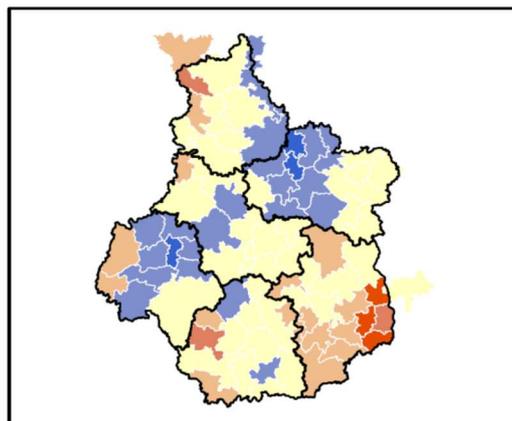
Sources : Inserm CépiDc, Insee

*Significatif avec le département

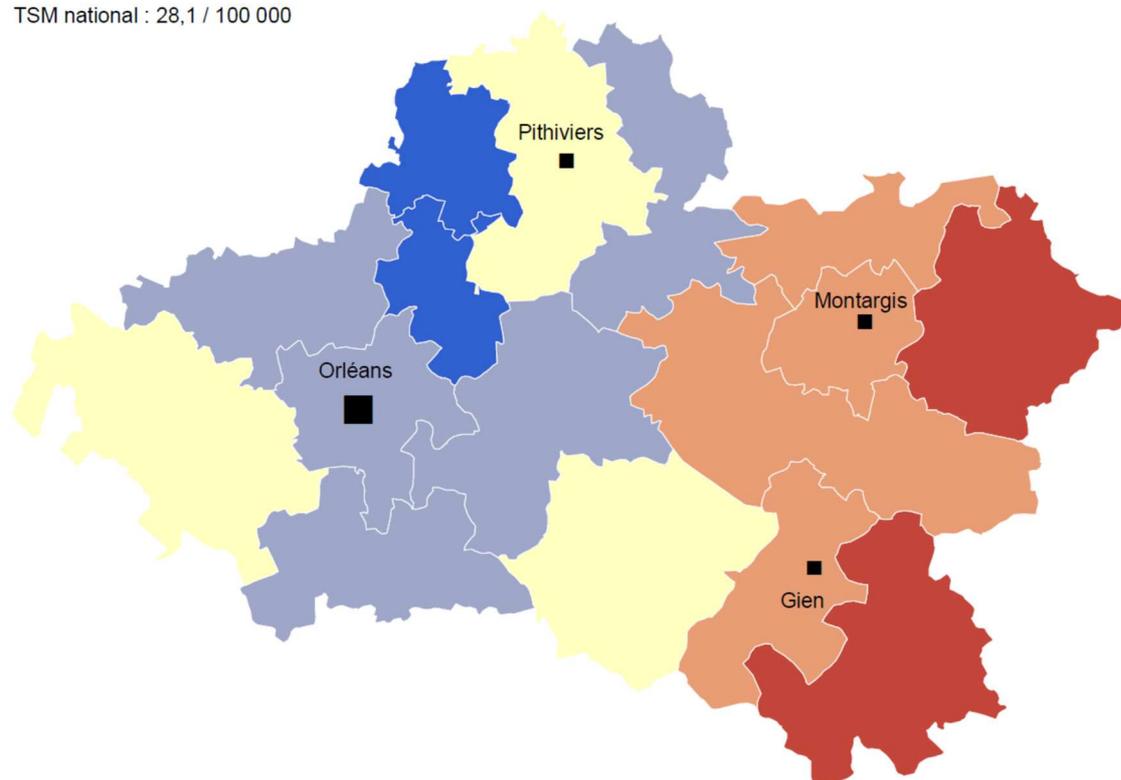
 Significatif avec la France hexagonale

Les pathologies imputables à une consommation excessive d'alcool (cancers des voies aérodigestives supérieures, cirrhose du foie, psychose alcoolique) sont responsables de 188 décès par an, en moyenne, sur le département. Le taux de mortalité pour ces pathologies, dans le Loiret, est significativement inférieur à celui du Centre-Val de Loire et comparable à celui de la France hexagonale (respectivement 27,0/100 000 dans le Loiret, 30,5/100 000 en Centre-Val de Loire et 28,1/100 000 en France hexagonale). Les communautés de communes de l'est du département présentent les taux de mortalité les plus élevés tandis que celles au nord de la métropole orléanaise ont les taux de mortalité les plus faibles du département.

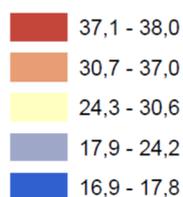
Carte 22 – Taux standardisé de mortalité par pathologies imputables à l'alcool



TSM national : 28,1 / 100 000



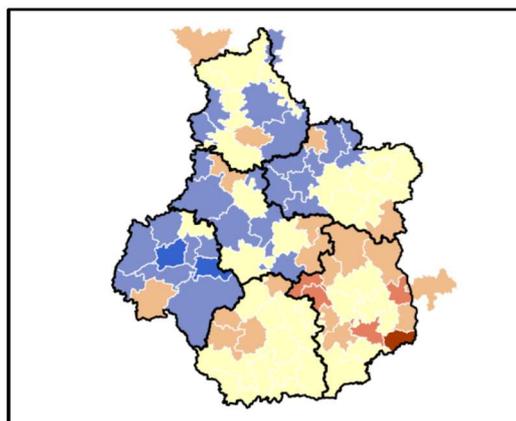
Taux standardisé de mortalité par pathologies imputables à l'alcool en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)



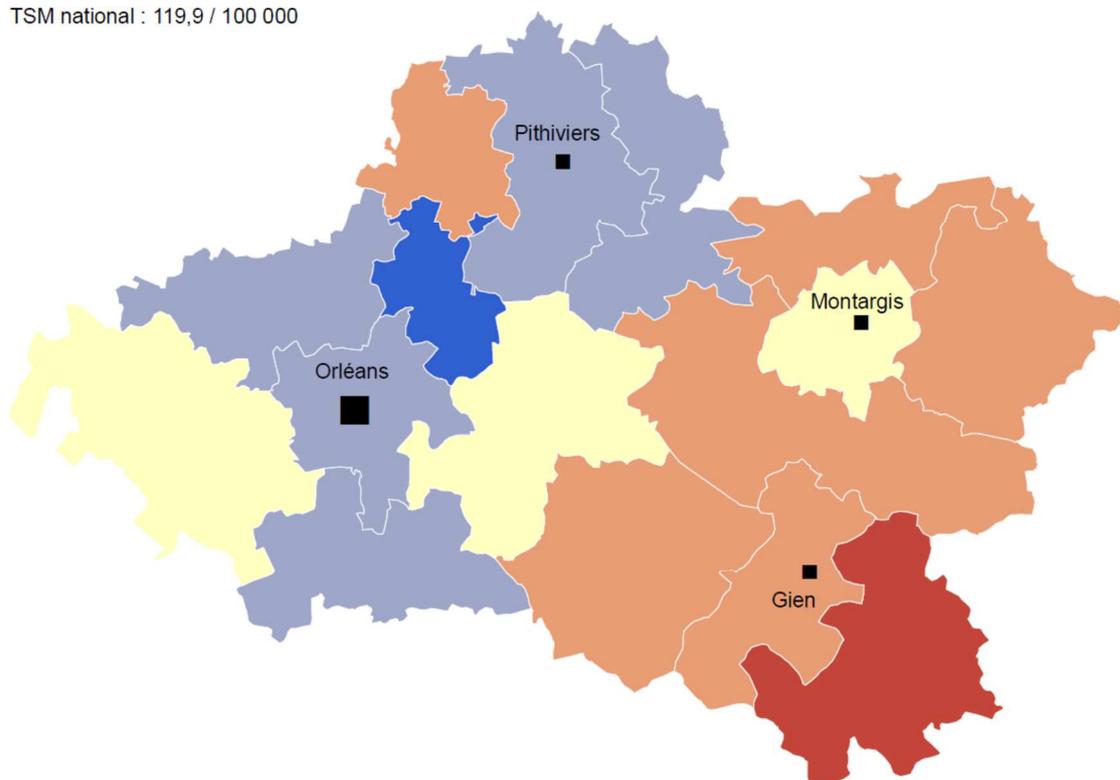
Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Le tabac (cancer de la trachée, des bronches et du poumon, cardiopathies ischémiques et bronchites pulmonaires chroniques obstructives) est responsable, dans le Loiret, en moyenne, de plus de 850 décès par an au cours de la période 2007-2015. Le taux standardisé de mortalité pour ces pathologies, dans le département, est de 116,2 décès pour 100 000 habitants, soit un taux proche du taux régional et inférieur au taux national (respectivement 116,9/100 000 et 119,9/100 000). À l'échelle des EPCI, les taux sont les plus élevés à l'est du département. La CC Berry, Loire, Puisaye a notamment le taux de mortalité le plus élevés avec 146,5/100 000. La CC de la Forêt et du Pithiverais ont, quant à elles, les taux les plus faibles (respectivement 100,4/100 000 et 101,6/100 000).

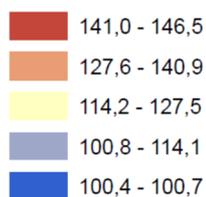
Carte 23 – Taux standardisé de mortalité par pathologies imputables au tabac



TSM national : 119,9 / 100 000



Taux standardisé de mortalité par pathologies liées au tabac en 2007-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

II – Données de morbidité

Tableau 21 – Nouvelles admissions en ALD total

Territoires	Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD (2006-2014) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	2 195,3*
CC Berry Loire Puisaye	2 274,3
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	2 208,0
CC Giennes	2 256,5
CC de la Beauce Loirétaine	2 181,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouane	2 364,9*
CC de la Forêt	2 236,7
CC de la Plaine du Nord Loiret	2 258,4
CC des Loges	2 311,0
CC des Portes de Sologne	2 258,1
CC des Quatre Vallées	2 269,8
CC des Terres du Val de Loire	2 229,1
CC du Pithiverais	2 468,8*
CC du Pithiverais-Gâtinais	2 333,7*
CC du Val de Sully	2 432,5*
Orléans Métropole	2 236,8*
Loiret	2 261,9
Centre-Val de Loire	2 178,2
France hexagonale	2 217,3

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

*Significatif avec le département

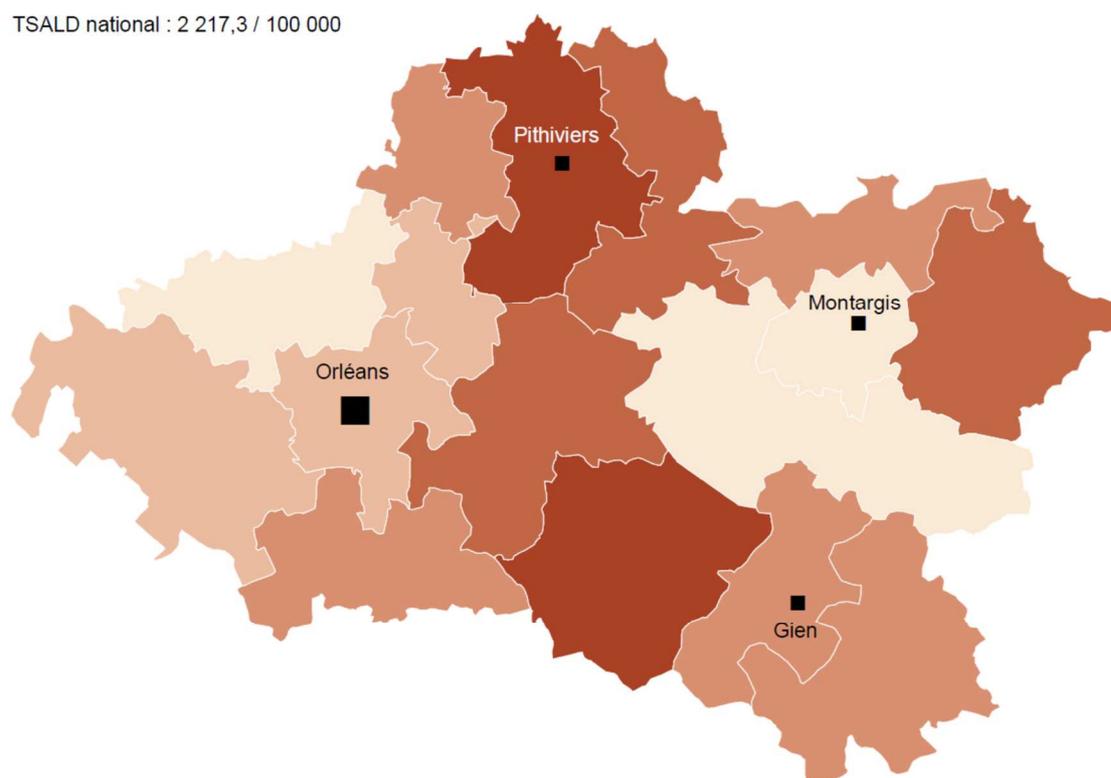
 Significatif avec la France hexagonale

Les affections de longue durée permettent l'exonération du ticket modérateur pour des soins associés à certaines maladies chroniques nécessitant un traitement prolongé. Les personnes souffrant des pathologies définies dans la liste des 30 ALD peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100 % par l'assurance maladie (régime général, régime agricole et régime des indépendants). Parmi les personnes en ALD, certaines peuvent être atteintes de plusieurs affections de longues durées. Les admissions en ALD sont inférieures à la morbidité réelle. En effet, un patient peut être atteint d'une des 30 maladies mais ne pas correspondre aux critères médicaux de sévérité ou d'évolutivité exigés. Pour des raisons personnelles, le patient peut souhaiter ne pas être exonéré ou le médecin traitant peut avoir recours plus facilement au dispositif d'ALD pour des personnes économiquement défavorisées. Un patient peut également être exonéré du ticket modérateur pour d'autres motifs (invalidité, précédente affection exonérante, etc.).

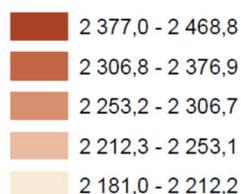
Entre 2006 et 2014, le Loiret compte, en moyenne, 14 752 nouvelles admissions en affection de longue durée par an (7 752 hommes et 6 999 femmes), soit un taux standardisé de nouvelles admissions en ALD de 2 261,9 pour 100 000 habitants. Ce taux est supérieur à ceux relevés aux niveaux régional et national (respectivement 2 178,2/100 000 en Centre-Val de Loire et 2 217,3/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des communautés de communes, le taux le plus élevé de nouvelles admissions en ALD est observé dans la CC du Pithiverais (2 468,8/100 000) et le plus faible dans la CC de la Beauce Loirétaine (2 181,0/100 000).

Carte 24 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD total

TSALD national : 2 217,3 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 22 – Nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire

Territoires	Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire (2006-2014) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	695,2*
CC Berry Loire Puisaye	748,9
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	727,1
CC Giennaises	697,5*
CC de la Beauce Loirétaine	738,6
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	823,6*
CC de la Forêt	829,0*
CC de la Plaine du Nord Loiret	812,8
CC des Loges	804,8*
CC des Portes de Sologne	806,4*
CC des Quatre Vallées	738,2
CC des Terres du Val de Loire	748,6
CC du Pithiverais	900,7*
CC du Pithiverais-Gâtinais	809,7*
CC du Val de Sully	844,7*
Orléans Métropole	714,4*
Loiret	747,8
Centre-Val de Loire	721,8
France hexagonale	722,8

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

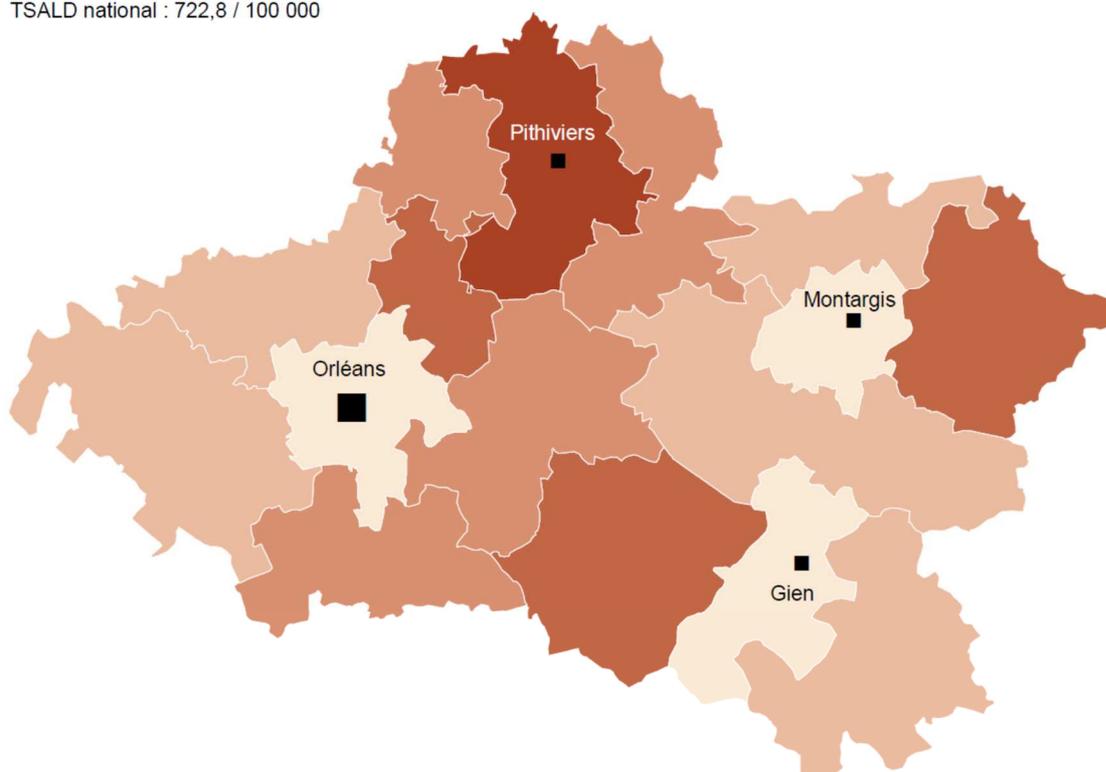
*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

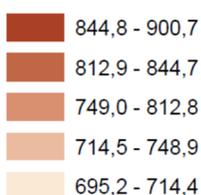
Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de nouvelles admissions en affection de longue durée dans le département (n=4 919, 33,3 %), comme dans les territoires de référence (34,1 % en Centre-Val de Loire et 32,8 % en France hexagonale). Le taux standardisé de nouvelles admissions en ALD pour maladies de l'appareil circulatoire dans le Loiret est significativement supérieur à ceux de la région et de la France hexagonale (respectivement 747,8/100 000 dans le Loiret contre 721,8/100 000 en Centre-Val de Loire et 722,8/100 000 en France hexagonale). Avec 900,7 nouvelles admissions en affection de longue durée pour maladies de l'appareil circulatoire pour 100 000 habitants, le taux de la CC du Pithiverais est le plus élevé de l'ensemble des communautés de communes du Loiret. Il est le plus faible dans la CA Montargoise et Rives du Loing avec un taux de 695,2/100 000.

Carte 25 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire

TSALD national : 722,8 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) maladies de l'appareil circulatoire en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 23 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD cancers (2006-2014) (/100 000)

Territoires	Nouvelles admissions en ALD cancers	Nouvelles admissions en ALD cancers du sein (/100 000 femmes)	Nouvelles admissions en ALD cancers de la prostate (/100 000 hommes)	Nouvelles admissions en ALD cancers du côlon-rectum	Nouvelles admissions en ALD cancers du poumon
CA Montargoise et Rives du Loing	478,5	174,5	150,2	54,1	41,9
CC Berry Loire Puisaye	464,7	149,3*	139,5	49,7	39,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	512,0*	180,4	180,5*	55,6	42,9
CC Giennes	459,1	143,1*	136,0	48,9	42,9
CC de la Beauce Loirétaine	489,3	180,7	156,7	51,8	41,4
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	520,0*	192,1	175,6*	55,4	46,3
CC de la Forêt	466,9	164,6	152,1	53,0	40,7
CC de la Plaine du Nord Loiret	444,6	174,3	112,1	58,9	47,7
CC des Loges	470,1	184,2	131,8	54,5	38,3
CC des Portes de Sologne	484,5	205,9	159,6	52,5	34,9
CC des Quatre Vallées	493,7	169,3	144,5	54,1	45,5
CC des Terres du Val de Loire	473,2	176,3	143,1	53,4	37,2
CC du Pithiverais	448,8	161,7	149,3	52,6	39,9
CC du Pithiverais-Gâtinais	498,8*	191,0	196,5*	48,7	36,9
CC du Val de Sully	482,3	192,9	124,2*	47,6	35,2
Orléans Métropole	454,6*	178,6	144,5	47,7*	36,1*
Loiret	469,8	177,2	149,0	51,0	38,5

Centre-Val de Loire	479,1	175,6	168,7	52,4	39,3
France hexagonale	481,2	174,2	169,6	52,1	41,6

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

Les tumeurs malignes représentent la deuxième cause de nouvelles admissions en affection de longue durée dans le département au cours de la période 2006-2014, avec 20,7 % (n= 3 059) de l'ensemble des ALD (22,0 % en Centre-Val de Loire et 21,7 % en France hexagonale). Le taux de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs malignes dans le département est inférieur aux taux régional et national (respectivement 469,8/100 000 dans le Loiret contre 479,1/100 000 en Centre-Val de Loire et 481,2/100 000 en France hexagonale). Les EPCI du nord-est du département cumulent les taux de nouvelles admissions en ALD cancers les plus élevés tandis qu'ils sont plus faibles sur Orléans Métropole, le nord ainsi que dans le sud du département.

Le cancer du sein est la première cause de nouvelles admissions en ALD cancers avec en moyenne 608 ALD par an au cours de la période 2006-2014. Le taux de nouvelles admissions du département est de 177,2 nouvelles ALD cancers du sein pour 100 000 femmes. Le taux est comparable aux taux régional et national (respectivement 175,6/100 000 en Centre-Val de Loire et 174,2/100 000 en France hexagonale).

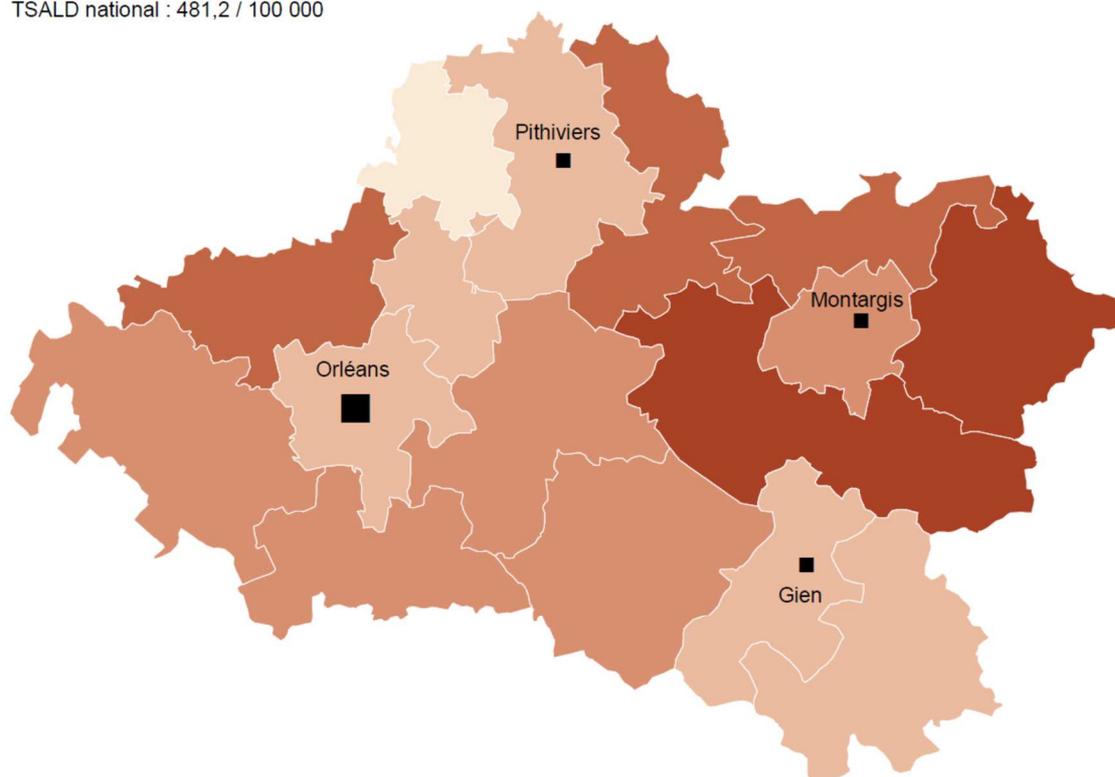
Le cancer de la prostate, avec en moyenne 433 nouvelles admissions en ALD par an, est la deuxième localisation en termes d'incidence par cancer sur le département au cours de la période. Le taux de nouvelles admissions pour cette cause sur le département est significativement inférieur aux territoires de référence (respectivement 149,0/100 000 dans le Loiret contre 168,7 en Centre-Val de Loire et 169,6 en France hexagonale).

Le cancer colorectal représente, en moyenne, 334 nouvelles admissions par an dans le Loiret entre 2006 et 2014, soit un taux standardisé de nouvelles admissions de 51,0 pour 100 000 habitants. Ce taux est comparable à ceux des territoires de référence (52,4/100 000 en Centre-Val de Loire et 52,1 en France hexagonale).

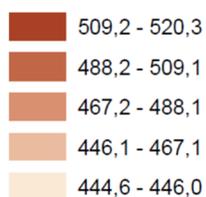
Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon est responsable, quant à lui, de 252 nouvelles admissions annuellement dans le département. Le taux de nouvelles admissions du département pour cette localisation est comparable à celui de la région mais inférieur à celui du niveau national (respectivement 38,5/100 000 dans le Loiret contre 39,3 en Centre-Val de Loire et 41,6 en France hexagonale).

Carte 26 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD tumeurs malignes

TSALD national : 481,2 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) cancers en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 24 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD diabète de type 1 et 2 (2006-2014) (/100 000)

Territoires	Nouvelles admissions en ALD Diabète de type 1 et 2	Nouvelles admissions en ALD Diabète de type 1	Nouvelles admissions en ALD Diabète de type 2
CA Montargoise et Rives du Loing	449,4*	36,8	412,6*
CC Berry Loire Puisaye	413,3	30,7	382,7
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	409,0	35,8	373,2
CC Giennoises	436,7*	37,7	399,0*
CC de la Beauce Loirétaine	400,7	31,5	369,2
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	441,9*	31,6	410,3*
CC de la Forêt	385,0	40,0	345,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	418,9	37,9	381,0
CC des Loges	400,9	35,3	365,6
CC des Portes de Sologne	332,2*	40,4	291,8*
CC des Quatre Vallées	421,8	33,3	388,5
CC des Terres du Val de Loire	370,7*	29,0	341,8*
CC du Pithiverais	447,9*	36,3	411,7*
CC du Pithiverais-Gâtinais	423,1	37,9	385,2
CC du Val de Sully	438,4*	34,2	404,2*
Orléans Métropole	383,5*	31,5*	352,0*
Loiret	403,4	33,7	369,7
Centre-Val de Loire	368,8	30,0	338,8
France hexagonale	349,7	30,7	319,0

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

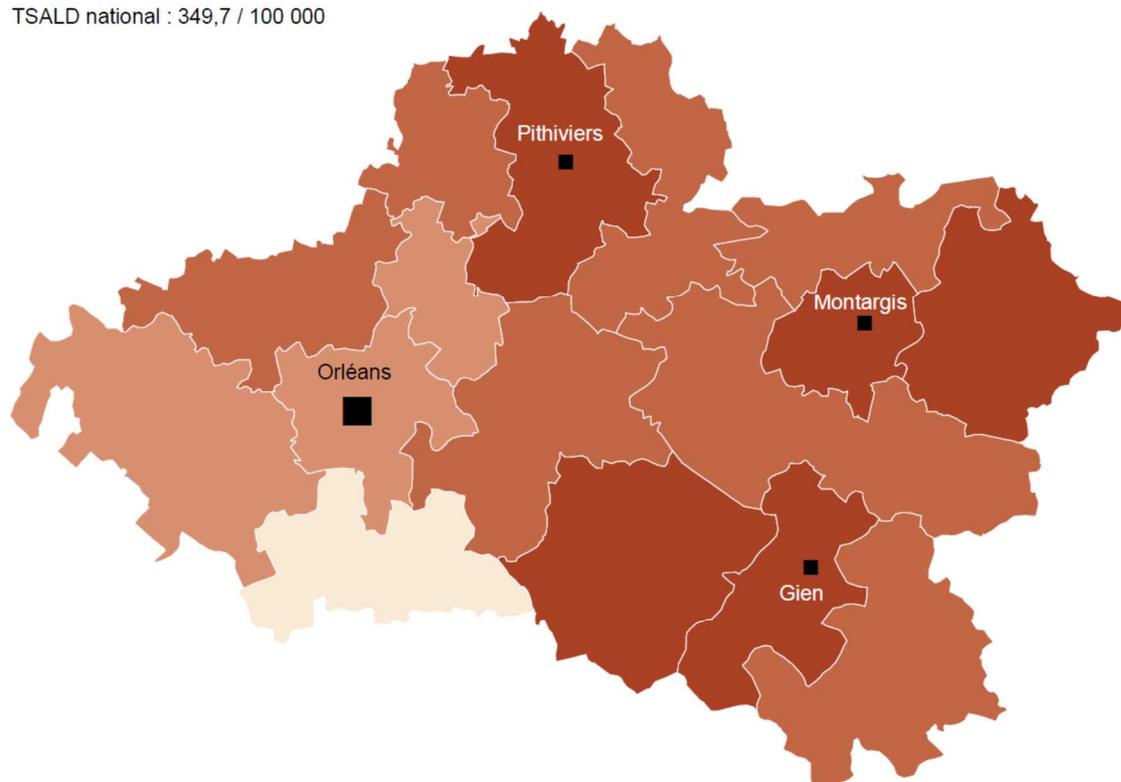
*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

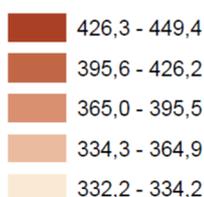
Le diabète est la troisième cause de nouvelles admissions en ALD au sien du territoire avec 2 625 nouvelles ALD par an, en moyenne, sur la période 2006-2014 (216 de diabète de type 1 et 2 409 de diabète de type 2), ce qui représente 17,8 % de l'ensemble des admissions en ALD (16,8 % en Centre-Val de Loire et 15,8 % en France hexagonale). Le taux standardisé de nouvelles admissions pour cette cause dans le département est significativement supérieur à ceux des territoires de référence (respectivement 403,4/100 000 dans le Loiret contre 368,8 en Centre-Val de Loire et 349,7 en France hexagonale). Les taux standardisés de nouvelles admissions en ALD diabète sont élevés sur de nombreux EPCI du département. Les plus élevés concernent la CA Montargoise et Rives du Loing (449,4), la CC du Pithiverais (447,9), la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (441,9), la CC du Val de Sully (438,4) et la CC Giennoises (436,7).

Carte 27 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD diabète

TSALD national : 349,7 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) diabète de type 1 et 2 en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 25 – Nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée

Territoires	Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée (2006-2014) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	146,8*
CC Berry Loire Puisaye	184,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	151,7
CC Giennes	203,6*
CC de la Beauce Loirétaine	97,1*
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	157,4
CC de la Forêt	131,6*
CC de la Plaine du Nord Loiret	144,4
CC des Loges	140,1*
CC des Portes de Sologne	148,9
CC des Quatre Vallées	167,0
CC des Terres du Val de Loire	149,2*
CC du Pithiverais	184,1*
CC du Pithiverais-Gâtinais	153,1
CC du Val de Sully	165,3
Orléans Métropole	179,9*
Loiret	164,6
Centre-Val de Loire	163,9
France hexagonale	190,4

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

*Significatif avec le département

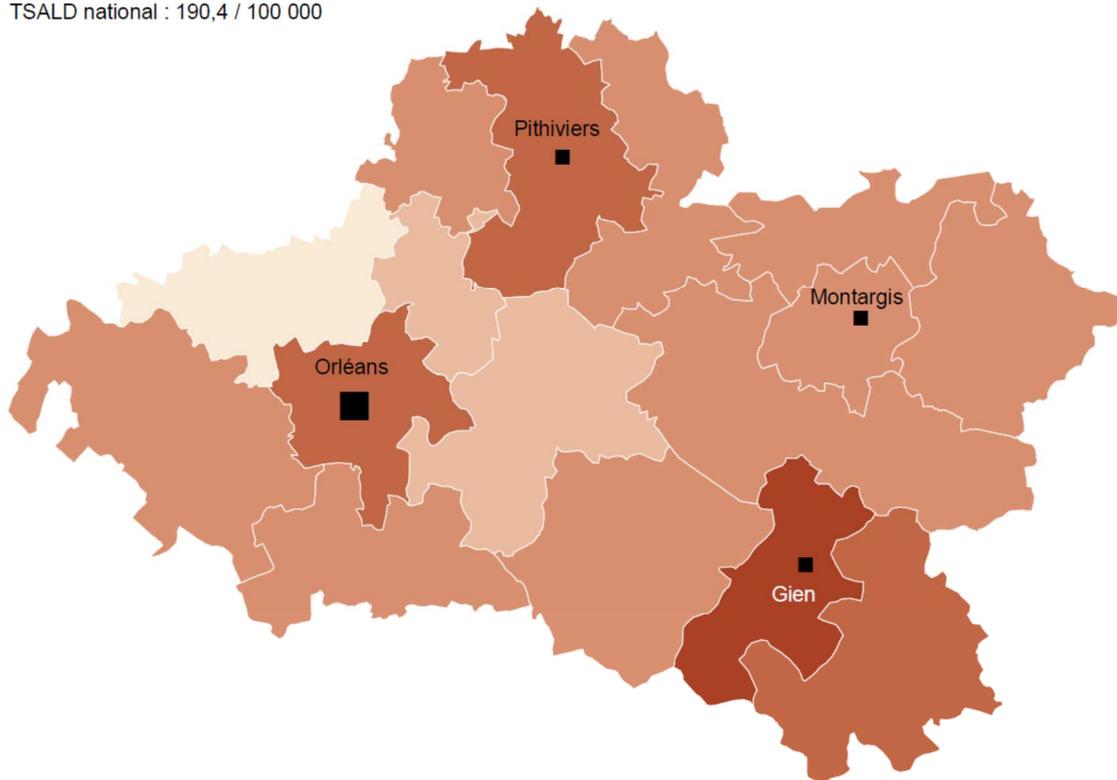
 Significatif avec la France hexagonale

Les affections psychiatriques de longue durée sont responsables de 1 045 nouvelles ALD par an dans le département du Loiret au cours de la période 2006-2014, ce qui représente 7,1 % de l'ensemble des ALD. Le

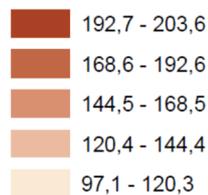
taux standardisé de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée dans le département est significativement inférieur à celui du niveau national et proche du taux régional (respectivement 164,6/100 000 dans le Loiret contre 190,4 en France hexagonale et 163,9 en Centre-Val de Loire). La CC Giennoises a le taux le plus élevé (203,6/100 000) tandis que la CC de la Beauce Loirétaine a, quant à elle, le taux le plus faible (97,1/100 000).

Carte 28 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée

TSALD national : 190,4 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) affections psychiatriques de longue durée en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 26 – Nouvelles admissions en ALD maladie d’Alzheimer et autres démences

Territoires	Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladie d’Alzheimer et autres démences (2006-2014) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	78,0*
CC Berry Loire Puisaye	99,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	81,2*
CC Giennes	97,1
CC de la Beauce Loirétaine	102,1
CC de la Cléry, du Betz et de l’Ouanne	88,3
CC de la Forêt	79,8*
CC de la Plaine du Nord Loiret	72,2*
CC des Loges	104,1
CC des Portes de Sologne	104,3
CC des Quatre Vallées	98,1
CC des Terres du Val de Loire	113,8*
CC du Pithiverais	83,4*
CC du Pithiverais-Gâtinais	96,6
CC du Val de Sully	119,3*
Orléans Métropole	104,5*
Loiret	98,3
Centre-Val de Loire	95,0
France hexagonale	102,9

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

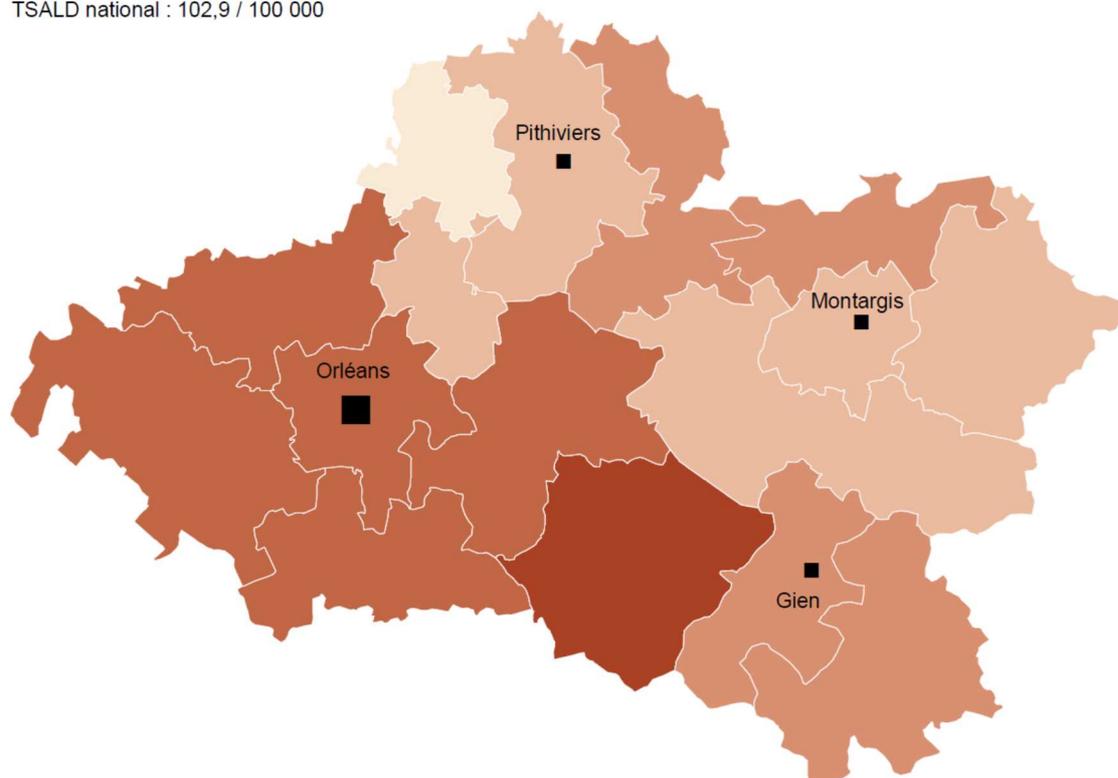
*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

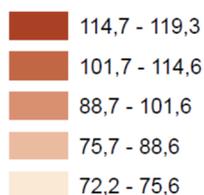
La maladie d'Alzheimer et les autres démences représentent annuellement dans le département 670 nouvelles admissions en ALD pour la maladie d'Alzheimer et autres démences, soit 4,5 % de l'ensemble des ALD. Le taux standardisé de nouvelles admissions en ALD pour ces pathologies sur le département est de 98,3 pour 100 000 habitants. Il est significativement supérieur à celui du Centre-Val de Loire mais significativement inférieur au taux national (respectivement 95,0 et 102,9/100 000). La représentation cartographique met en évidence des taux élevés sur la CC Val de Sully ainsi que sur Orléans Métropole et les communautés de communes environnantes. À l'inverse, les taux standardisés de nouvelles admissions en ALD maladie d'Alzheimer sont plus faibles sur le nord-est et le nord du département.

Carte 29 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladie d'Alzheimer et autres démences

TSALD national : 102,9 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) maladie d'Alzheimer et autres démences en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Chants, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 27 – Nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave

Territoires	Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave (2006-2014) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	60,1*
CC Berry Loire Puisaye	65,7
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	63,0
CC Giennaises	56,7*
CC de la Beauce Loirétaine	55,5*
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	62,0
CC de la Forêt	53,4*
CC de la Plaine du Nord Loiret	74,4
CC des Loges	79,0*
CC des Portes de Sologne	80,9
CC des Quatre Vallées	73,8
CC des Terres du Val de Loire	71,8
CC du Pithiverais	86,9*
CC du Pithiverais-Gâtinais	65,9
CC du Val de Sully	72,9
Orléans Métropole	71,9
Loiret	69,1
Centre-Val de Loire	63,2
France hexagonale	71,9

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

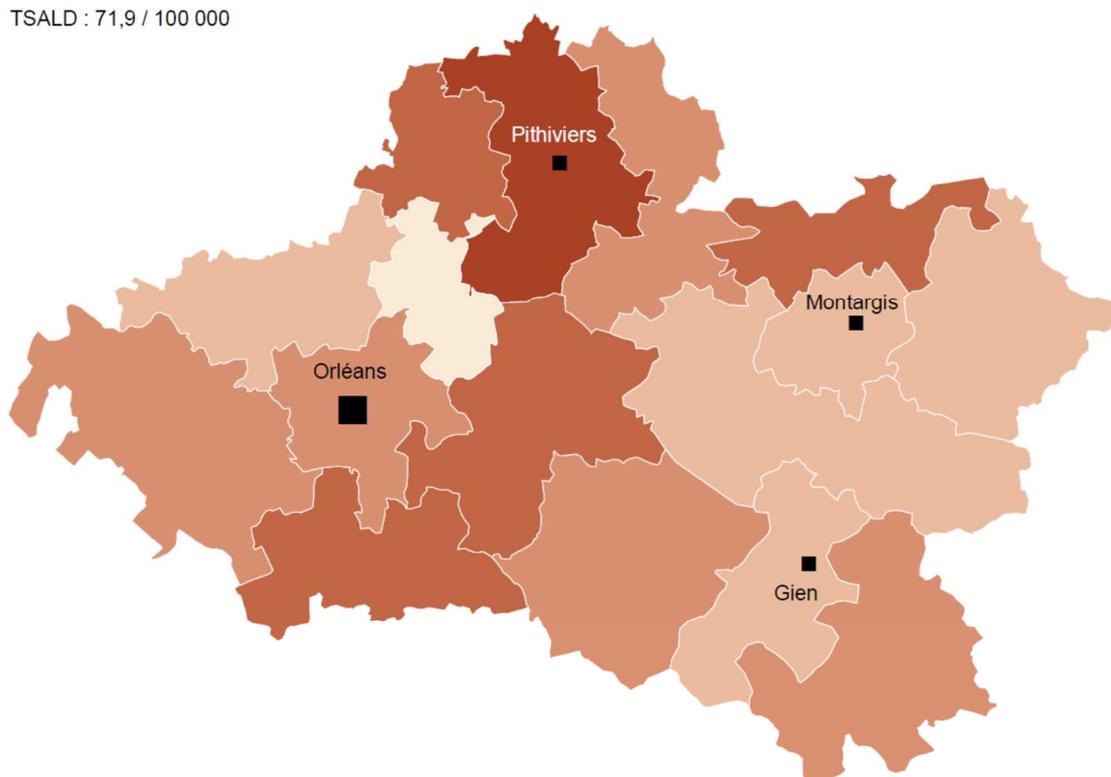
*Significatif avec le département

 Significatif avec la France hexagonale

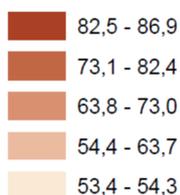
En moyenne, chaque année, sur la période 2006-2014, 453 nouvelles admissions en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave sont comptabilisées dans le Loiret, ce qui représente 3,1 % de l'ensemble des ALD. Le taux standardisé de nouvelles admissions en ALD pour ces pathologies dans le département est de 69,1 pour 100 000 habitants. Il est significativement supérieur à celui du Centre-Val de Loire mais significativement inférieur au taux national (respectivement 63,2 et 71,9/100 000). À l'échelle des EPCI, la CC du Pithiverais a le taux de nouvelles admissions en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave le plus élevé (86,9) tandis son ECPI voisin, la CC de la Forêt, a le taux le plus faible des communautés de communes du département (53,4).

Carte 30 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave

TSALD : 71,9 / 100 000



Taux standardisé de nouvelles admissions en affections longue durée (ALD) insuffisance respiratoire chronique grave en 2006-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

[PARTIE IV]

OFFRE DE SOINS

I – Médecins généralistes

Selon le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), au 1^{er} janvier 2019, la région Centre-Val de Loire est la région de France métropolitaine la moins dotée en médecins généralistes (libéraux, salariés et mixtes), avec une densité de 112,7 médecins pour 100 000 habitants. Concernant le Loiret, la densité en médecins généralistes est de 99,1, soit une densité inférieure au niveau régional (6^{ème} département de France métropolitaine avec la densité la plus faible).

Pour l'activité libérale et mixte, la région apparaît au 1^{er} rang des régions métropolitaines les moins dotées en médecins généralistes (80,3/100 000). Le Loiret est le 7^{ème} département le moins doté (69,6/100 000).

Tableau 28 – Médecins généralistes

Territoires	Nombre de médecins généralistes libéraux et mixtes (1 ^{er} janvier 2019)	Densité de médecins généralistes libéraux et mixtes (1 ^{er} janvier 2019) (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	37	60,3
CC Berry Loire Puisaye	12	65,0
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	14	50,2
CC Giennoises	15	60,0
CC de la Beauce Loirétaine	8	48,1
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	9	43,9
CC de la Forêt	8	48,4
CC de la Plaine du Nord Loiret	3	43,5
CC des Loges	22	52,3
CC des Portes de Sologne	10	64,8
CC des Quatre Vallées	5	28,8
CC des Terres du Val de Loire	35	72,4
CC du Pithiverais	15	51,1
CC du Pithiverais-Gâtinais	11	42,2
CC du Val de Sully	15	60,5

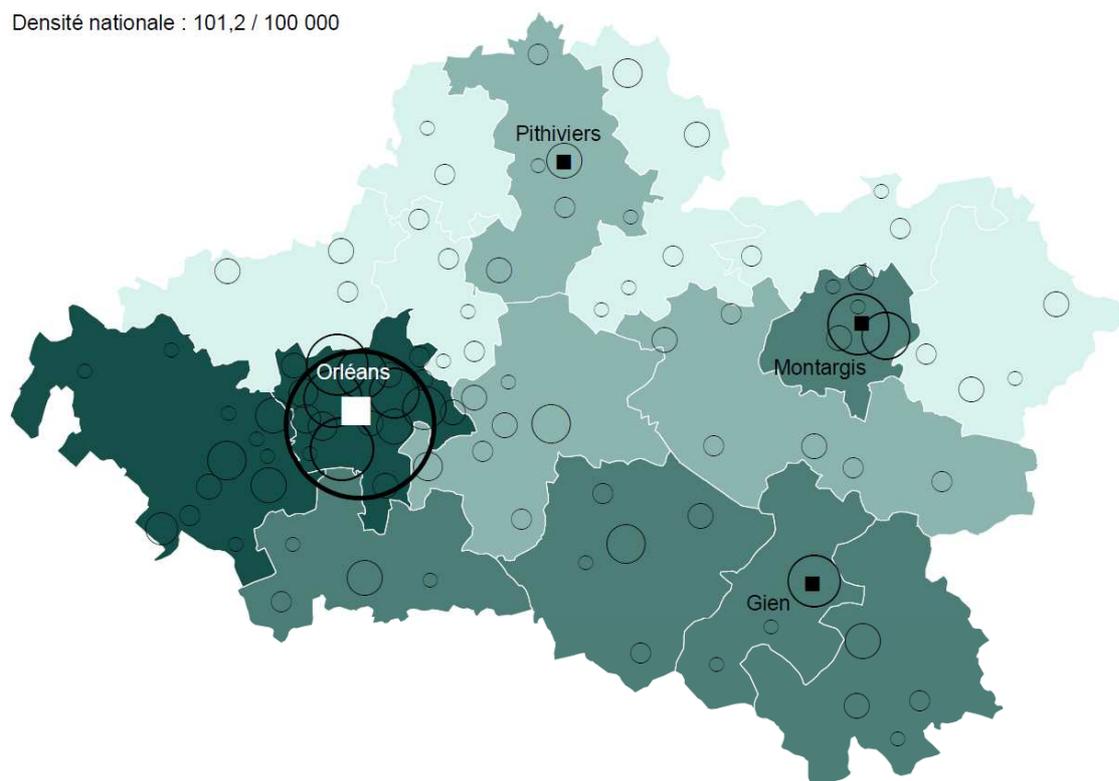
Orléans Métropole	230	81,3
Loiret	469	69,6
Centre-Val de Loire	2 069	80,3
France hexagonale	65 222	101,2

Sources : RPPS, Insee

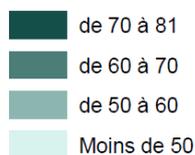
Au 1^{er} janvier 2019, le Loiret compte 469 médecins généralistes libéraux et mixtes en activité, soit une densité de 69,6 professionnels pour 100 000 habitants. La majorité des communautés de communes ont des densités inférieures à la densité départementale (à l'exception d'Orléans Métropole et de la CC des Terres du Val de Loire) et pour de nombreuses, elle est même inférieure à 50 médecins pour 100 000 habitants (CC des Quatre Vallées, CC du Pithiverais-Gâtinais, CC de la Plaine du Nord Loiret, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, CC de la Beauce Loirétaine, CC de la Forêt). Cela couvre majoritairement toute la bande nord du département.

Carte 31 – Densité de médecins généralistes libéraux et mixtes

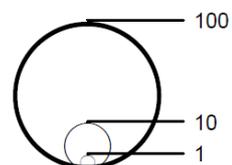
Densité nationale : 101,2 / 100 000



Densité de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)

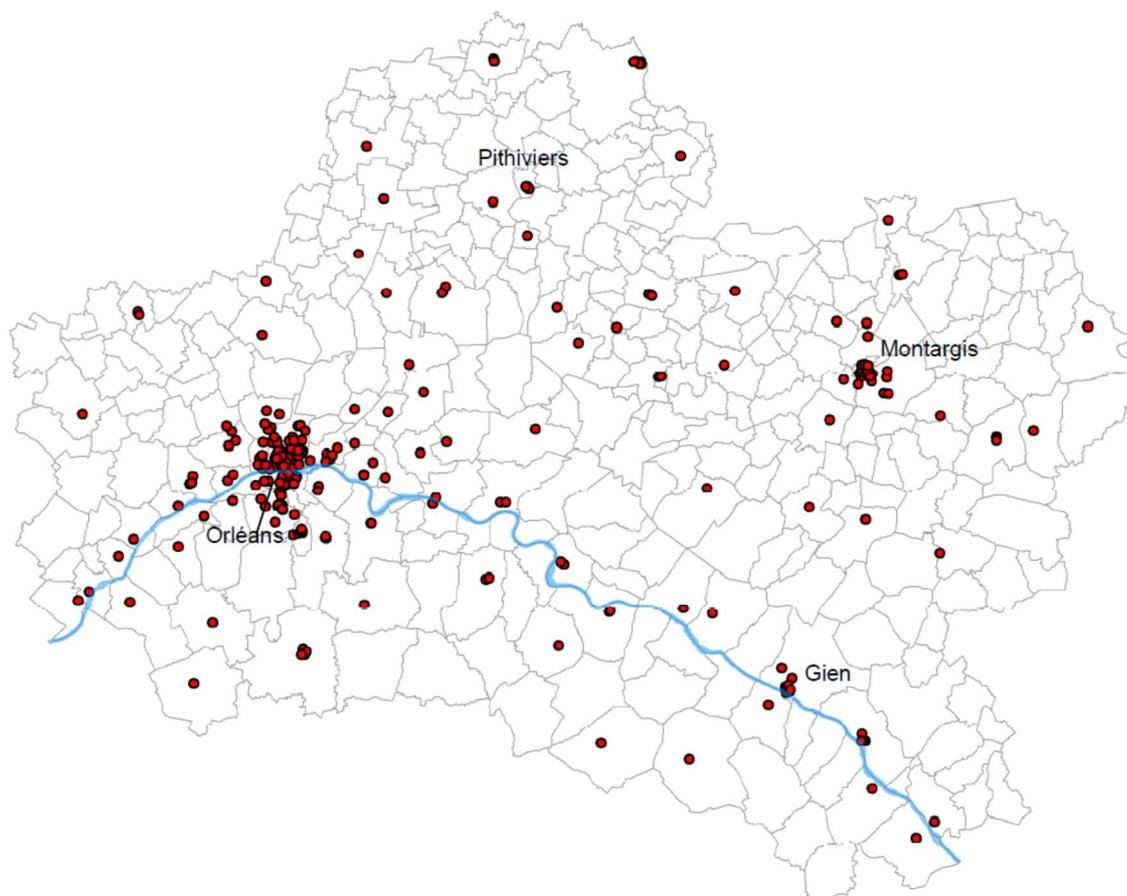


Nombre de médecins généralistes (libéraux et mixtes)



Sources : RPPS, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 32 – Implantation des médecins généralistes libéraux sur le département



Source : ROR Centre-Val de Loire

95 communes du département concentrent l'essentiel de l'offre en matière de médecins généralistes. Au total, 29 % des communes ont un médecin généraliste.

Tableau 29 – Médecins généralistes de 55 ans et plus (1^{er} janvier 2019)

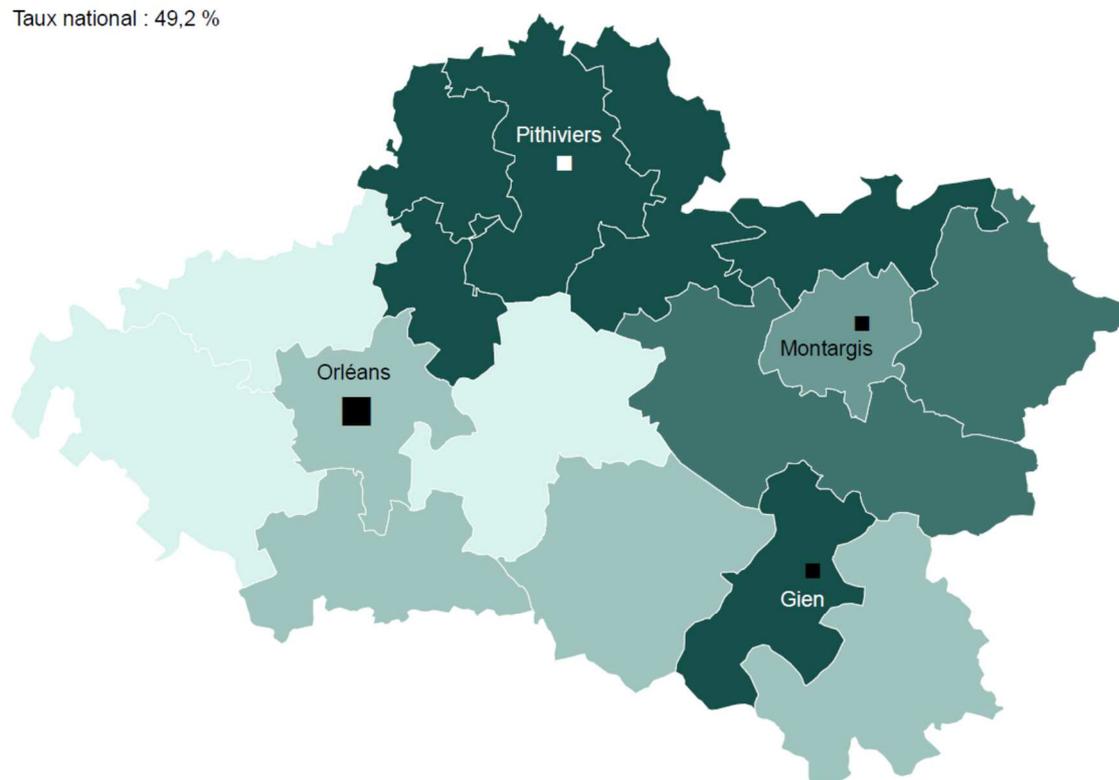
Territoires	Nombre de médecins généralistes libéraux et mixtes de 55 ans et plus	Nombre de médecins généralistes libéraux et mixtes	Part de médecins généralistes libéraux et mixtes de 55 ans et plus
CA Montargoise et Rives du Loing	23	37	62,2
CC Berry Loire Puisaye	7	12	58,3
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	11	14	78,6
CC Giennoises	14	15	93,3
CC de la Beauce Loirétaine	4	8	50,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	7	9	77,8
CC de la Forêt	7	8	87,5
CC de la Plaine du Nord Loiret	3	3	100,0
CC des Loges	8	22	36,4
CC des Portes de Sologne	6	10	60,0
CC des Quatre Vallées	5	5	100,0
CC des Terres du Val de Loire	14	35	40,0
CC du Pithiverais	14	15	93,3
CC du Pithiverais-Gâtinais	11	11	100,0
CC du Val de Sully	9	15	60,0
Orléans Métropole	135	230	58,7
Loiret	280	469	59,7
Centre-Val de Loire	1 125	2 069	54,4
France hexagonale	32 099	65 222	49,2

Source : RPPS

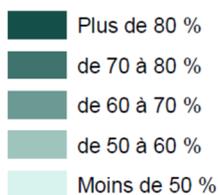
Au 1^{er} janvier 2019, les médecins généralistes du Loiret sont en moyenne plus âgés que ceux de la région et de la France hexagonale. En effet, 59,7 % d'entre eux ont 55 ans et plus (54,4 % en Centre-Val de Loire et 49,2 % en France hexagonale). Sur trois EPCI du département, l'ensemble des médecins généralistes est âgé de 55 ans et plus (CC de la Plaine du Nord Loiret, CC des Quatre Vallées et CC du Pithiverais-Gâtinais), ce qui veut dire que, d'ici 5 à 10 ans, faute de remplacement ou de nouvel arrivant, il n'y aura plus de médecins généralistes sur ces territoires. Les médecins les plus jeunes exercent au sein de la communauté de communes des Loges et des Terres du Val de Loire.

Carte 33 – Part de médecins généralistes de 55 ans et plus

Taux national : 49,2 %

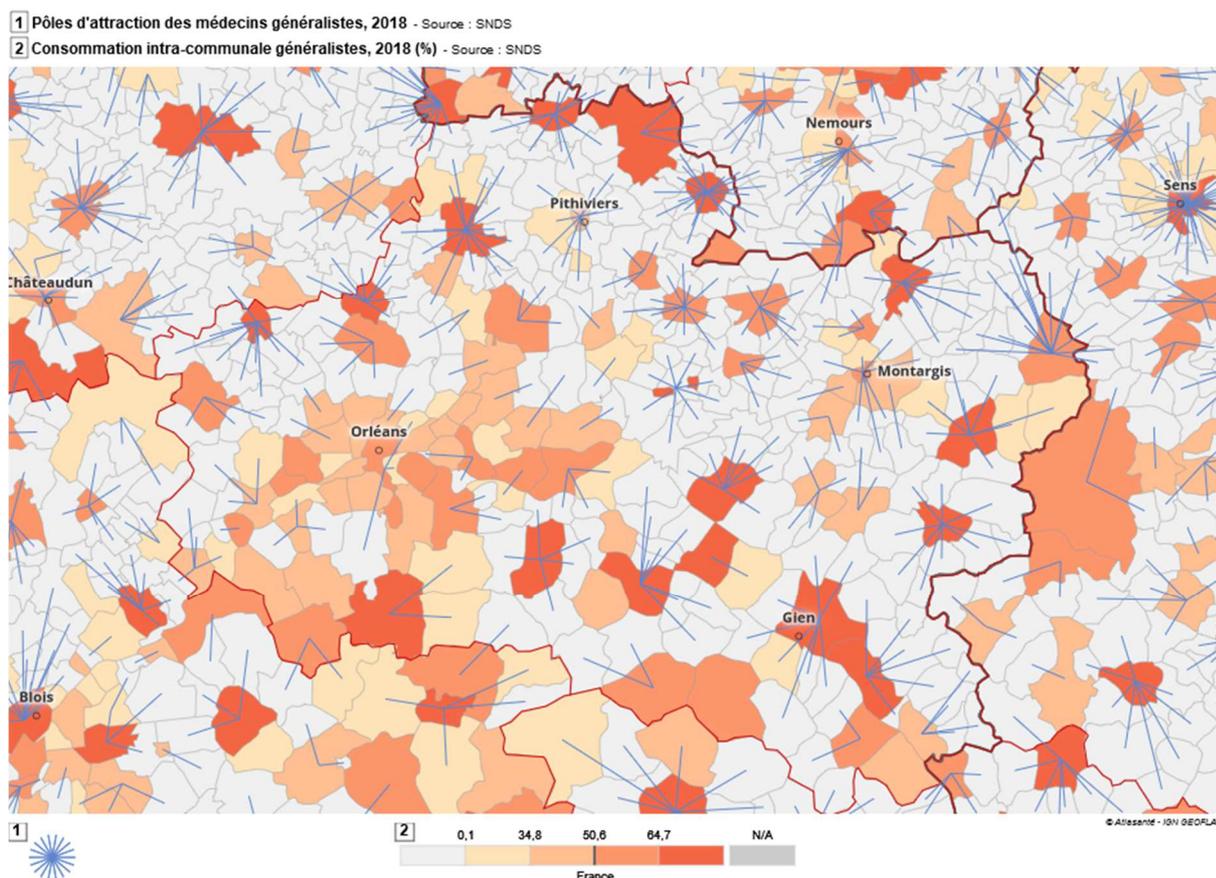


Part de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 de 55 ans et plus (en %)



Sources : RPPS, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Carte 34 – Pôle d'attraction des médecins généralistes



En 2018, 79,6 % des actes de médecins généralistes de la commune de Sully-sur-Loire sont consommés par les habitants de la commune. Le reste des actes consommés provenant des habitants des communes périphériques. Viennent ensuite les communes de Briare (77,4 %), Bazoches-les-Gallerandes (76,6 %), Château-Renard (75,6 %), Artenay (75,4 %), Ouzouer-sur-Loire (72,6 %), Gien (72,4 %), Lorris (71,8 %), Puiseaux (71,7 %), Le Malesherbois (70,7 %), Châtillon-Coligny (70,2 %), Patay (70,1 %) et Sermaises (70,1 %). À l'inverse, seul 1,1 % des actes de médecins généralistes de la commune de Beaugency sont consommés par des habitants de la commune.

Tableau 30 – Taux standardisé de recours aux médecins généralistes

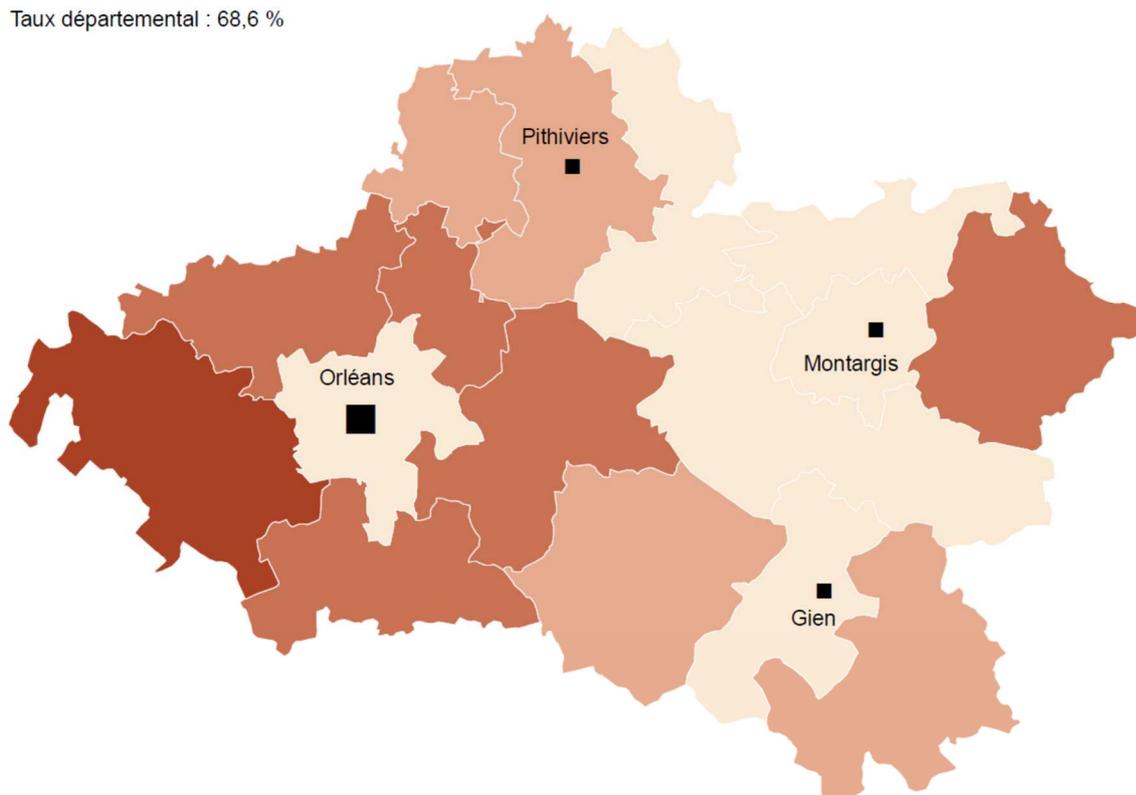
Territoires	Taux standardisé de recours aux médecins généralistes (2008) (en %)
CA Montargoise et Rives du Loing	66,9
CC Berry Loire Puisaye	70,3
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	66,8
CC Giennes	67,2
CC de la Beauce Loirétaine	72,4
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	71,0
CC de la Forêt	73,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	70,8
CC des Loges	71,6
CC des Portes de Sologne	71,0
CC des Quatre Vallées	66,5
CC des Terres du Val de Loire	73,6
CC du Pithiverais	69,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	66,6
CC du Val de Sully	70,8
Orléans Métropole	67,2
Loiret	68,6
Centre-Val de Loire	ND
France hexagonale	ND

Source : DCIR-SNDS, Insee

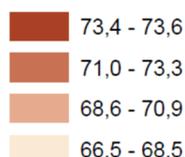
En 2018, 68,6 % des habitants du Loiret ont eu recours à un médecin généraliste libéral ou exerçant en centre de santé. À l'échelle des communautés de communes, le taux standardisé de recours aux médecins généralistes varie de 66,5 % dans la CC des Quatre Vallées à 73,6 dans la CC des Terres du Val de Loire.

Carte 35 – Taux standardisé de recours aux médecins généralistes

Taux départemental : 68,6 %



Taux standardisé de recours aux médecins généralistes libéraux et en centres de santé en 2018



Sources : DCIRS-SNDS, Insee
(population de référence : France hexagonale RP2006)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) a été développé par la Drees et l'Irdes pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin. Il vise à améliorer les indicateurs usuels d'accessibilité aux soins (distance d'accès au plus proche, densité par bassin de vie ou département...). Il mobilise pour cela les données de l'assurance-maladie (Sniir-AM) ainsi que les données de population de l'Insee. L'APL est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aurait tendance à masquer. L'APL tient

également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

L'accessibilité moyenne aux médecins généralistes libéraux en France est de 4,1 consultations par habitant et par an en 2016.

À partir de cette mesure et sachant qu'en moyenne 22 % des assurés du régime général ne consultent pas dans l'année, plusieurs seuils d'accessibilité peuvent être retenus pour caractériser une commune comme « sous-dense » :

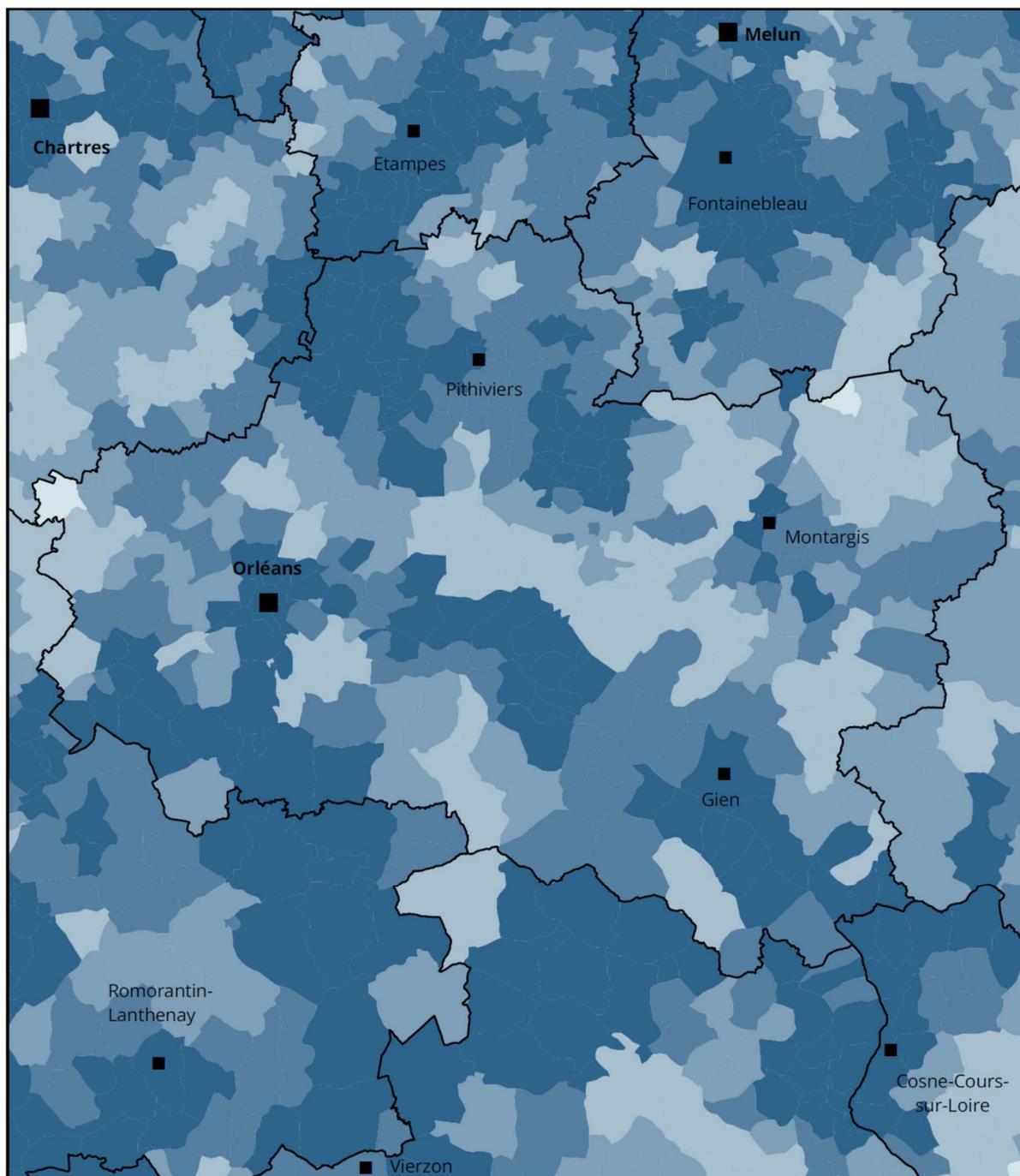
- APL inférieure à 1 consultation par an et par habitant ;
- APL inférieure à 2 consultations par an et par habitant ;
- APL inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ;
- APL inférieure à 3 consultations par an et par habitant.

En prenant en compte le seuil de 2,5 consultations par habitant et par an, 8,6 % de la population française (près de 5,7 millions de personnes) résident en 2016 dans une commune sous-dense en médecins généralistes. Au total, 9 142 communes sont en situation de sous-densité. Ces dernières sont inégalement réparties sur le territoire : les régions les plus touchées sont les Antilles-Guyane, la Corse, le Centre-Val-de-Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France. *« C'est dans les communes rurales périphériques des grands pôles et dans les communes hors influence des pôles que la part de population vivant en commune sous-dense est la plus grande. Plus d'un habitant sur cinq d'une commune isolée ou d'une couronne rurale de grand pôle habite dans une commune sous-dense. C'est ainsi plus d'un tiers des habitants des communes sous-denses qui résident dans la couronne rurale d'un grand pôle. Toutefois, des espaces urbains sont également touchés : un quart de la population habitant dans une commune sous-dense en médecins généralistes vit dans un pôle urbain, dont près de 18 % dans l'unité urbaine de Paris »*¹.

En considérant le seuil le plus exigeant (accessibilité aux médecins généralistes ne garantissant pas 3 consultations par an et par habitant), 37,6 % de la population du Loiret résident dans une commune que l'on qualifierait de sous-dense en 2016 ; cette part est de 19,3 % avec le seuil à 2,5 consultations par an et par habitant et elle passe à 8,6 % en utilisant le seuil à 2 consultations.

¹ 10 000 médecins de plus depuis 2012, Etudes et Résultats, DREES, numéro 1 061, Mai 2018, 4p

Carte 36 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes



Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2016 aux médecins généralistes
(en nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé)



APL France : 4,1 (C et V/ hab/ an)

Sources : SNIIR-AM 2016, EGB 2016, CNAM-TS ;
populations par sexe et âge 2014, distancier METRIC,
INSEE ; traitements DREES.
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

II – Médecins spécialistes

Tableau 31 – Médecins spécialistes (1^{er} janvier 2019)

Territoires	Nombre de médecins spécialistes libéraux et mixtes	Densité de médecins spécialistes libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	63	102,7
CC Berry Loire Puisaye	1	5,4
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	3	10,8
CC Giennoises	28	112,0
CC de la Beauce Loirétaine	0	0,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	0	0,0
CC de la Forêt	0	0,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	1	14,5
CC des Loges	3	7,1
CC des Portes de Sologne	0	0,0
CC des Quatre Vallées	0	0,0
CC des Terres du Val de Loire	2	4,1
CC du Pithiverais	5	17,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	1	3,8
CC du Val de Sully	1	4,0
Orléans Métropole	310	109,6
Loiret	439	65,1
Centre-Val de Loire	1 805	70,0
France hexagonale	60 574	94,0

Sources : RPPS, Insee

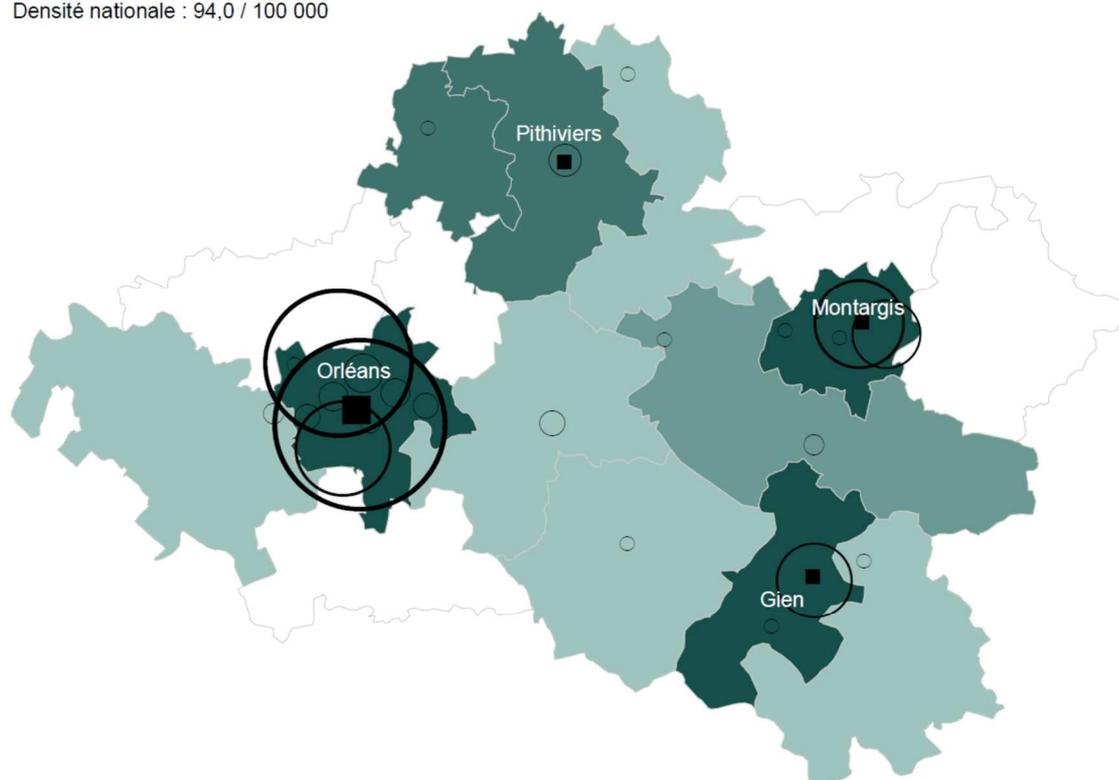
Début 2019, la région compte 3 397 médecins spécialistes (1 342 libéraux, 463 mixtes et 1 592 salariés) soit une densité totale de 131,8 pour 100 000 habitants. Sur le plan national, elle est de 178,9 à la même date, ce qui fait de la région Centre-Val de Loire, la région la plus sous-dotée en médecins spécialistes. Le département du Loiret, quant à lui, compte 819 médecins spécialistes (332 libéraux, 107 mixtes et 380 salariés) et apparaît au 41^{ème} rang des départements français les moins pourvus.

S'agissant de l'exercice exclusivement libéral ou mixte, la région apparaît au 3^{ème} rang des régions métropolitaines les moins pourvues, soit une densité de 70,0 médecins spécialistes pour 100 000 habitants (94,0/100 000 en France hexagonale). Avec 65,1 médecins spécialistes libéraux et mixtes pour 100 000 habitants, le Loiret apparaît, quant à lui, au 35^{ème} rang des départements de l'Hexagone les moins dotés.

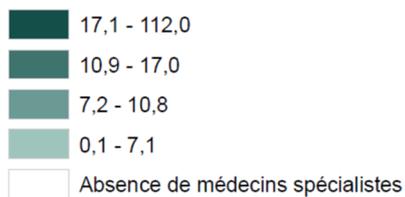
Les médecins spécialistes sont principalement concentrés dans les villes de taille moyennes ou importantes, à proximité des centres hospitaliers, c'est pourquoi les densités de professionnels sont les plus importantes sur la métropole orléanaise (109,6/100 000), la CA Montargoise et Rives du Loing (102,7/100 000), la CC Giennoises (112,0). 5 communautés de communes ne disposent pas de médecins spécialistes libéraux ou mixtes (CC de la Beauce Loirétaine, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, CC de la Forêt, CC des Portes de Sologne, CC des Quatres Vallées).

Carte 37 – Densité de médecins spécialistes libéraux et mixtes

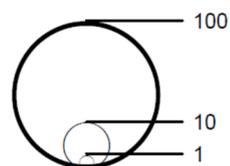
Densité nationale : 94,0 / 100 000



Densité de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)



Nombre de médecins spécialistes (libéraux et mixtes)



Sources : RPPS, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Tableau 32 – Densité de médecins spécialistes selon la spécialité (1^{er} janvier 2019) (/100 000)

Territoires	Densité de médecins psychiatres libéraux et mixtes	Densité de médecins gynécologues (medicales et obstétriques) libéraux et mixtes	Densité de médecins ophtalmologues libéraux et mixtes	Densité de médecins pédiatres libéraux et mixtes
CA Montargoise et Rives du Loing	3,3	33,8	8,1	24,1
CC Berry Loire Puisaye	0,0	0,0	0,0	0,0
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	0,0	0,0	7,2	0,0
CC Giennoises	8,0	19,0	4,0	20,3
CC de la Beauce Loirétaine	0,0	0,0	0,0	0,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	0,0	0,0	0,0	0,0
CC de la Forêt	0,0	0,0	0,0	0,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	0,0	0,0	0,0	0,0
CC des Loges	0,0	0,0	0,0	10,7
CC des Portes de Sologne	0,0	0,0	0,0	0,0
CC des Quatre Vallées	0,0	0,0	0,0	0,0
CC des Terres du Val de Loire	4,1	0,0	0,0	0,0
CC du Pithiverais	0,0	0,0	0,0	0,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	0,0	0,0	0,0	0,0
CC du Val de Sully	0,0	0,0	0,0	0,0
Orléans Métropole	8,1	23,3	9,5	28,2
Loiret	4,3	14,5	5,3	15,9
Centre-Val de Loire	6,2	13,3	5,5	15,6
France hexagonale	9,8	18,2	7,6	24,3

Sources : RPPS, Insee

Le Loiret compte au 1^{er} janvier 2019, 29 médecins psychiatres libéraux et mixtes soit une densité de 4,3 professionnels pour 100 000 habitants (6,2/100 000 en Centre-Val de Loire et 9,8/100 000 en France hexagonale).

41 gynécologues libéraux et mixtes exercent dans le Loiret, ce qui représente une densité pour le territoire de 14,5 professionnels pour 100 000 habitantes de 15 ans et plus (13,3/100 000 en Centre-Val de Loire et 18,2/100 000 en France hexagonale).

Au 1^{er} janvier 2019, 36 ophtalmologues sont installés sur le département (dont les $\frac{3}{4}$ sur la métropole orléanaise) pour une densité de 5,3 pour 100 000 habitants (5,5/100 000 en Centre-Val de Loire et 7,6/100 000 en France hexagonale).

Le département compte 22 pédiatres libéraux et mixtes soit une densité pour le territoire de 15,9 pour 100 000 enfants de moins de 16 ans (15,6/100 000 en Centre-Val de Loire et 24,3/100 000 en France hexagonale).

III – Infirmiers

Tableau 33 – Infirmiers (1^{er} janvier 2019)

Territoires	Nombre d'infirmiers libéraux et mixtes de 55 ans et plus	Densité d'infirmiers libéraux et mixtes (/100 000)	Densité d'infirmiers libéraux et mixtes (/100 000 65 ans et +)
CA Montargoise et Rives du Loing	88	143,4	631,9
CC Berry Loire Puisaye	24	129,9	503,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	36	129,2	531,5
CC Giennes	27	108,0	478,8
CC de la Beauce Loirétaine	15	90,1	560,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	39	190,2	786,0
CC de la Forêt	7	42,4	260,9
CC de la Plaine du Nord Loiret	5	72,5	399,9
CC des Loges	47	111,8	617,9
CC des Portes de Sologne	20	129,7	668,1
CC des Quatre Vallées	19	109,5	505,7
CC des Terres du Val de Loire	36	74,5	380,9
CC du Pithiverais	23	78,4	413,8
CC du Pithiverais-Gâtinais	24	92,0	454,2
CC du Val de Sully	25	100,8	493,1
Orléans Métropole	235	83,1	487,5
Loiret	638	94,6	492,4
Centre-Val de Loire	2 924	113,4	530,7
France hexagonale	121 094	187,8	978,5

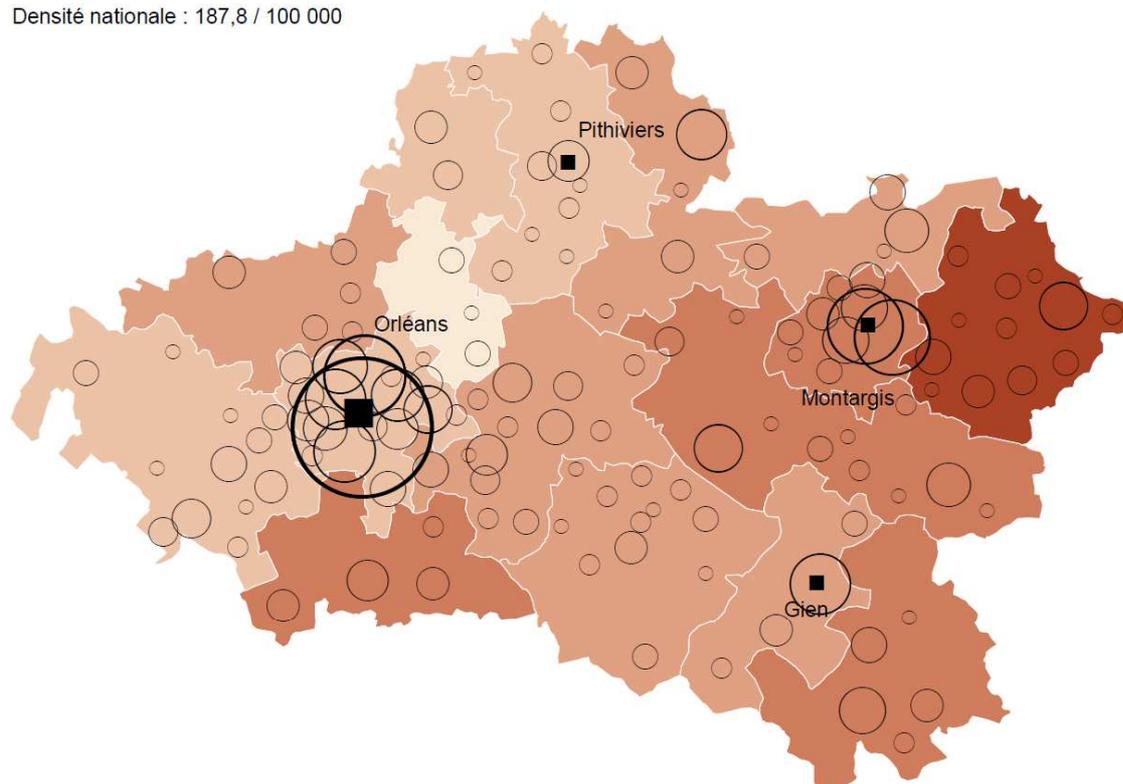
Sources : Adéli, Insee

Au 1^{er} janvier 2019, le Loiret compte 638 infirmiers libéraux et mixtes soit une densité de 94,6 infirmiers pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles relevées aux niveaux régional et national (respectivement 113,4/100 000 en Centre-Val de Loire et 187,8/100 000 en France hexagonale). La CC de la Forêt a la plus faible densité de professionnels et celle de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne la plus élevée (42,4/100 000 et 190,2/100 000).

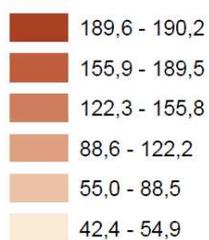
Rapportée à la population des personnes âgées de 65 ans et plus, ces derniers étant les plus grands consommateurs de soins à domicile, la densité en infirmiers libéraux et mixtes est de 492,4 professionnels pour 100 000 habitants de plus de 65 ans dans le Loiret. Cette proportion est inférieure à celles de la région (530,7) et de la France métropolitaine (978,5). Elle varie à l'échelle des EPCI de 260,9 infirmiers libéraux et mixtes pour 100 000 habitants de 65 ans et plus sur la CC de la Forêt à 786,0 sur la CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

Carte 38 – Densité d’infirmiers libéraux et mixtes

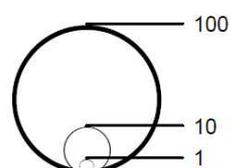
Densité nationale : 187,8 / 100 000



Densité d'infirmiers (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)



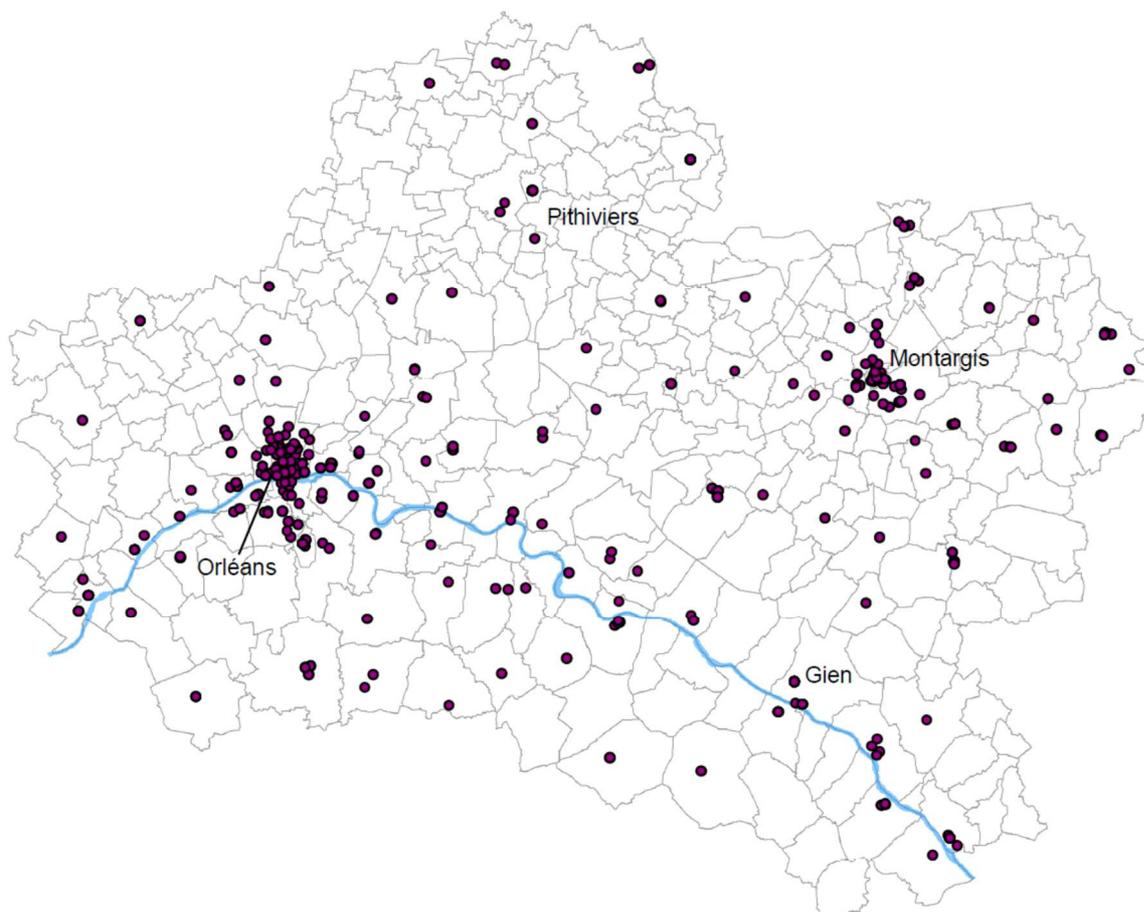
Nombre d'infirmiers (libéraux et mixtes)



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

11 communes du département concentrent l'essentiel de l'offre en infirmiers libéraux. Au total, plus d'un tiers des communes disposent d'un infirmier (34,0 %).

Carte 39 – Implantation des infirmiers libéraux sur le département



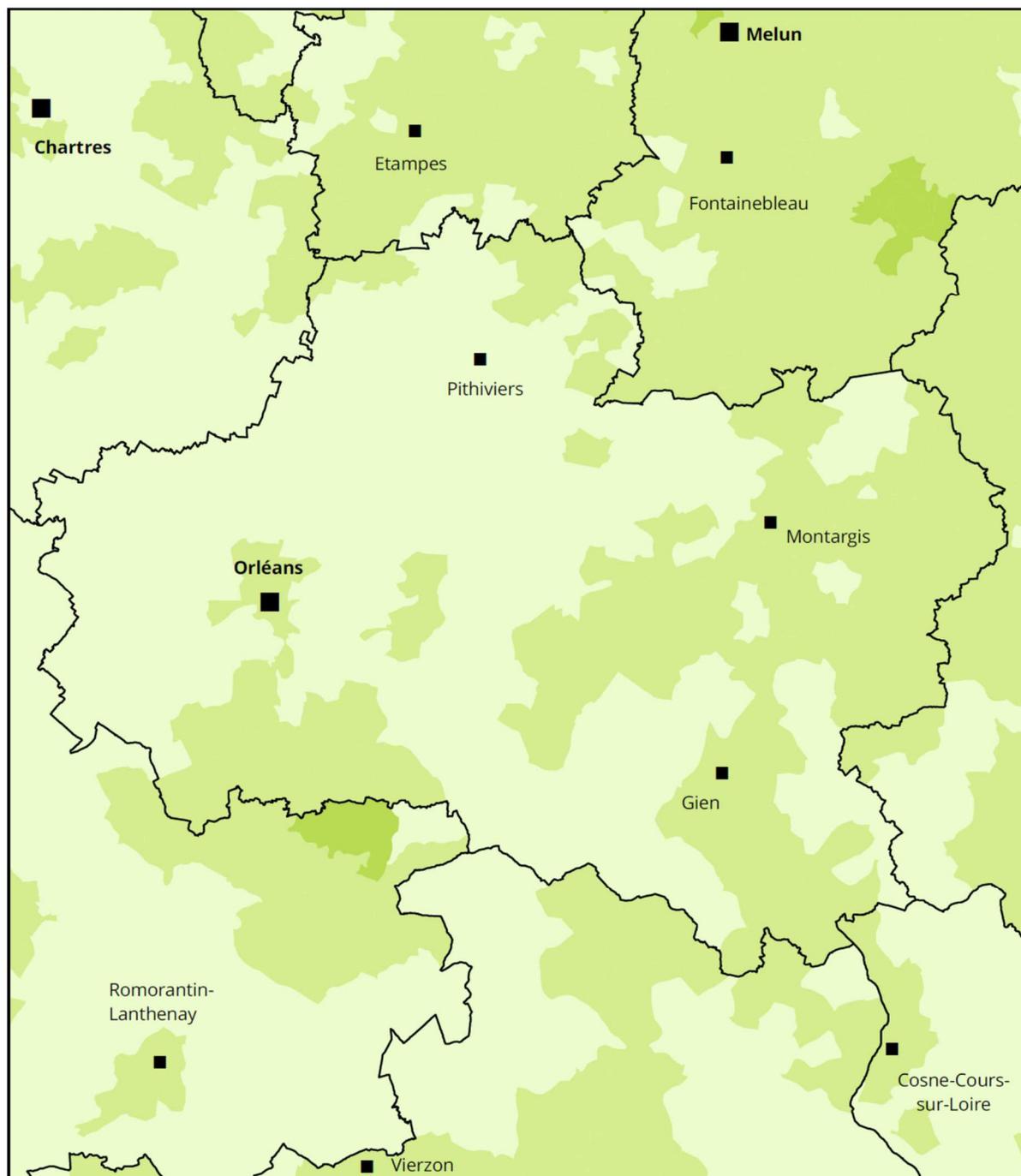
Source : ROR Centre-Val de Loire

Dans les différentes cartographies réalisées, l'APL est étudiée en 4 niveaux :

- le premier niveau concerne les communes où l'APL est la plus basse (inférieure ou égale à la moitié de la moyenne nationale) ;
- le deuxième niveau regroupe les communes à basse APL (comprise entre la moitié de la moyenne nationale et la moyenne nationale incluse) ;
- le troisième niveau concerne les communes à APL élevée (c'est-à-dire supérieure à la moyenne nationale mais inférieure ou égale au double de la moyenne nationale) ;
- le quatrième niveau concerne les communes où l'APL est la plus élevée (supérieure au double de la moyenne nationale).

Pour les infirmiers libéraux, en 2016, l'APL en France est de 141,4 ETP pour 100 000 habitants. Au sein du département du Loiret, la majorité des communes (67,0 %) ont une APL très basse et 33,0 % des communes ont une APL basse.

Carte 40 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers



**Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2016 aux infirmiers
(en nombre d'ETP accessibles pour 100 000 habitants standardisés)**



APL France : 141,4 / 100 000

Sources : SNIIR-AM 2016, EGB 2016, CNAM-TS ;
populations par sexe et âge 2014, distancier METRIC,
INSEE ; traitements DREES.
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

IV – Chirurgiens-dentistes

Tableau 34 – Chirurgiens-dentistes (1^{er} janvier 2019)

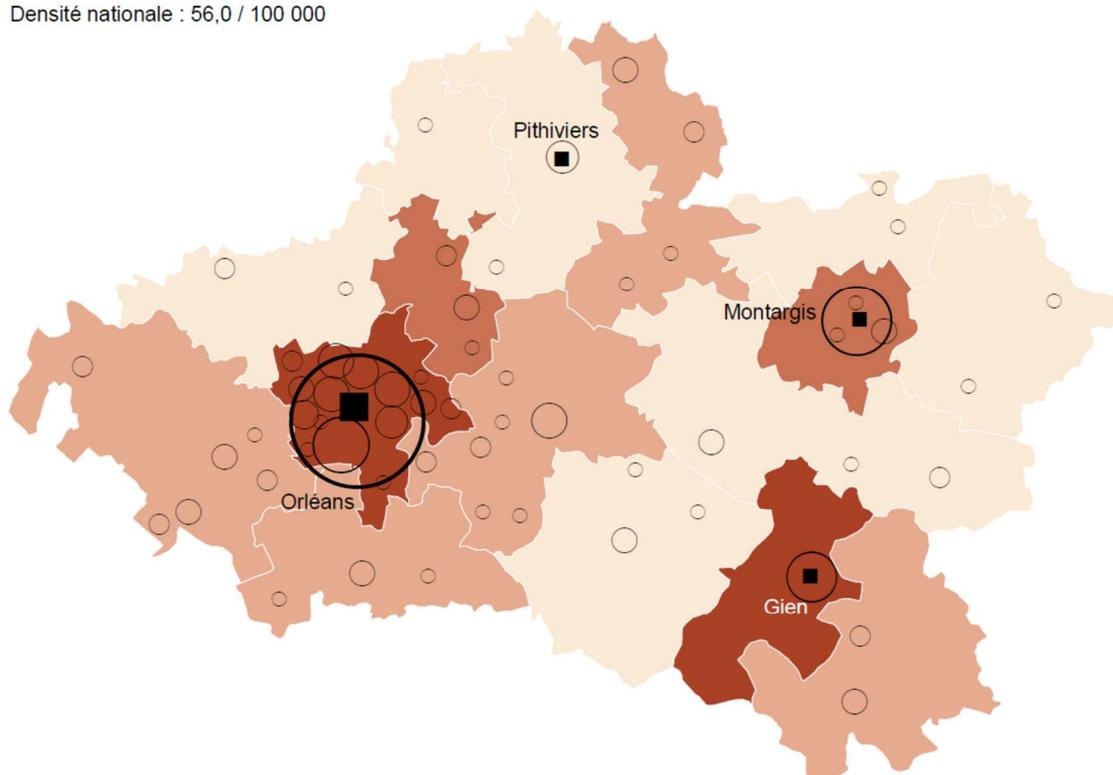
Territoires	Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes	Densité de chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	28	45,6
CC Berry Loire Puisaye	5	27,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	6	21,5
CC Giennoises	12	48,0
CC de la Beauce Loirétaine	3	18,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	2	9,8
CC de la Forêt	6	36,3
CC de la Plaine du Nord Loiret	1	14,5
CC des Loges	14	33,3
CC des Portes de Sologne	5	32,4
CC des Quatre Vallées	2	11,5
CC des Terres du Val de Loire	13	26,9
CC du Pithiverais	6	20,4
CC du Pithiverais-Gâtinais	7	26,8
CC du Val de Sully	5	20,2
Orléans Métropole	147	52,0
Loiret	260	38,6
Centre-Val de Loire	1 025	39,8
France hexagonale	36 133	56,0

Sources : RPPS, Insee

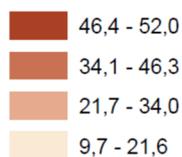
Le Loiret compte, au 1^{er} janvier 2019, 260 chirurgiens-dentistes libéraux ou mixtes, ce qui représente 38,6 professionnels pour 100 000 habitants (39,8/100 000 en Centre-Val de Loire et 56,0/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, Orléans Métropole et la CC Giennes ont les densités les plus élevées du département (respectivement 52,0/100 000 et 48,0/100 000).

Carte 41 – Densité de chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes

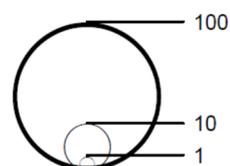
Densité nationale : 56,0 / 100 000



Densité de chirurgiens-dentistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)



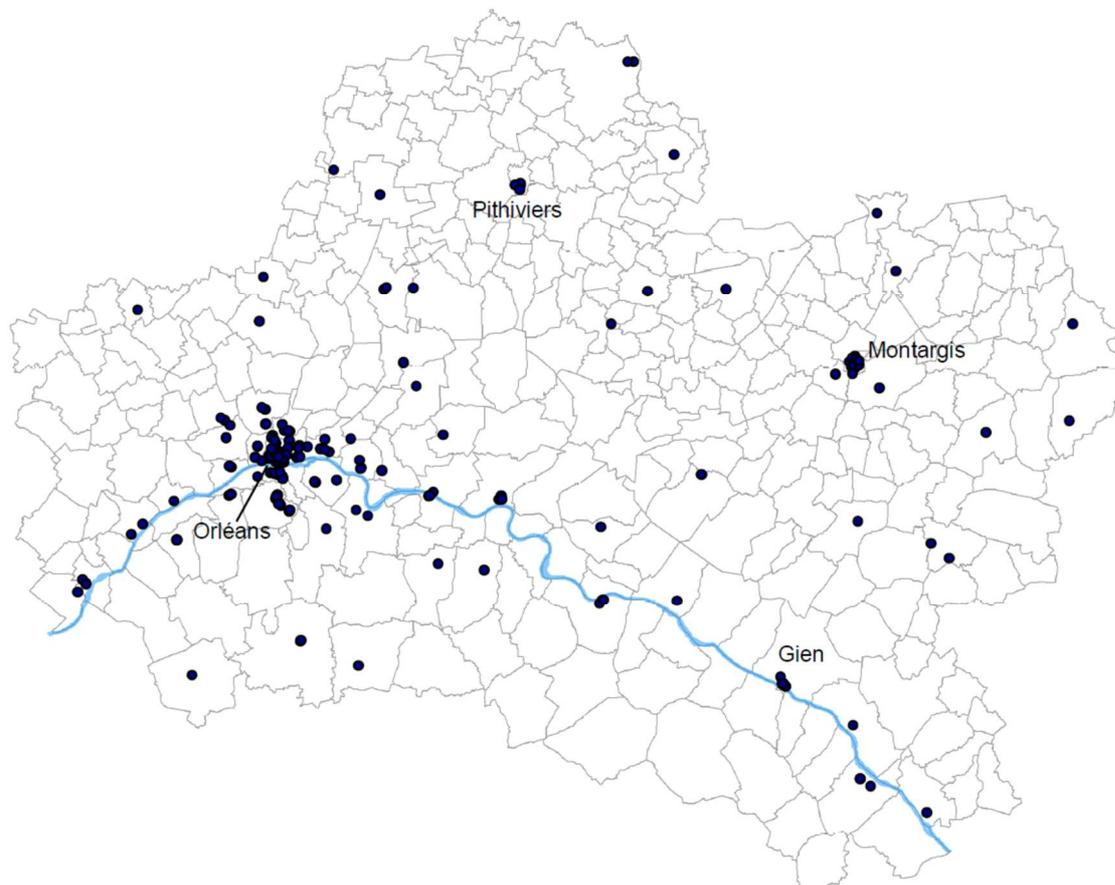
Nombre de chirurgiens-dentistes (libéraux et mixtes)



Sources : RPPS, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

66 communes du département disposent d'un chirurgien-dentiste libéral, soit 20 % des communes du département. L'offre la plus abondante se situe sur la métropole orléanaise.

Carte 42 – Implantation des chirurgiens-dentistes libéraux sur le département



Source : ROR Centre-Val de Loire

V – Masseurs-kinésithérapeutes

Tableau 35 – Masseurs-kinésithérapeutes (1^{er} janvier 2016)

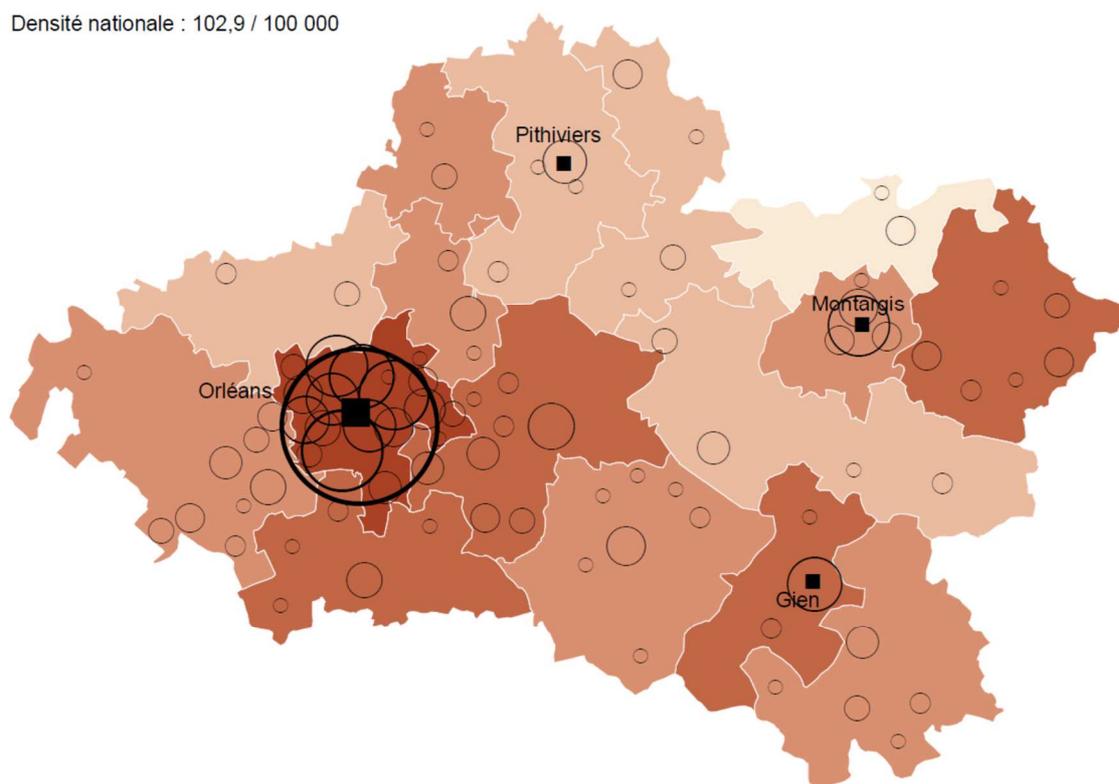
Territoires	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes	Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	32	52,2
CC Berry Loire Puisaye	12	65,0
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	11	39,5
CC Giennoises	17	68,0
CC de la Beauce Loirétaine	5	30,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	15	73,1
CC de la Forêt	9	54,5
CC de la Plaine du Nord Loiret	4	58,0
CC des Loges	32	76,1
CC des Portes de Sologne	11	71,3
CC des Quatre Vallées	5	28,8
CC des Terres du Val de Loire	28	57,9
CC du Pithiverais	12	40,9
CC du Pithiverais-Gâtinais	9	34,5
CC du Val de Sully	14	56,5
Orléans Métropole	278	98,3
Loiret	487	72,2
Centre-Val de Loire	1 737	67,4
France hexagonale	66 310	102,9

Sources : Adéli, Insee

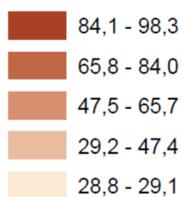
Un peu moins de 500 masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes sont installés dans le département du Loiret, soit une densité de 72,2 professionnels pour 100 000 habitants. La densité départementale est supérieure à celle du Centre-Val de Loire (67,4/100 000) mais inférieure à la densité nationale (102,9/100 000). À l'échelle des communautés de communes, la densité la plus faible concerne la CC des Quatre Vallées (28,8/100 000) et la plus élevée est sur la métropole orléanaise (98,3/100 000).

Carte 43 – Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes

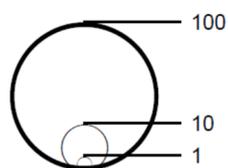
Densité nationale : 102,9 / 100 000



Densité de masseurs-kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2016 (pour 100 000 habitants)



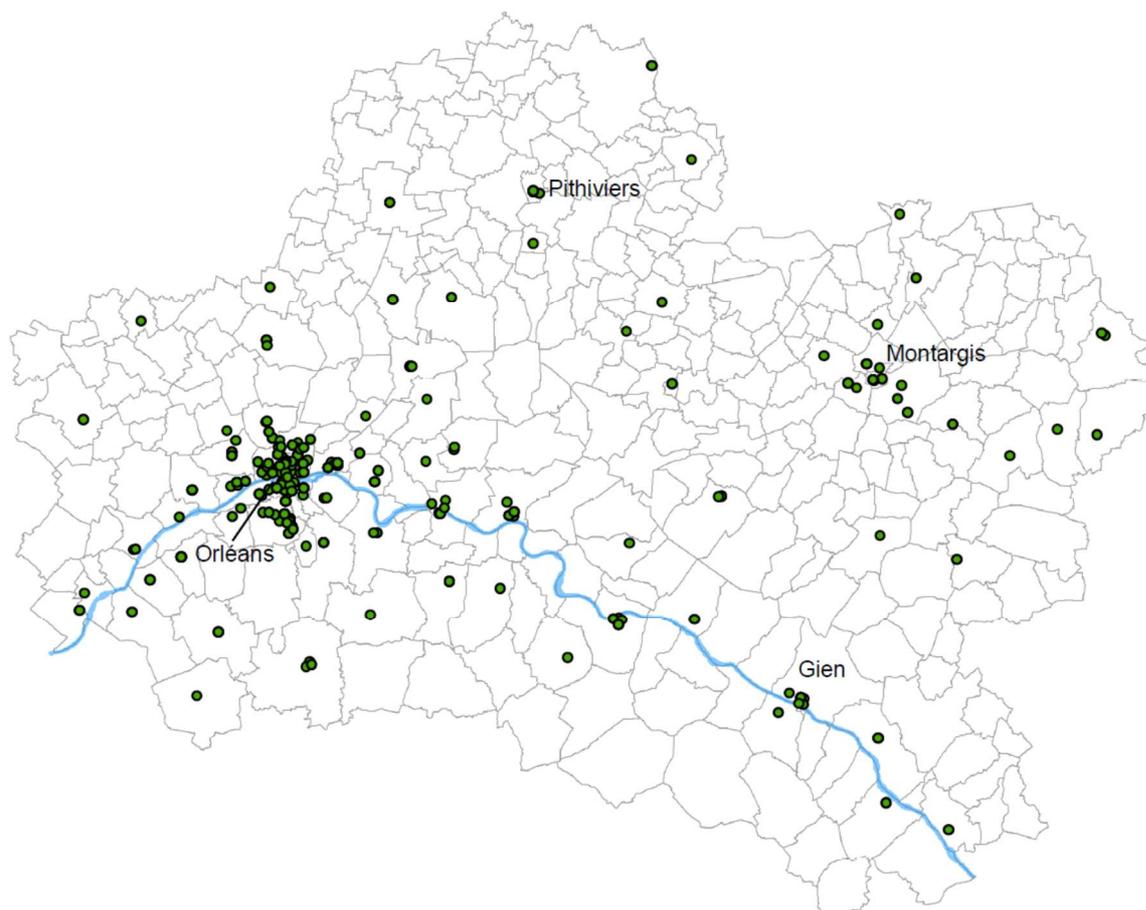
Nombre de masseurs-kinésithérapeutes (libéraux et mixtes)



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

79 communes du département disposent d'un masseur-kinésithérapeute libéral, soit 24,2 % des communes du département. L'offre la plus abondante se situe sur la métropole orléanaise.

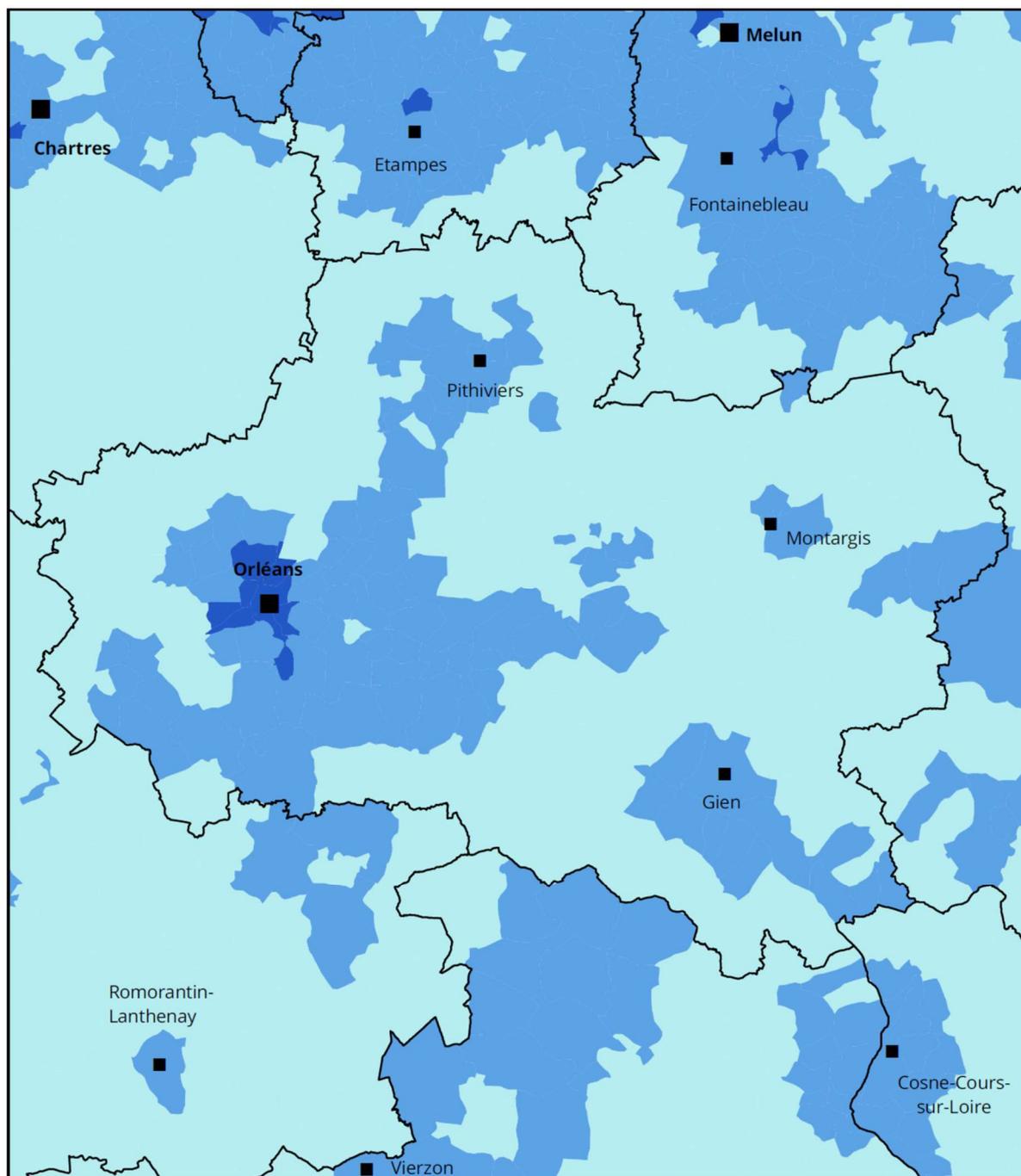
Carte 44 – Implantation des masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur le département



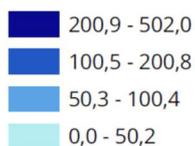
Source : ROR Centre-Val de Loire

En 2016, la densité médicale de masseurs-kinésithérapeutes libéraux, calculée à partir d'une mesure de l'offre de soins en équivalents temps plein, est de 100,4 ETP pour 100 000 habitants en France. À l'échelle du Loiret, 69,7 % des communes ont une APL très basse et 28,1 % ont une APL basse. 7 communes ont une APL élevée (2,1 %) : Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (107,1), Fleury-les-Aubrais (107,4), Orléans (107,5), Saran (108,2), La Chapelle-Saint-Mesmin (124,9), Saint-Jean-le-Blanc (128,3) et Saint-Jean-de-la-Ruelle (135,2).

Carte 45 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes



**Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2016 aux masseurs-kinésithérapeutes
(en nombre d'ETP accessibles pour 100 000 habitants standardisés)**



APL France : 100,4 / 100 000

Sources : SNIIR-AM 2016, EGB 2016, CNAM-TS ;
populations par sexe et âge 2014, distancier METRIC,
INSEE ; traitements DREES.
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

VI – Orthophonistes

Tableau 36 – Orthophonistes (1^{er} janvier 2019)

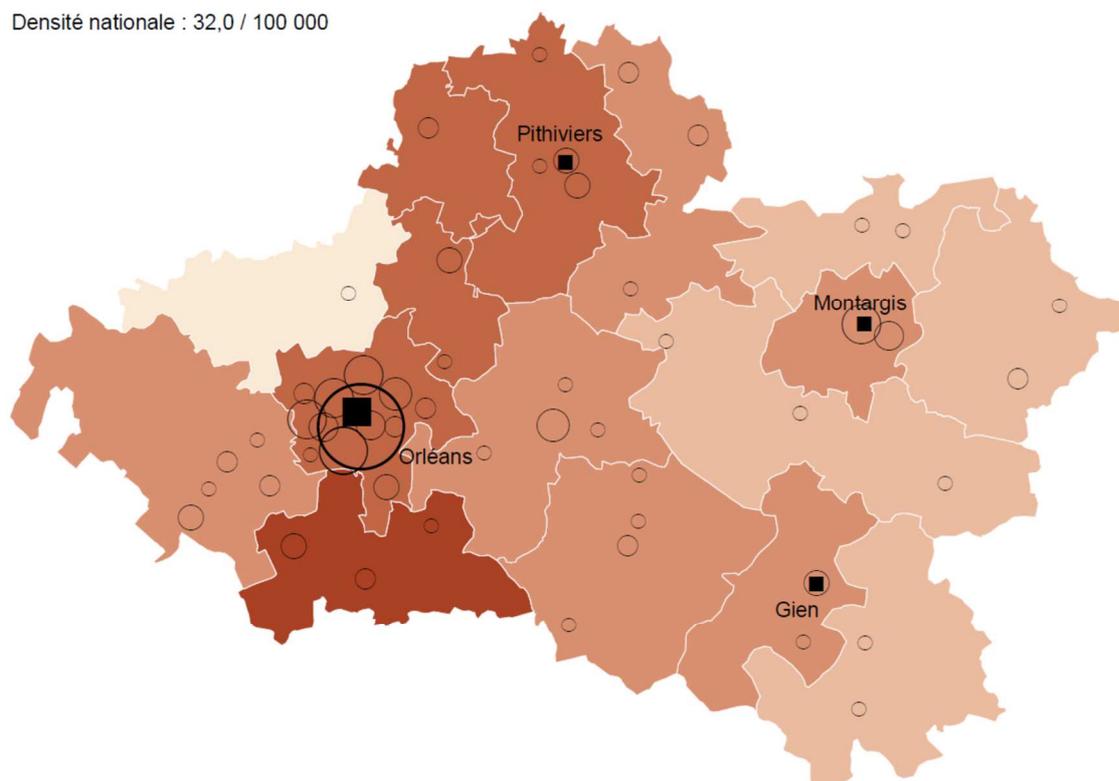
Territoires	Nombre d'orthophonistes libéraux et mixtes	Densité d'orthophonistes libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	11	17,9
CC Berry Loire Puisaye	2	10,8
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	3	10,8
CC Giennoises	4	16,0
CC de la Beauce Loirétaine	1	6,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	3	14,6
CC de la Forêt	4	24,2
CC de la Plaine du Nord Loiret	2	29,0
CC des Loges	7	16,7
CC des Portes de Sologne	6	38,9
CC des Quatre Vallées	2	11,5
CC des Terres du Val de Loire	8	16,6
CC du Pithiverais	8	27,3
CC du Pithiverais-Gâtinais	5	19,2
CC du Val de Sully	5	20,2
Orléans Métropole	85	30,1
Loiret	142	21,1
Centre-Val de Loire	611	23,7
France hexagonale	20 628	32,0

Sources : Adéli, Insee

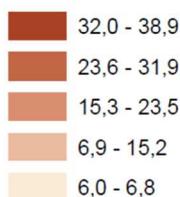
Au 1^{er} janvier 2019, le département compte 142 orthophonistes libéraux et mixtes, soit une densité inférieure à celles de la région et de la France hexagonale (respectivement 21,1/100 000 dans le Loiret, 23,7/100 000 en Centre-Val de Loire et 32,0/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, le taux est le plus élevé sur la CC des Portes de Sologne et le plus faible sur la CC de la Beauce Loirétaine (respectivement 38,9/100 000 et 6,0/100 000).

Carte 46 – Densité d'orthophonistes libéraux et mixtes

Densité nationale : 32,0 / 100 000



Densité d'orthophonistes (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)



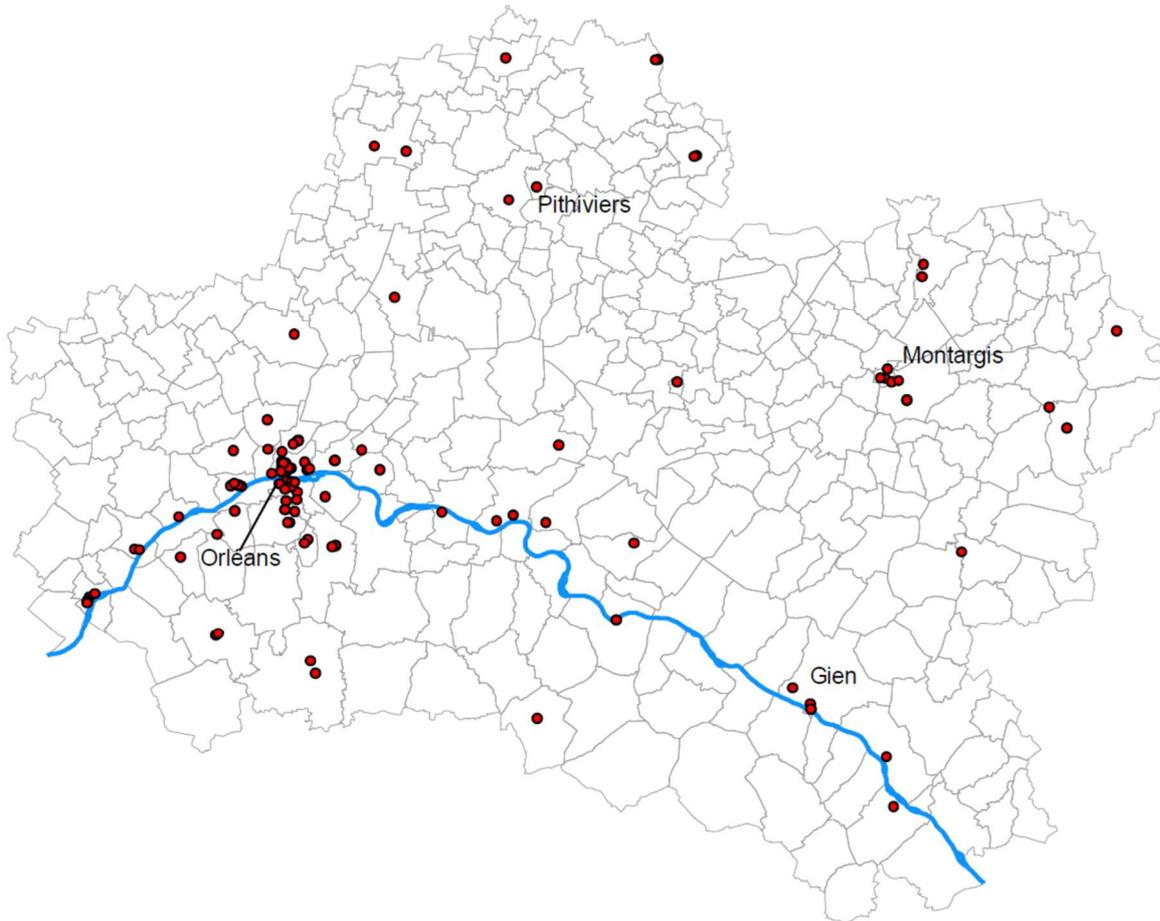
Nombre d'orthophonistes (libéraux et mixtes)



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Seules 45 communes du département disposent d'un orthophoniste libéral, soit 13,8 % des communes du département. L'offre la plus abondante se situe sur la métropole orléanaise.

Carte 47 – Implantation des orthophonistes libéraux sur le département



Source : ROR Centre-Val de Loire

VII – Pédicures-podologues

Tableau 37 – Pédicures-podologues (1^{er} janvier 2017)

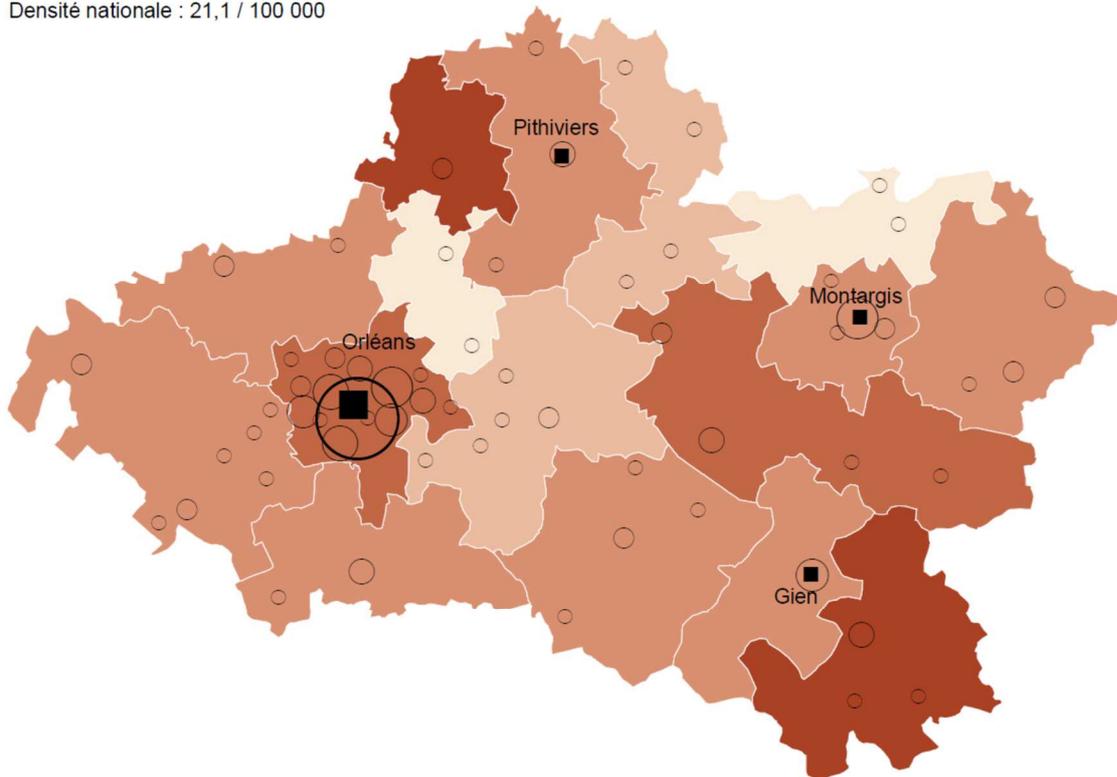
Territoires	Nombre de pédicures-podologues libéraux et mixtes	Densité de pédicures-podologues libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	11	17,9
CC Berry Loire Puisaye	5	27,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	6	21,5
CC Giennoises	5	20,0
CC de la Beauce Loirétaine	3	18,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	4	19,5
CC de la Forêt	2	12,1
CC de la Plaine du Nord Loiret	2	29,0
CC des Loges	6	14,3
CC des Portes de Sologne	3	19,5
CC des Quatre Vallées	2	11,5
CC des Terres du Val de Loire	9	18,6
CC du Pithiverais	5	17,0
CC du Pithiverais-Gâtinais	4	15,3
CC du Val de Sully	5	20,2
Orléans Métropole	69	24,4
Loiret	131	19,4
Centre-Val de Loire	492	19,1
France hexagonale	13 575	21,1

Sources : Adéli, Insee

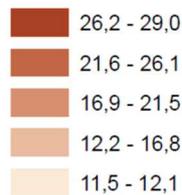
Au 1^{er} janvier 2017, le Loiret compte 131 pédicures-podologues libéraux et mixtes, ce qui représente 19,4 podologues pour 100 000 habitants (19,1/100 000 en Centre-Val de Loire et 21,1/100 000 en France hexagonale). Avec 11,5/100 000 et 12,1/100 000, les CC des Quatre Vallées et de la Forêt ont les densités de pédicures-podologues les plus faibles. Elles sont les plus élevées dans la CC de la Plaine du Nord Loiret et dans la CC Berry Loire Puisaye (respectivement 29,0 et 27,1/100 000).

Carte 48 – Densité de pédicures-podologues libéraux et mixtes

Densité nationale : 21,1 / 100 000



Densité de pédicures-podologues (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2017 (pour 100 000 habitants)



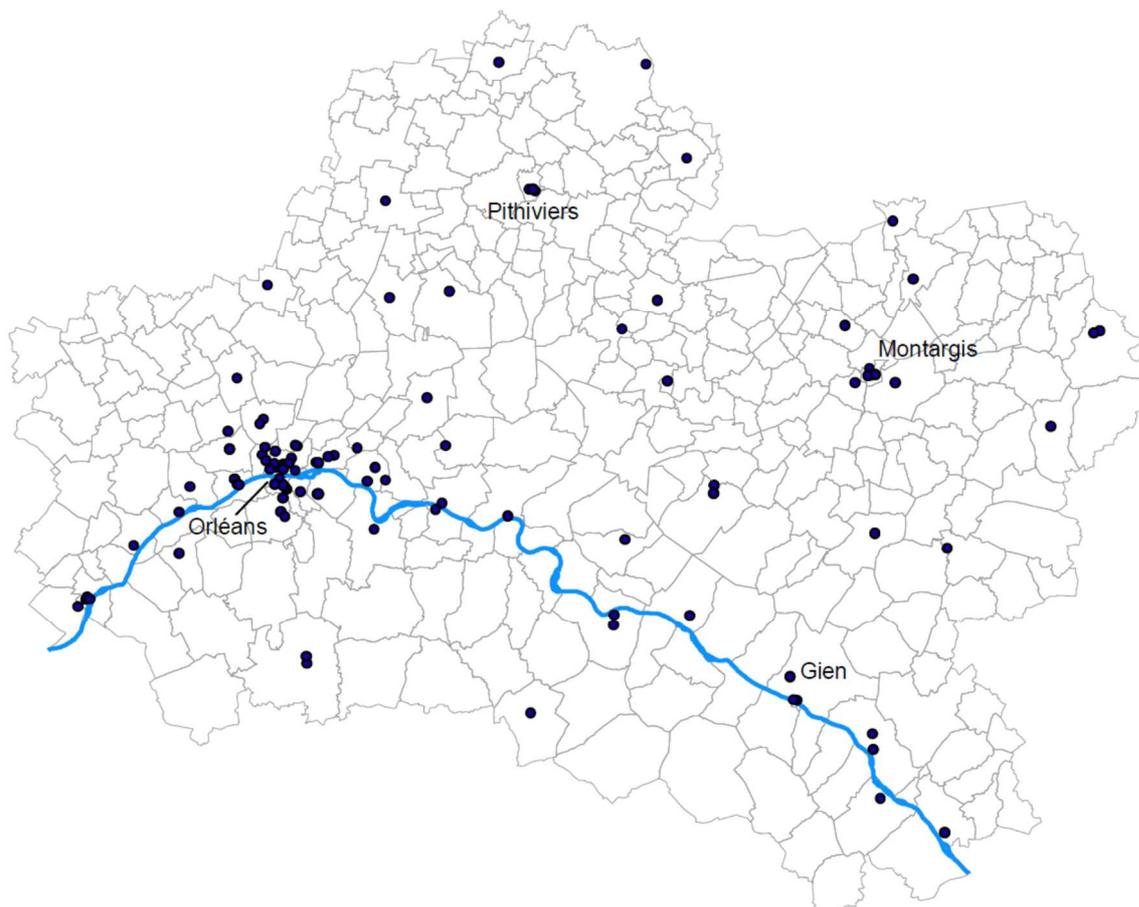
Nombre de pédicures-podologues (libéraux et mixtes)



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les pédicures-podologues libéraux sont présents sur 59 communes du département (18,1 % de l'ensemble des communes du département). L'offre la plus abondante se situe sur la métropole orléanaise.

Carte 49 – Implantation des pédicures-podologues libéraux sur le département



Source : ROR Centre-Val de Loire

VIII – Sages-femmes

Tableau 38 – Sages-femmes (1^{er} janvier 2019)

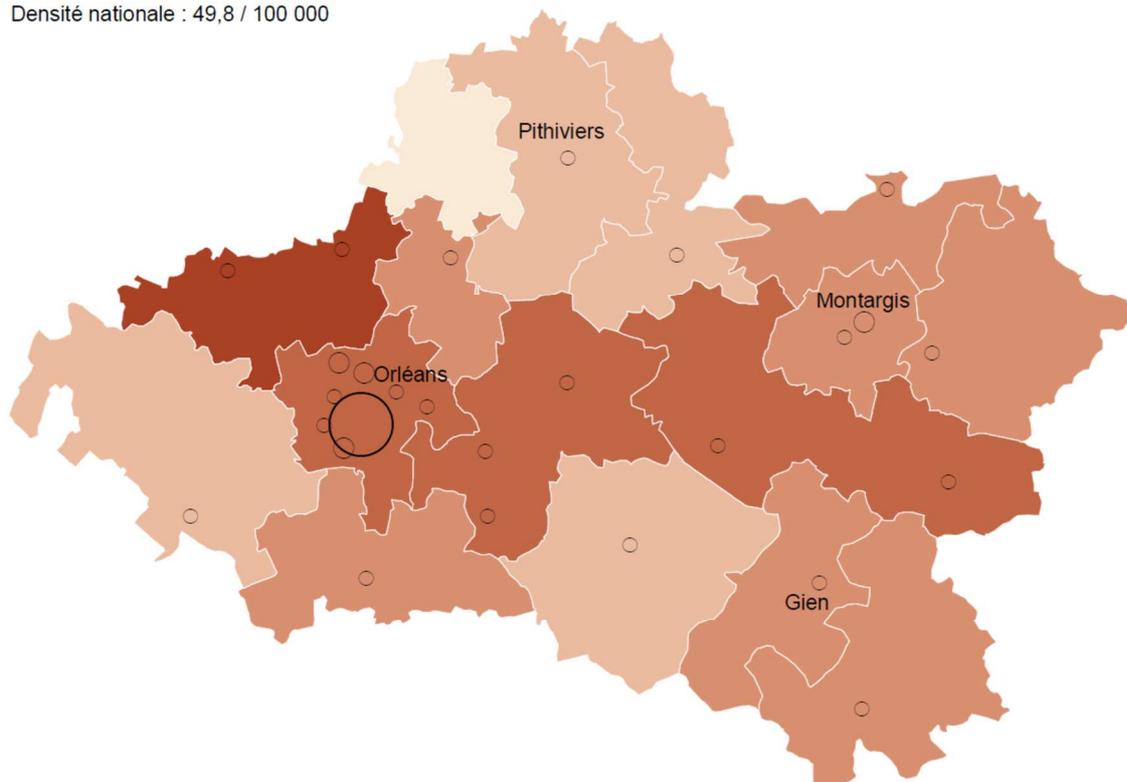
Territoires	Nombre de sages-femmes libérales et mixtes	Densité de sages-femmes libérales et mixtes (/100 000 femmes âgées de 15-49 ans)
CA Montargoise et Rives du Loing	3	24,3
CC Berry Loire Puisaye	1	30,1
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	2	37,4
CC Giennoises	1	21,0
CC de la Beauce Loirétaine	2	56,3
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	1	27,3
CC de la Forêt	1	28,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	0	0,0
CC des Loges	3	33,7
CC des Portes de Sologne	1	32,1
CC des Quatre Vallées	1	30,6
CC des Terres du Val de Loire	1	10,1
CC du Pithiverais	1	16,5
CC du Pithiverais-Gâtinais	1	19,6
CC du Val de Sully	1	20,3
Orléans Métropole	29	44,2
Loiret	50	34,8
Centre-Val de Loire	216	41,1
France hexagonale	6 996	49,8

Sources : RPPS, Insee

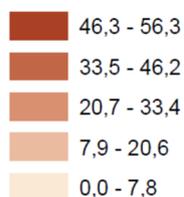
Avec 50 sages-femmes libérales et mixtes installées dans le Loiret au 1^{er} janvier 2019, la densité de professionnels est de 34,8 pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans (41,1 en Centre-Val de Loire et 49,8 en France hexagonale). Aucune sage-femme libérale ou mixte n'est installée dans la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret. 2 sages-femmes sont implantées dans la CC de la Beauce Loirétaine, ce qui, rapporté au nombre de femmes en âge de procréer, en fait l'EPCI ayant la densité la plus élevée (56,3 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans).

Carte 50 – Densité de sages-femmes libérales et mixtes

Densité nationale : 49,8 / 100 000



Densité de sages-femmes (libérales et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 femmes de 15-49 ans)



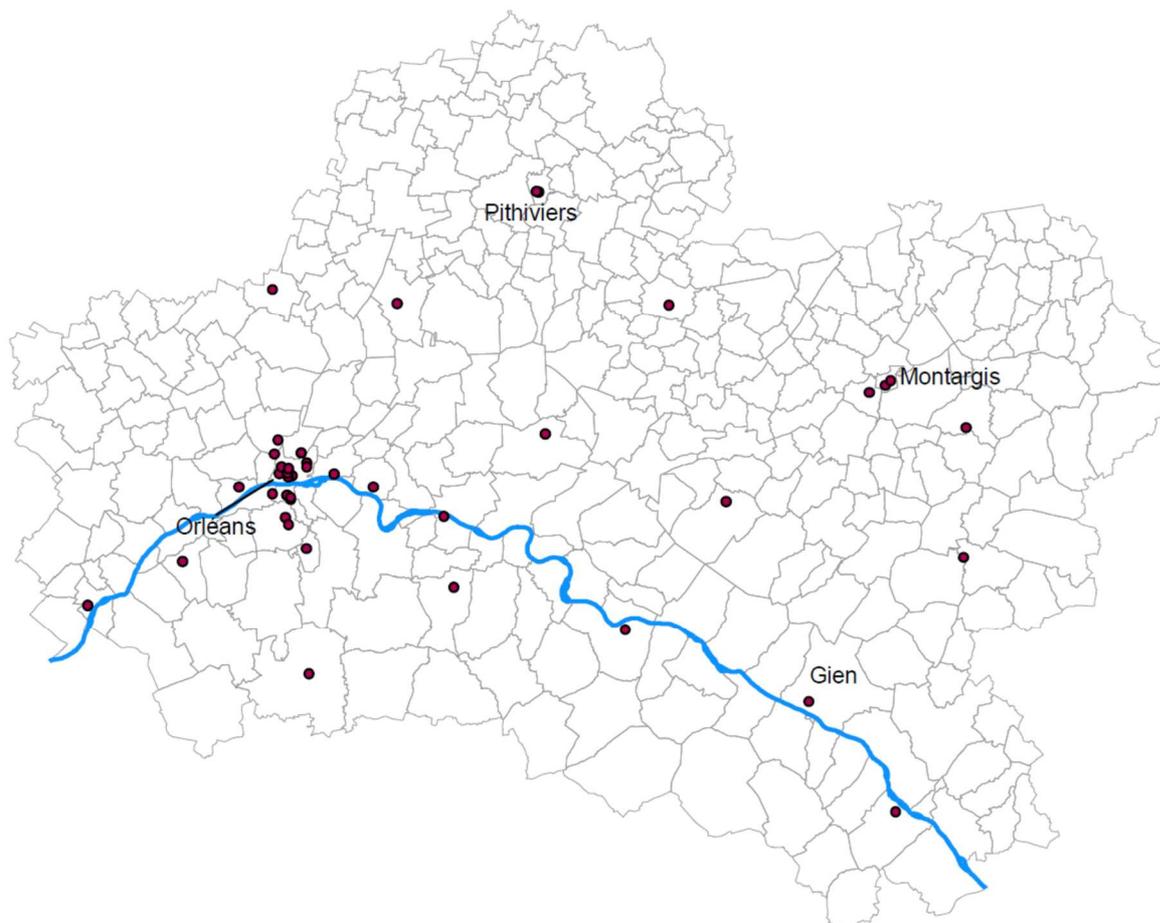
Nombre de sages-femmes (libérales et mixtes)



Sources : RPPS, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les 50 professionnels présents sur le territoire exercent sur 27 communes différentes (8,3 % des communes).

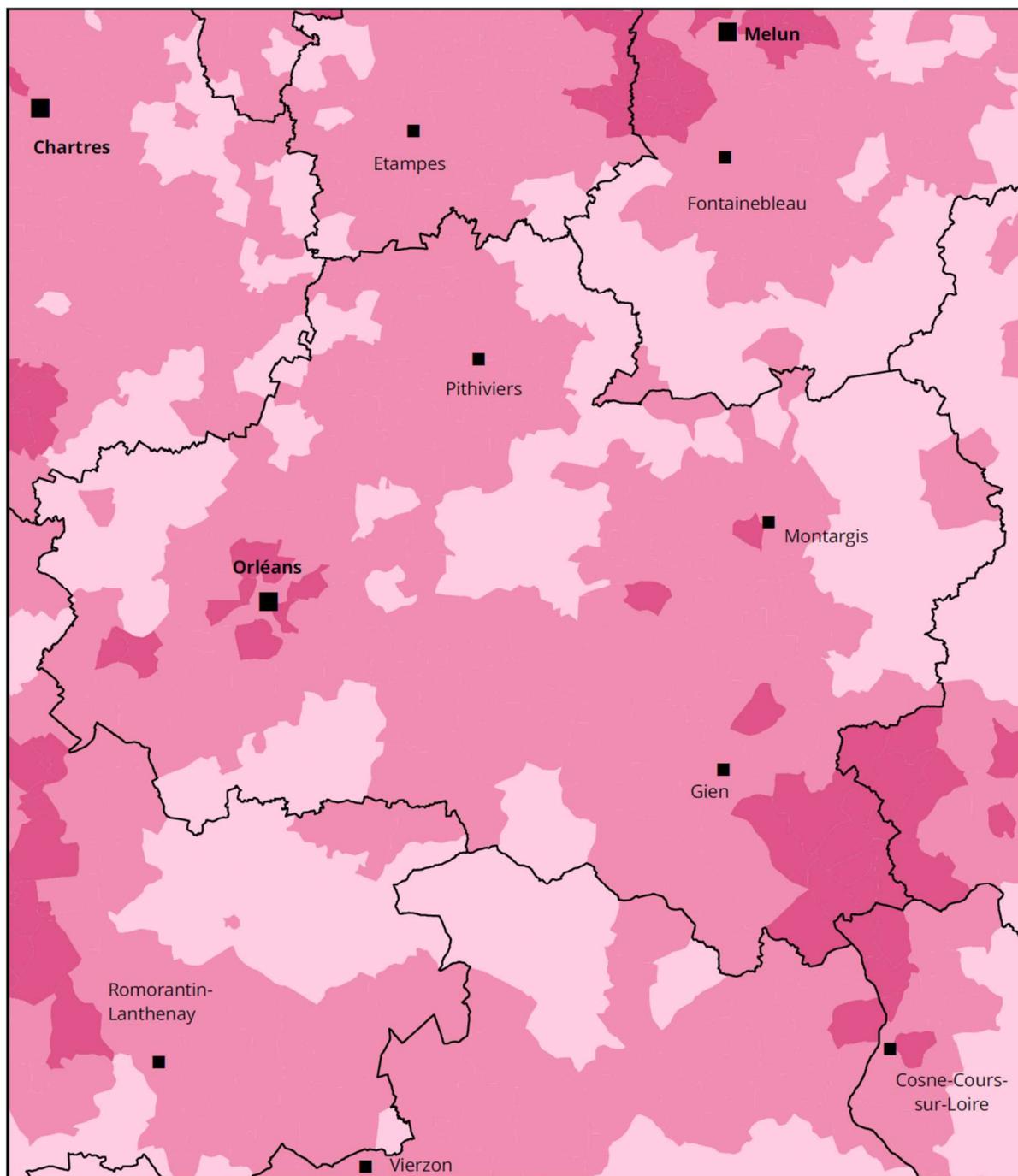
Carte 51 – Implantation des sages-femmes libérales sur le département



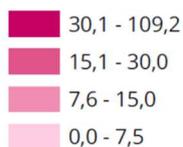
Source : ROR Centre-Val de Loire

Pour les sages-femmes libérales, au niveau national, l'APL est de 15,0 ETP pour 100 000 habitants. Dans le Loiret, 28,4 % des communes ont des APL très basses et 64,5 % ont des APL basses. Concernant les APL élevées, 7,1 % des communes sont concernées.

Carte 52 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux sages-femmes



Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2016 aux sages-femmes
(en nombre d'ETP accessibles pour 100 000 habitants standardisés)



APL France : 15,0 / 100 000

Sources : SNIIR-AM 2016, EGB 2016, CNAM-TS ;
populations par sexe et âge 2014, distancier METRIC,
INSEE ; traitements DREES.
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

IX – Psychologues

Tableau 39 – Psychologues (1^{er} janvier 2019)

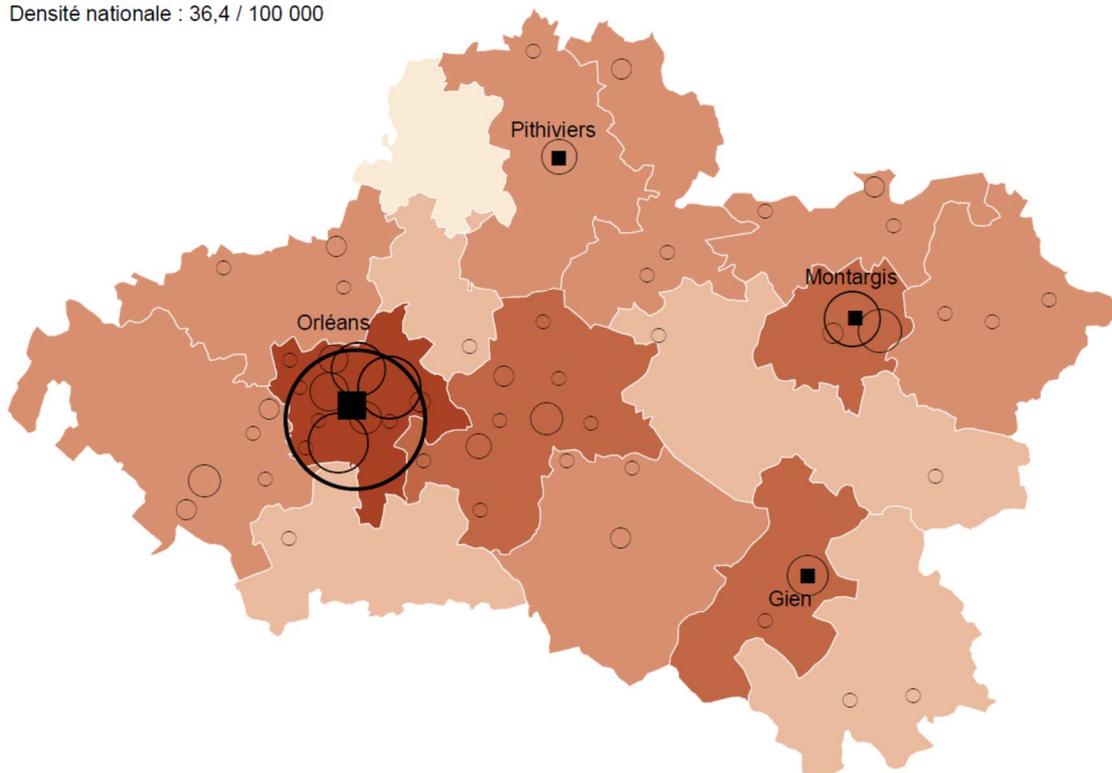
Territoires	Nombre de psychologues libéraux et mixtes	Densité de psychologues libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	23	37,5
CC Berry Loire Puisaye	2	10,8
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	2	7,2
CC Giennoises	9	36,0
CC de la Beauce Loirétaine	4	24,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	3	14,6
CC de la Forêt	1	6,1
CC de la Plaine du Nord Loiret	0	0,0
CC des Loges	16	38,1
CC des Portes de Sologne	1	6,5
CC des Quatre Vallées	4	23,1
CC des Terres du Val de Loire	10	20,7
CC du Pithiverais	7	23,8
CC du Pithiverais-Gâtinais	4	15,3
CC du Val de Sully	4	16,1
Orléans Métropole	138	48,8
Loiret	195	28,9
Centre-Val de Loire	739	28,7
France hexagonale	23 449	36,4

Sources : Adéli, Insee

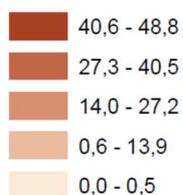
Un peu moins de 200 psychologues sont installés sur le département au 1^{er} janvier 2019, soit une densité départementale de 28,9 pour 100 000 habitants (28,7 en Centre-Val de Loire et 36,4 en France hexagonale). Dans la CC de la Plaine du Nord Loiret, la densité est nulle. Elle est en revanche de 48,8/100 000 sur la métropole orléanaise.

Carte 53 – Densité de psychologues libéraux et mixtes

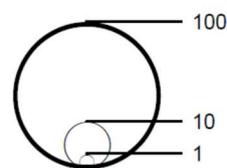
Densité nationale : 36,4 / 100 000



Densité de psychologues (libéraux et mixtes) au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)



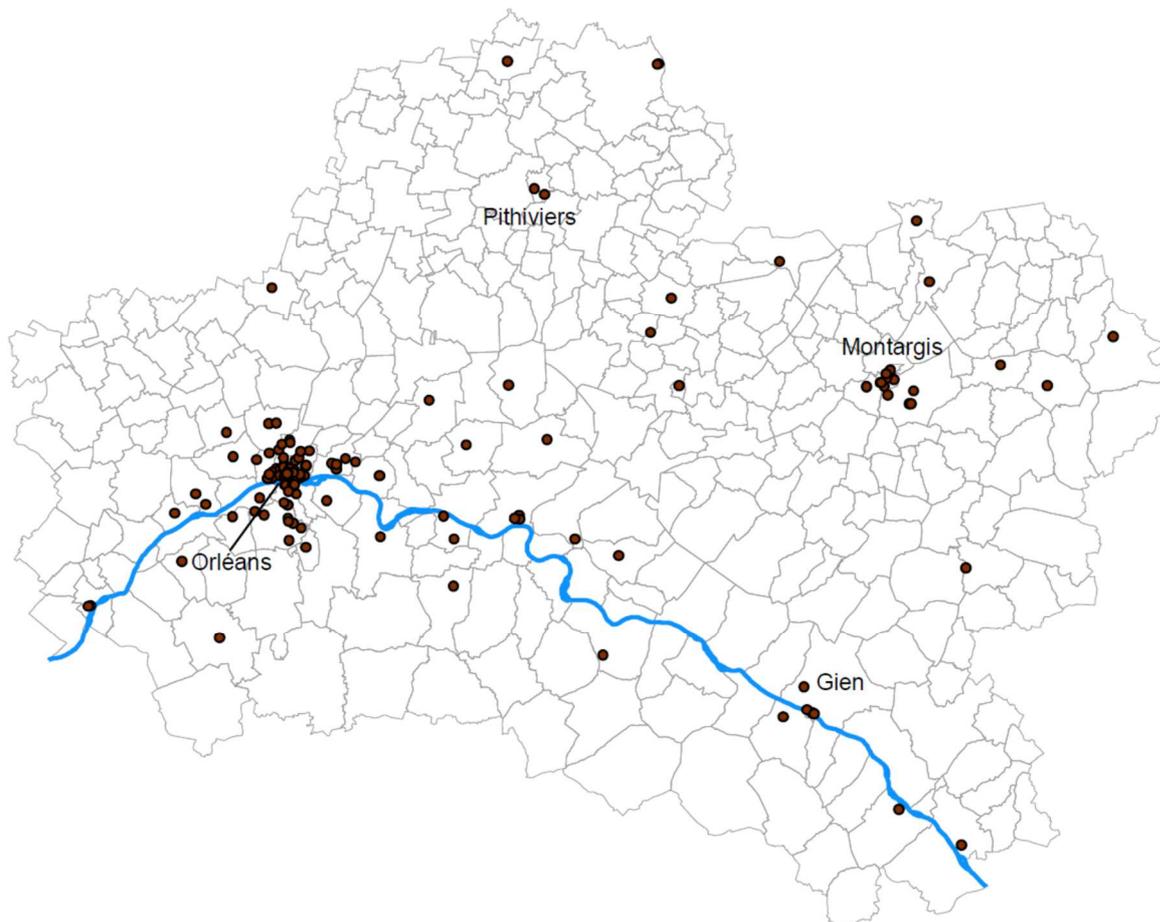
Nombre de psychologues (libéraux et mixtes)



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les psychologues sont présents sur une cinquantaine de communes différentes du département (15,3 % des communes du département ont un psychologue libéral).

Carte 54 – Implantation des psychologues libéraux sur le département



Source : ROR Centre-Val de Loire

X – Diététiciens

Tableau 40 – Diététiciens (1^{er} janvier 2019)

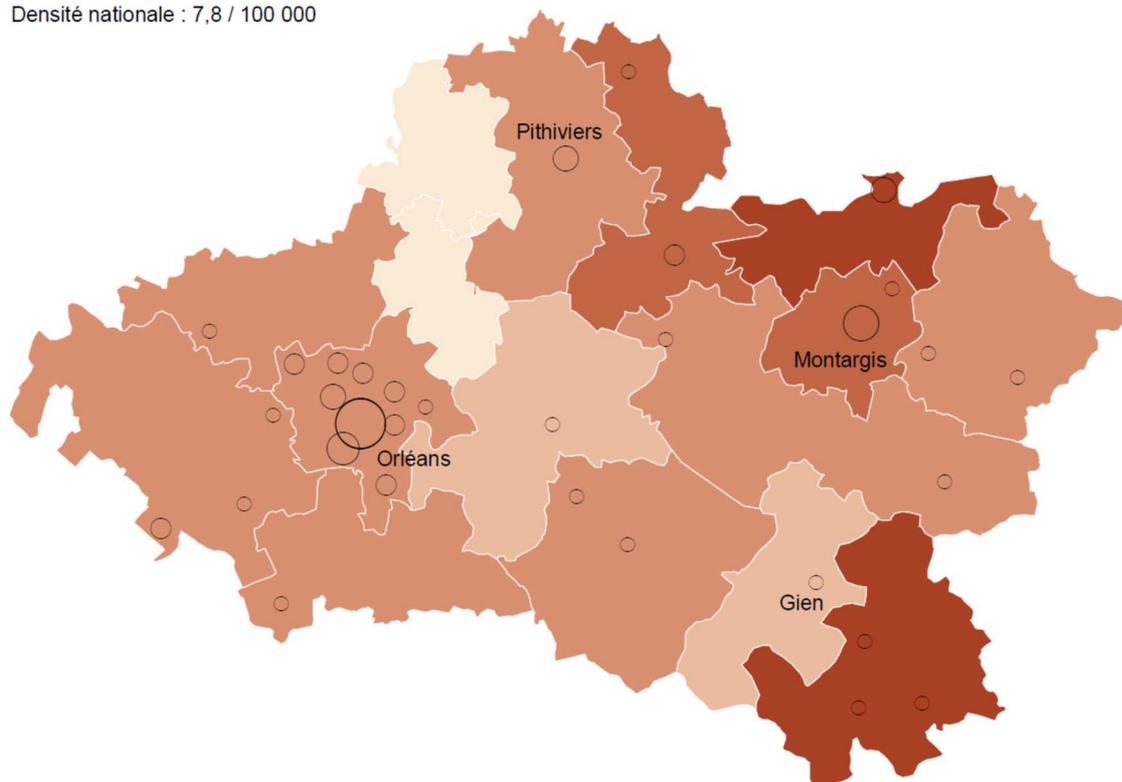
Territoires	Nombre de diététiciens libéraux et mixtes	Densité de diététiciens libéraux et mixtes (/100 000)
CA Montargoise et Rives du Loing	7	11,4
CC Berry Loire Puisaye	3	16,2
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	2	7,2
CC Giennoises	1	4,0
CC de la Beauce Loirétaine	1	6,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	2	9,8
CC de la Forêt	0	0,0
CC de la Plaine du Nord Loiret	0	0,0
CC des Loges	1	2,4
CC des Portes de Sologne	1	6,5
CC des Quatre Vallées	3	17,3
CC des Terres du Val de Loire	4	8,3
CC du Pithiverais	3	10,2
CC du Pithiverais-Gâtinais	3	11,5
CC du Val de Sully	2	8,1
Orléans Métropole	29	10,3
Loiret	53	7,9
Centre-Val de Loire	194	7,5
France hexagonale	5 046	7,8

Sources : Adéli, Insee

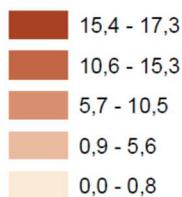
Au 1^{er} janvier 2019, 53 diététiciens libéraux et mixtes exercent sur le Loiret, ce qui représente 7,9 professionnels pour 100 000 habitants (7,5/100 000 en Centre-Val de Loire et 7,8/100 000 en France hexagonale). À l'échelle des EPCI, la densité varie de 0,0 dans les CC de la Forêt et de la Plaine du Nord Loiret à 17,3 dans la CC des Quatre Vallées.

Carte 55 – Densité de diététiciens libéraux et mixtes

Densité nationale : 7,8 / 100 000



**Densité de diététiciens (libéraux et mixtes)
au 1er janvier 2019 (pour 100 000 habitants)**



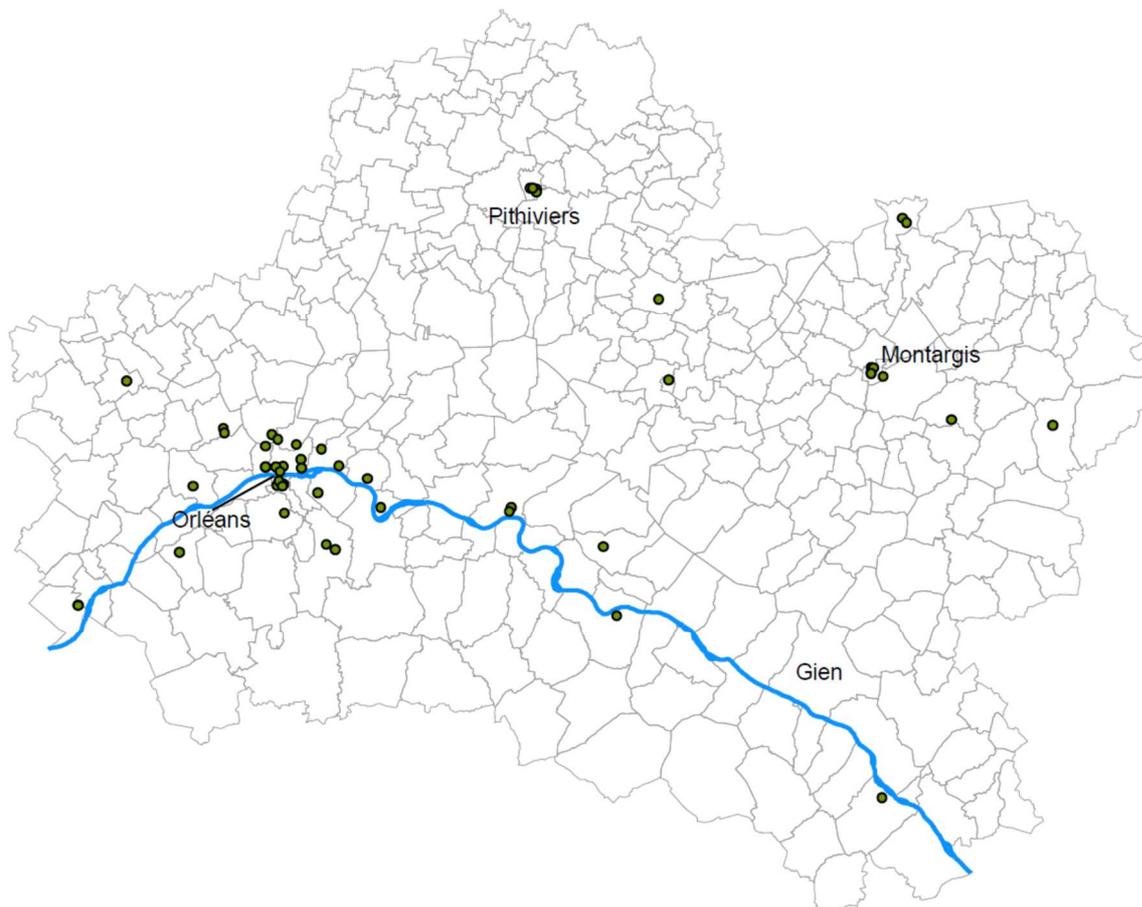
**Nombre de diététiciens
(libéraux et mixtes)**



Sources : Adéli, Insee RP 2016
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Les diététiciens sont présents sur 26 communes différentes du département (8,0 % des communes du département ont un diététicien libéral).

Carte 56 – Implantation des diététiciens libéraux sur le département

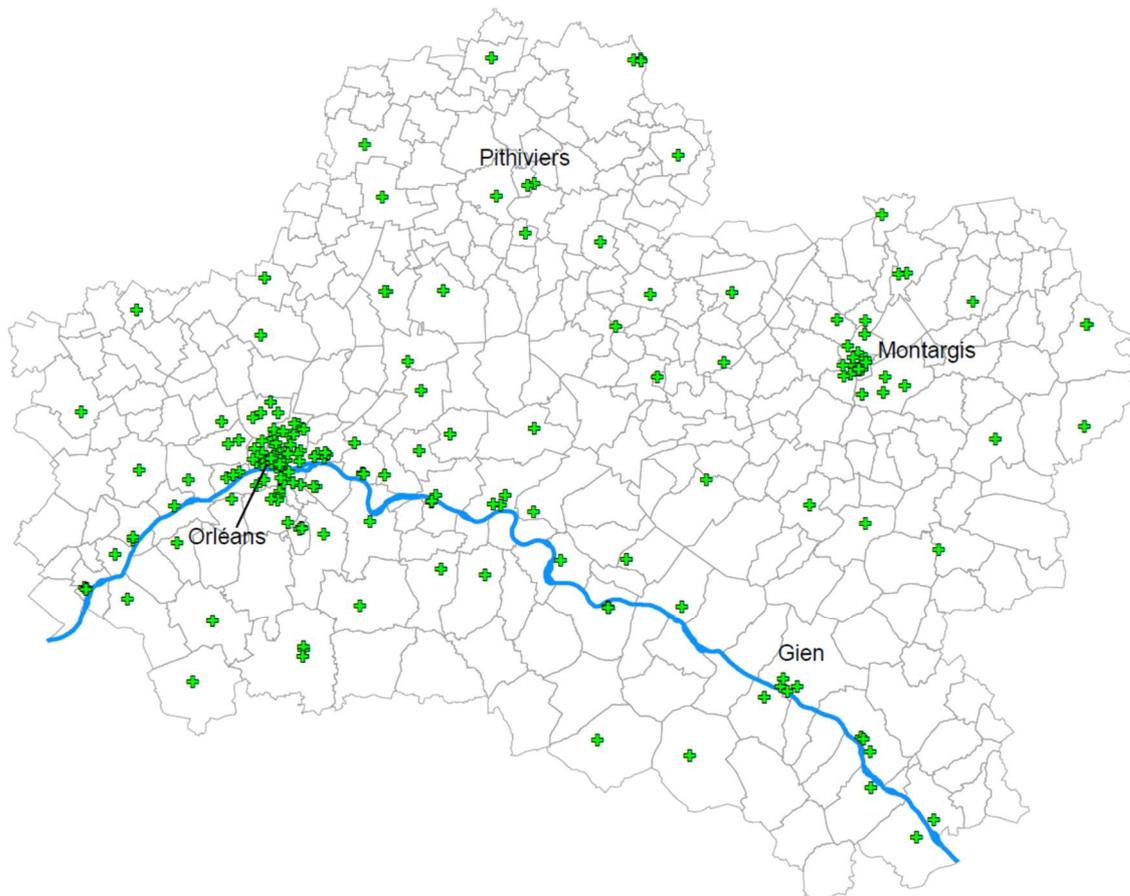


Source : ROR Centre-Val de Loire

XI – Officines

Le Loiret compte, en novembre 2019, 194 officines, soit une pharmacie pour 3 400 habitants (1 pharmacie pour 3 204 habitants en Centre-Val de Loire et 1 pour 3 015 habitants en France hexagonale). 27,9 % des communes du département disposent d'une pharmacie (n = 91).

Carte 57 – Implantation des officines sur le département



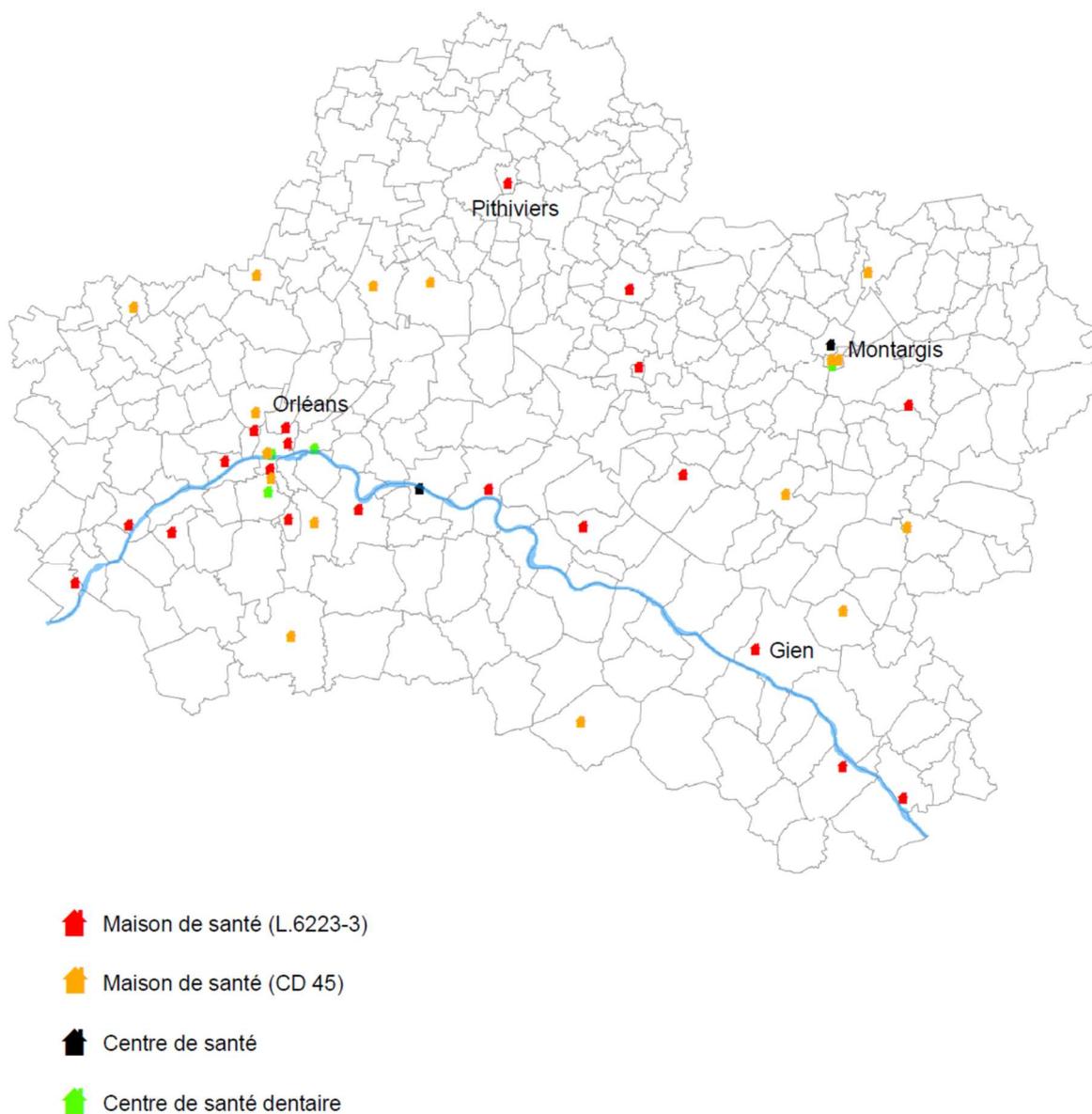
Source : ROR Centre-Val de Loire

XII – Maisons de santé et centres de santé

Fin novembre 2019, le Loiret compte 21 maisons de santé sur l'ensemble du territoire. Parmi ces dernières, trois sont situées sur la commune d'Orléans (La Source, l'Argonne et Saint-Marceau). Un tiers des MSP du département se situent dans l'agglomération orléanaise.

Six centres de santé complètent également l'offre, un centre de santé municipal à Châlette-sur-Loing, un centre de santé intercommunal à Jargeau et 4 centres de santé dentaire (Olivet, Orléans, Montargis et Saint-Jean-de-Braye).

Carte 58 – Implantation des maisons de santé et centre de santé sur le département



Sources : ROR Centre-Val de Loire, Finess

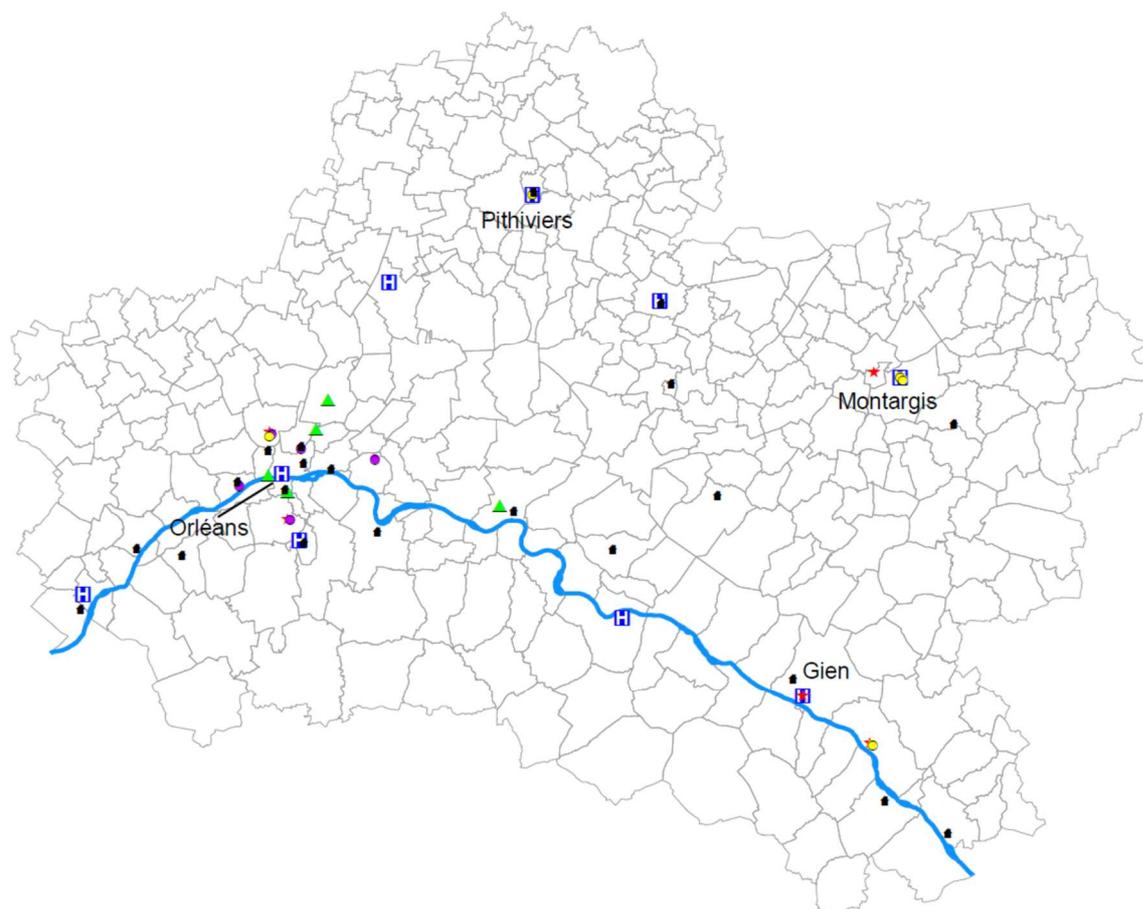
XIII – Établissements de santé

L'offre hospitalière se décline sur plusieurs établissements de santé au sein du territoire :

- Le centre hospitalier régional d'Orléans sur deux sites avec le nouvel hôpital d'Orléans à la Source et le Grand espace de santé dans l'ancien hôpital Madeleine à Orléans centre.
- Des centres hospitaliers secondaires à Gien, Amilly et Pithiviers
- Des centres hospitaliers de proximité à Beaugency, Beaune-la-Rolande, Neuville-aux-Bois et Sully-sur-Loire
- Un établissement public de santé mentale à Fleury-les-Aubrais (George Daumézon) et des centres de jour (Châteauneuf-sur-Loire, Chanteau, Orléans Saint-Marceau, Orléans Madeleine)
- Des établissements de soins privés (médicaux, chirurgicaux ou pluridisciplinaires) à Olivet (clinique de l'Archette), Saran (Oréliance), Gien (clinique Jeanne D'Arc) qui est en cours de rachat par le CHRO, Briare (CH Saint-Jean de Briare), Montargis (clinique de Montargis)
- Des établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR) à Olivet, Amilly, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saran, Chécy et Fleury-les-Aubrais
- Des unités de soins de longue durée (USLD) à Amilly, Saran, Briare et Pithiviers.

La population du territoire peut aussi compter sur le centre hospitalo-universitaire de Tours et les établissements de la région parisienne.

Carte 59 – Implantation des établissements de santé sur le département



-  Centres hospitaliers
-  Etablissements de santé mentale
-  Etablissements de soins privé (médicaux, chirurgicaux, pluridisciplinaires)
-  Etablissements de soins de suite et de réadaptation fonctionnelle (SSR)
-  Etablissements de soins de longue durée (USLD)
-  Maisons de santé pluridisciplinaire (MSP)

Sources : ROR Centre-Val de Loire, Finess

[PARTIE V]

TYPOLOGIE

I – Typologie offre de soins

Une analyse en composante principale (ACP) a été réalisée sur 10 indicateurs d'offre de soins décrivant les densités de professionnels installés sur le département. Globalement, les densités de professionnels libéraux et mixtes sont corrélées entre elles, à l'exception de celles des infirmiers libéraux et mixtes, des diététiciens et des sages-femmes. En effet, la densité de ces professionnels peut être faible ou élevée sur un EPCI indépendamment de la présence ou non des autres professionnels libéraux et mixtes comme les médecins généralistes ou les chirurgiens-dentistes.

De fait, trois grands axes ressortent de cette ACP :

- Un premier axe qui décrit les densités de médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes, opposant les EPCI ayant des densités élevées aux EPCI dont les densités sont faibles,
- Un second axe est caractérisé par la densité d'infirmiers libéraux et mixtes et les diététiciens.
- Un troisième axe caractérisé par les sages-femmes.

La classification ascendante hiérarchique (CAH) issue de cette ACP a permis de dégager 3 classes homogènes d'EPCI.

La classe A est caractérisée par des territoires ayant les densités de médecins généralistes, spécialistes, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et psychologues les plus élevées du département. Cette classe regroupe 6 EPCI et couvre 65,5 % de la population départementale (445 093 habitants). Il s'agit des EPCI correspondant aux plus grandes villes et agglomérations (Orléans, Montargis et Gien) ainsi que des communautés de communes environnant ces territoires (CC des Loges, CC Portes de Sologne et CC Berry, Loire, Puisaye). Sur ces territoires se concentrent les professionnels libéraux et mixtes. Ils se caractérisent notamment par la plus forte densité de chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et médecins spécialistes comparativement à la moyenne départementale. Les médecins généralistes sont légèrement plus représentés dans cette classe qu'au niveau départemental.

La classe B se compose de 6 communautés de communes et concentre 22,4 % de la population départementale (151 980 habitants). Elle est composée à la fois de territoires périurbains où sont implantés des établissements de soins (Pithiviers, Sully-sur-Loire, Beaugency, Meung-sur-Loire) et des territoires plus ruraux. En termes de densité de professionnels médicaux et paramédicaux, ces EPCI disposent d'une offre comparable à la moyenne départementale. Les deux caractéristiques qui sont propres à ces territoires sont la moindre densité d'infirmiers et de sages-femmes.

La classe C présente un déficit en médecin généraliste, chirurgien-dentiste et orthophoniste. 4 communautés de communes composent cette classe, soit 12,1 % de la population départementale (82 377 habitants). Ils forment une couronne autour de l'agglomération de Montargis. Un autre EPCI se situant dans la Beauce, au nord-ouest de la métropole orléanaise compose également cette classe.

Carte 60 – Typologie offre de soins



Typologie offre de soins

- A** Territoires avec les densités de médecins généralistes, spécialistes, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et psychologues les plus élevées du département
- B** Territoires en déficit d'infirmiers et de sages-femmes. Densités proches de la moyenne départementale pour les autres professions
- C** Territoires en déficit de médecins généralistes, de chirurgiens-dentistes et d'orthophonistes

Source : ORS Centre-Val de Loire
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

II – Typologie globale

L'analyse en composante principale (CAP) réalisée dans le cadre de cette étude porte sur 65 indicateurs (23 indicateurs sociodémographiques, 10 d'offre de soins et 32 d'état de santé). L'objectif de cette analyse est de synthétiser l'ensemble des informations issues de cette étude pour aboutir à une typologie des EPCI en classes homogènes.

Pour cette ACP, des indicateurs très corrélés les uns par rapport aux autres ou encore des indicateurs peu discriminants ont été retirés de l'analyse pour obtenir une ACP consolidée. L'analyse finale a donc porté sur 16 indicateurs. Ainsi, trois nouvelles variables synthétiques ont été obtenues, résumant 78,7 % de l'information totale :

- Le premier axe est caractérisé par la mortalité prématurée et celle liée à différentes causes (causes externes de mortalité et de morbidité, mortalité par pathologies liées au tabac, cancer de la trachée, des bronches et des poumons, diabète, alcool) ou encore par le taux de foyers fiscaux non imposés et par la densité d'infirmiers libéraux et mixtes. À ces indicateurs s'opposent la part de la population de moins de 20 ans.

- Le deuxième axe est caractérisé par les densités de médecins spécialistes libéraux et mixtes, de chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes et de psychologues libéraux et mixtes. Au niveau socio-démographique, cet axe est expliqué par la population de 75 ans et plus.

- Le troisième axe est caractérisé par la densité de sages-femmes libérales et mixtes et plus légèrement par le taux standardisé d'ALD pour cancers.

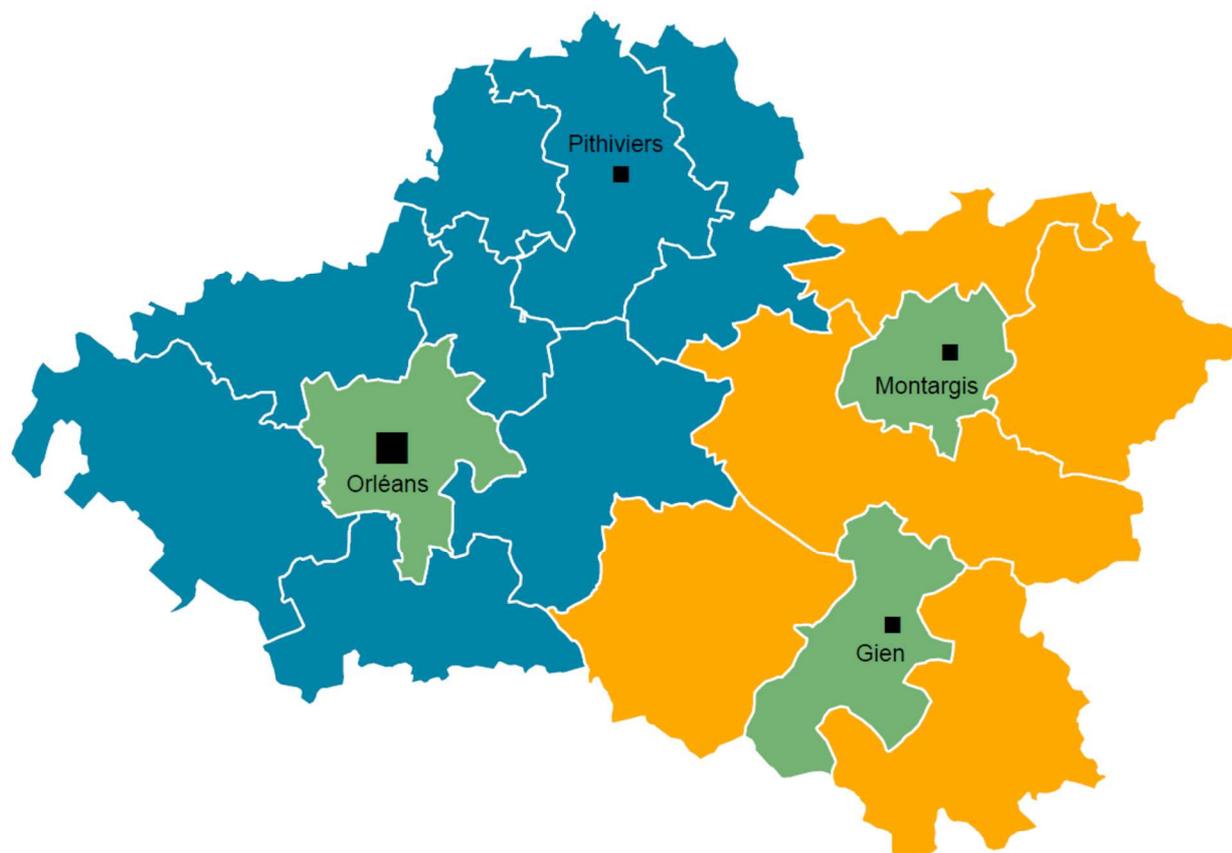
La classe D se compose de 3 EPCI à dominante urbaine (Métropole d'Orléans, communauté d'agglomération de Montargis et CC Giennoises) et regroupe plus de la moitié de la population départementale (54,3 % soit 369 173 habitants). Cette classe est caractérisée par de forts contrastes sociaux au sein de ces territoires. En effet, au niveau des groupes socioprofessionnelles, le nombre de cadres et d'employés y est plus important (*Source : Inégalités sociales et territoriales de santé en Centre-Val de Loire, 2015, ORS*). Malgré la présence d'habitants au niveau social relativement élevé, cette classe est également marquée par des facteurs de vulnérabilité : taux plus élevé d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé, de familles monoparentales, d'allocataires de l'AAH et du RSA, taux d'inactifs et de chômage, taux de pauvreté et d'allocataires à bas revenus, etc. Concernant l'offre de soins, les densités de professionnels sont, d'une manière générale, supérieures à la moyenne départementale (notamment pour les médecins spécialistes, les chirurgiens-dentistes, les psychologues). S'agissant de l'état de santé, ces EPCI se distinguent par une sous-mortalité liée aux accidents de la circulation et également moins d'admissions en affection de longue durée pour maladies de l'appareil circulatoire.

La classe E se compose de 8 communautés de communes, ce qui regroupe 29,6 % de la population départementale, soit 201 290 habitants. Ces EPCI à dominante périurbaine sont caractérisés par une population jeune, socialement favorisée et en sous-mortalité prématurée et liée aux comportements à risques (alcool, tabac, diabète, etc.). Ces EPCI se situent sur le territoire départemental tout autour de la métropole orléanaise ainsi que sur le pourtour francilien. La proportion de jeunes y est plus élevée que sur le reste du territoire. A *contrario*, l'indice de vieillissement y est plus faible ainsi que les personnes de 75 ans et plus vivant seules. La population y apparaît socialement davantage favorisée avec des taux plus faibles de familles monoparentales, d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé, d'inactifs, des taux de chômage également plus faibles ainsi que des taux d'allocataires du RSA, de l'AAH, d'allocataires à bas revenus et enfin des taux de pauvreté moindres,

etc. S'agissant de l'offre de professionnels libéraux et mixtes, ces territoires présentent moins d'infirmiers. Du point de vue de l'état de santé, cette classe présente une sous-mortalité prématurée ainsi qu'une sous-mortalité pour certaines causes imputables aux comportements à risques (alcool, tabac, diabète). Les taux de mortalité pour cancer du poumon, cardiopathies ischémiques y sont ainsi plus faibles tout comme les taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée.

La classe F compte 5 EPCI. Ce sont majoritairement des EPCI de l'est du département situés autour de l'agglomération montargoise ainsi que les CC du Val de Sully et du Berry, Loire, Puisaye. Ces territoires concentrent 16,0 % de la population départementale, soit 108 987 habitants. Ce sont, d'une manière générale, des EPCI vieillissants, socialement défavorisés, avec une mortalité générale et prématurée plus importante que sur le reste du territoire et une offre de soins (plus particulièrement en dentistes) moins fournie que sur le reste du département. Le vieillissement démographique de ces EPCI est un peu plus accentué que sur le reste du département : un indice de vieillissement élevé et un taux de jeunes de moins de 20 ans plus faible. Les demandeurs d'emploi de longue durée ainsi que les demandeurs d'emploi seniors y sont en proportion plus nombreux. Concernant l'offre de soins, ces territoires ont des densités plus élevées d'infirmiers et de diététiciens. À l'inverse, les densités de chirurgiens-dentistes y sont plus faibles. D'un point de vue de l'état de santé, des disparités ressortent plus négativement sur ces territoires quant à la mortalité générale, prématurée, pour les causes externes de mortalité et de morbidité, le tabac, l'alcool, le diabète, les cardiopathies ischémiques, le cancer du poumon, ainsi que les nouvelles admissions en affection de longue durée pour tumeurs malignes.

Carte 61 – Typologie globale



Typologie globale

- D** EPCI urbains, présentant de forts contrastes sociaux, l'offre de soins la plus élevée du département
- E** EPCI périurbains, jeunes, socialement favorisés, en sous-mortalité prématurée et sous-mortalité liée aux comportements à risque (tabac, alcool, diabète)
- F** EPCI ruraux, vieillissants, moins favorisés socialement, avec une mortalité générale et prématurée plus importante, offre de soins en dentistes moins fournie

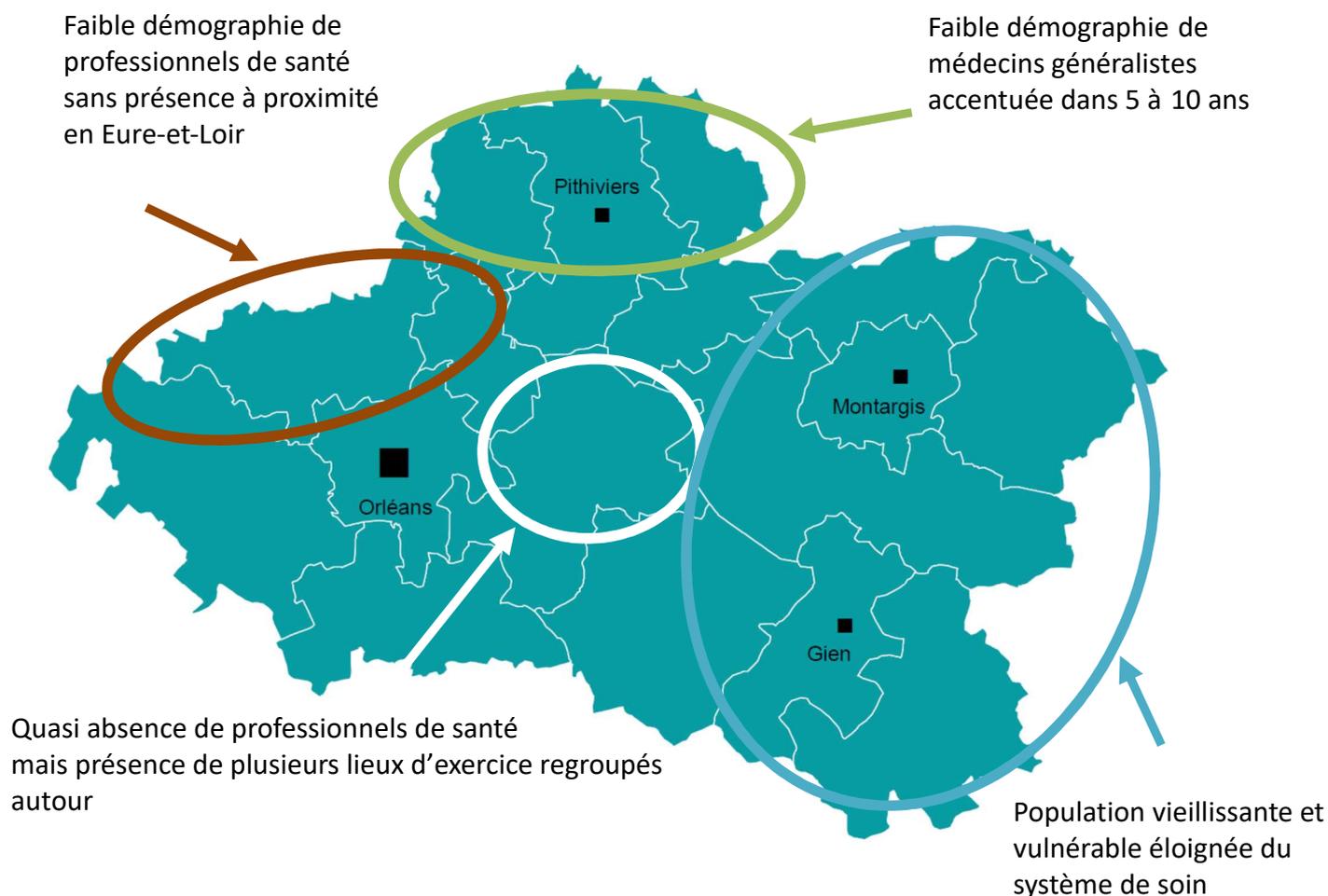
Source : ORS Centre-Val de Loire
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

[PARTIE VI]

CONCLUSION

Conclusion

Représentation synthétique des territoires pour lesquels une attention doit être portée



En synthèse des éléments décrits dans le rapport, il convient d'avoir à l'esprit plusieurs points de vigilance :

- Une faible démographie de professionnels de santé sur l'ensemble du département mais accentuée sur la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine par un déficit de professionnels sur son territoire et de ceux en proximité (Eure-et-Loir), dont la patientèle du département voisin vient s'ajouter à la patientèle des professionnels locaux.
- Une faible démographie de médecins généralistes sur le nord du département qui sera accentuée dans les années à venir (5 à 10 ans) lors des départs en retraite des professionnels actuellement en exercice, si aucun remplacement ne vient compenser ces départs. En effet, la majorité des praticiens actuellement installés sur ce territoire sont âgés de 55 ans et plus.
- Une attention particulière à apporter aux territoires à l'est du département, où la population y est plus vieillissante et vulnérable, en moins bonne santé et éloignée du système de soin.
- La communauté de communes des Loges apparaît également faiblement dotée en professionnels de santé comme le montrent différentes cartographies de densité et d'implantation de professionnels. Elle

se trouve également éloignée de l'offre hospitalière et, de manière générale, de l'offre la plus abondante en matière de professionnels de santé (à plus de 30 minutes de chacun des 4 grands pôles : Orléans, Montargis, Pithiviers et Gien). Néanmoins, elle dispose, sur le territoire et à proximité, de plusieurs lieux d'exercice regroupés (Sandillon, Jargeau, Châteauneuf-sur-Loire, Lorris, Bellegarde, Beaune-la-Rolande, Bray-Saint-Aignan, etc.) et peu de population y réside. De fait, l'attention portée sur ce territoire n'est pas tant sur l'implantation de professionnels de santé mais plutôt sur l'accessibilité des soins par l'aller-vers ou encore la venue de professionnels sous forme de permanences (prêts de locaux ou bus de soins...).

Préconisations :

Du fait des annonces récentes faites par d'autres politiques en région dans les années à venir en matière de démographie médicale et d'exercice regroupé (création de 30 centres de santé d'ici 2025 et le recrutement de 150 médecins salariés), il n'apparaît pas pertinent pour le Conseil départemental du Loiret de créer seul un centre de santé pour le Loiret.

Néanmoins, il convient de travailler dès à présent et dans la continuité des actions menées par le Conseil départemental du Loiret sur différents projets afin d'améliorer l'accès des habitants du département à une offre de soins satisfaisante et de qualité :

- **Augmenter la démographie médicale en renforçant celle de l'ensemble des professionnels de santé.** En effet, les différentes statistiques et cartographies mettent en évidence pour le département et chaque territoire des déficits de médecins (généralistes et spécialistes) certes mais aussi de chirurgiens-dentistes, sages-femmes et de professionnels paramédicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.). Si le médecin est au cœur du parcours de santé de tout usager, pour autant s'il ne dispose pas d'une offre pluridisciplinaire de professionnels de santé à proximité pouvant réaliser les soins, les médecins ne s'installeront pas.
- **Poursuivre les actions de communication et d'accueil des professionnels pour renforcer l'attractivité du Loiret.** Le département doit continuer à valoriser ses atouts (la Loire, son patrimoine, sa qualité de vie, ses atouts économiques...) et faciliter les conditions d'accueil et d'hébergement pour attirer de nouveaux professionnels de santé. Il convient donc de poursuivre les réflexions quant au développement de modalités d'accueil innovantes pour les futurs professionnels de santé (lieux d'hébergement collectif, hébergement ponctuel, accueil des familles des professionnels...).
- **S'appuyer des 4 pôles du territoire les plus dynamiques et disposant de centres hospitaliers (Orléans, Montargis, Pithiviers et Gien) pour permettre de travailler l'accessibilité aux soins.** De ces pôles deux modalités peuvent être étudiés indépendamment ou conjointement :
 - faciliter la mobilité des patients qui nécessiteraient de soins spécifiques, une orientation vers les hôpitaux et donc faire venir le patient dans ces centres de santé
 - promouvoir une démarche d'aller-vers en déplaçant les professionnels de santé sur des antennes (locaux dans un CCAS par exemple) ou encore par la mise en place d'un bus de consultation santé itinérant...

[ANNEXE 1]

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1 – Population des territoires	13
Carte 1 – Densité de population	14
Carte 2 – Taux d'accroissement annuel moyen.....	15
Tableau 2 – Structure par âge de la population	16
Carte 3 – Part de la population de moins de 20 ans.....	17
Carte 4 – Part de la population de 75 ans et plus.....	18
Tableau 3 – Population âgée vivant seule	19
Carte 5 – Part de la population de 75 ans et plus vivant seule.....	20
Tableau 4 – Indice de vieillissement et de grand vieillissement.....	21
Carte 6 – Indice de vieillissement	22
Tableau 5 – Scolarisation et niveau de diplôme de la population (2016).....	23
Carte 7 – Part de personnes sorties du système scolaire sans diplôme.....	25
Carte 8 – Part de personnes sorties du système scolaire avec un diplôme d'études supérieures.....	26
Tableau 6 – Taux de chômage et d'inactifs.....	27
Carte 9 – Taux de chômage	28
Tableau 7 – Structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)	29
Carte 10 – Taux de demandeurs d'emploi de longue durée	31
Tableau 8 – Revenus et foyers fiscaux.....	32
Carte 11 – Part de foyers fiscaux non imposés.....	34
Tableau 9 – Familles isolées.....	35
Carte 12 – Part d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé	37
Tableau 10 – Allocataires de minima sociaux au 31.12.2017	38
Carte 13 – Taux d'allocataires du RSA	40
Tableau 11 – Allocataires dépendant des prestations sociales et taux de pauvreté au 31.12.2017.....	41
Carte 14 – Taux de pauvreté.....	42
Graphique 1 – Espérance de vie à la naissance	45
Graphique 2 – Évolution de la mortalité générale.....	46
Tableau 12 – Part des grandes causes de décès dans la mortalité générale.....	47
Tableau 13 – Taux standardisé de mortalité générale	48
Graphique 3 – Évolution de la mortalité prématurée	49
Tableau 14 – Taux standardisé de mortalité prématurée	50
Carte 15 – Taux standardisé de mortalité prématurée	52
Tableau 15 – Taux standardisés de mortalité par cancers (2007-2015) (/100 000).....	53
Carte 16 – Taux standardisé de mortalité par cancers	55
Tableau 16 – Taux standardisés de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (2007-2015) (/100 000).....	56

Carte 17 – Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire	58
Tableau 17 – Taux standardisé de mortalité par causes externes de mortalité et de morbidité (2007-2015) (/100 000)	59
Carte 18 – Taux standardisé de mortalité par causes externes de mortalité et de morbidité	61
Carte 19 – Taux standardisé de mortalité par suicide	62
Tableau 18 – Taux standardisé de mortalité pour les autres grandes causes décès (2007-2015) (/100 000)	63
Carte 20 – Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire	65
Tableau 19 – Mortalité par diabète	66
Carte 21 – Taux standardisé de mortalité par diabète	68
Tableau 20 – Mortalité par pathologies imputables au tabac et à l'alcool	69
Carte 22 – Taux standardisé de mortalité par pathologies imputables à l'alcool	71
Carte 23 – Taux standardisé de mortalité par pathologies imputables au tabac	73
Tableau 21 – Nouvelles admissions en ALD total	74
Carte 24 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD total	76
Tableau 22 – Nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire	77
Carte 25 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladies de l'appareil circulatoire	78
Tableau 23 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD cancers (2006-2014) (/100 000)	79
Carte 26 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD tumeurs malignes	81
Tableau 24 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD diabète de type 1 et 2 (2006-2014) (/100 000)	82
Carte 27 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD diabète	83
Tableau 25 – Nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée	84
Carte 28 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD affections psychiatriques de longue durée	85
Tableau 26 – Nouvelles admissions en ALD maladie d'Alzheimer et autres démences	86
Carte 29 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD maladie d'Alzheimer et autres démences	87
Tableau 27 – Nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave	88
Carte 30 – Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD insuffisance respiratoire chronique grave	89
Tableau 28 – Médecins généralistes	93
Carte 31 – Densité de médecins généralistes libéraux et mixtes	95
Carte 32 – Implantation des médecins généralistes libéraux sur le département	96
Tableau 29 – Médecins généralistes de 55 ans et plus (1 ^{er} janvier 2019)	97
Carte 33 – Part de médecins généralistes de 55 ans et plus	98
Carte 34 – Pôle d'attraction des médecins généralistes	99
Tableau 30 – Taux standardisé de recours aux médecins généralistes	100
Carte 35 – Taux standardisé de recours aux médecins généralistes	101
Carte 36 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes	103
Tableau 31 – Médecins spécialistes (1 ^{er} janvier 2019)	104

Carte 37 – Densité de médecins spécialistes libéraux et mixtes	106
Tableau 32 – Densité de médecins spécialistes selon la spécialité (1 ^{er} janvier 2019) (/100 000)	107
Tableau 33 – Infirmiers (1 ^{er} janvier 2019).....	109
Carte 38 – Densité d’infirmiers libéraux et mixtes	111
Carte 39 – Implantation des infirmiers libéraux sur le département	112
Carte 40 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers	113
Tableau 34 – Chirurgiens-dentistes (1 ^{er} janvier 2019)	114
Carte 41 – Densité de chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes	115
Carte 42 – Implantation des chirurgiens-dentistes libéraux sur le département.....	116
Tableau 35 – Masseurs-kinésithérapeutes (1 ^{er} janvier 2016).....	117
Carte 43 – Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes.....	118
Carte 44 – Implantation des masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur le département	119
Carte 45 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes	120
Tableau 36 – Orthophonistes (1 ^{er} janvier 2019)	121
Carte 46 – Densité d’orthophonistes libéraux et mixtes	122
Carte 47 – Implantation des orthophonistes libéraux sur le département	123
Tableau 37 – Pédiçures-podologues (1 ^{er} janvier 2017)	124
Carte 48 – Densité de pédiçures-podologues libéraux et mixtes	125
Carte 49 – Implantation des pédiçures-podologues libéraux sur le département.....	126
Tableau 38 – Sages-femmes (1 ^{er} janvier 2019).....	127
Carte 50 – Densité de sages-femmes libérales et mixtes	128
Carte 51 – Implantation des sages-femmes libérales sur le département.....	129
Carte 52 – Accessibilité potentielle localisée (APL) aux sages-femmes.....	130
Tableau 39 – Psychologues (1 ^{er} janvier 2019)	131
Carte 53 – Densité de psychologues libéraux et mixtes	132
Carte 54 – Implantation des psychologues libéraux sur le département	133
Tableau 40 – Diététiciens (1 ^{er} janvier 2019)	134
Carte 55 – Densité de diététiciens libéraux et mixtes	135
Carte 56 – Implantation des diététiciens libéraux sur le département.....	136
Carte 57 – Implantation des officines sur le département.....	137
Carte 58 – Implantation des maisons de santé et centre de santé sur le département	138
Carte 59 – Implantation des établissements de santé sur le département.....	140
Carte 60 – Typologie offre de soins	144
Carte 61 – Typologie globale	147

